

SOUS LA DIRECTION DE

Jean COPANS

*Anthropologue et sociologue, Professeur à l'Université Paris-V,
membre du [Ceaf](#) depuis 1970, associé depuis janvier 2007*

(1975)

Sécheresses et famines
du Sahel
Tome I
Écologie / Dénutrition / Assistance

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Sous la direction de Jean COPANS

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I. *Écologie, dénutrition, assistance.*

Paris : François Maspero, Éditeur, 1975, 157 pp. Collection : “Dossiers africains” dirigée par Marc Augé et Jean Copans

[Autorisation formelle accordée par M. Jean Copans le 12 décembre 2016 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales, en libre accès à tous.



Courriel : jean.copans@biomedicale.univ-paris5.fr

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

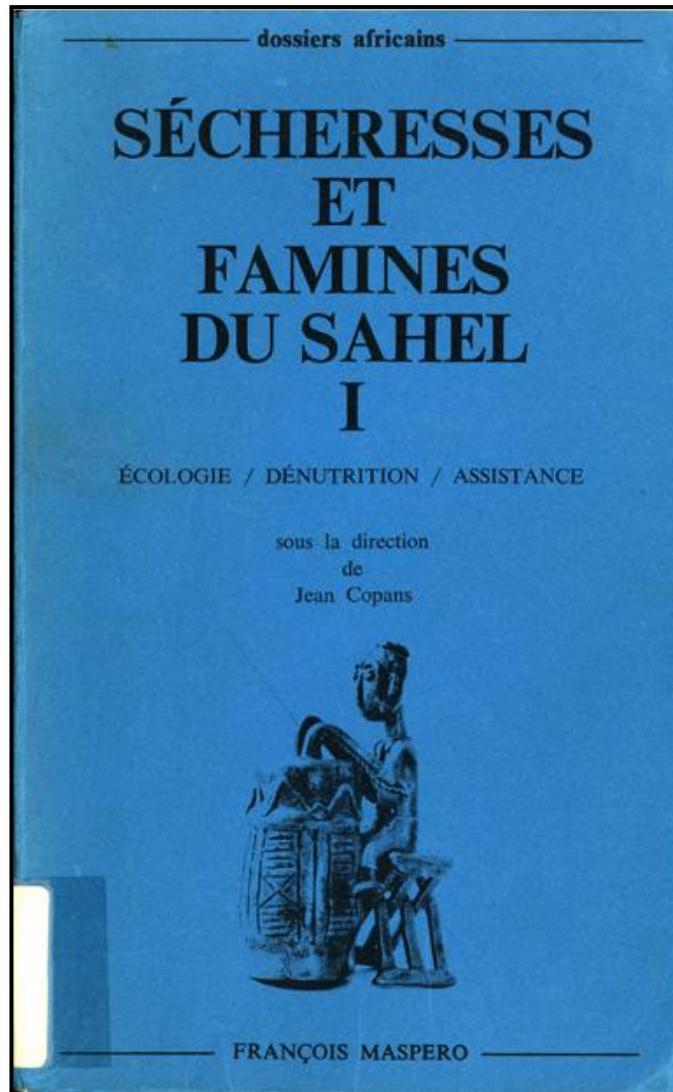
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 15 juin 2019 à Chicoutimi, Québec.



Sous la direction de
Jean COPANS

Sécheresses et famines du Sahel.
Tome I. *Écologie, dénutrition, assistance.*



Paris : François Maspero, Éditeur, 1975, 157 pp. Collection : “Dossiers africains” dirigée par Marc Augé et Jean Copans

SÉCHERESSES ET FAMINES DU SAHEL

I ÉCOLOGIE / DÉNUTRITION / ASSISTANCE

sous la direction
de
Jean Copans

FRANÇOIS MASPERO

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.*Écologie / dénutrition / assistance***Quatrième de couverture**

[Retour à la table des matières](#)

Des carcasses de bétail mort des corps humains faméliques, telle est l'image de la sécheresse sahéenne que l'on diffuse dans l'opinion publique. Et pourtant les sociétés locales — qu'elles soient nomades ou sédentaires — connaissaient déjà la sécheresse et la famine. Elles savaient même y riposter ou s'y adapter mais les moyens techniques et sociaux dont elles disposaient pour ce faire ont disparu ou sont devenus inopérants. La mise en dépendance politique coloniale et l'exploitation économique capitaliste ont suscité des transformations destructrices et irréversibles. Un panorama de l'ensemble des facteurs en jeu, de l'état présent de la situation sociale et politique et des projets d'aide (volume 1) introduit des études de cas où l'on peut saisir de façon précise et concrète la nature des mécanismes de réponse à la crise et les déséquilibres produits par « le développement économique » (volume 2). Une bibliographie sélective clôture ce dossier qui invite à la critique des images et idéologies dominantes fondées sur le rôle de la « fatalité naturelle » ou « humaine ».

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[1]

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
EN SCIENCES SOCIALES
Centre d'études africaines

DOSSIERS AFRICAINS

dirigés par
Marc Augé et Jean Copans

[2]

[3]

SÉCHERESSES ET FAMINES DU SAHEL

I. *Écologie, dénutrition, assistance*

par

Yves Albouy, Bruno Boulenger, Thierry Brun,
Jean Copans, Christine Messiant, Roger Meunier,
Jean-Louis Ormières

sous la direction de

Jean Copans

FRANÇOIS MASPERO

1, place Paul-Painlevé, V

Paris

1975

[4]

© Librairie François Maspero, Paris, 1975.
ISBN 2-7071-0759-X

[147]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance
Table des matières

TOME I

Quatrième de couverture

Présentation [5]

1. Jean Copans, “Images, problématiques et thèmes.” [9]
 - I. La nature des choses et le bon ordre des choses [12]
 - II. La sécheresse existe-t-elle ? [19]
 - III. Dramaturgies ou problématiques ? [21]
 - IV. Directions de recherches [28]
 - Annexe [37]

2. Yves Albouy et Bruno Boulenger, “Les facteurs climatiques.” [41]
 - I. Le climat sahélien [41]
 - II. Le climat normal et sécheresse [45]

3. Christine Messiant, “La situation sociale et matérielle des populations.” [61]
 - I. L'environnement naturel et les conditions de production [62]
 - II. l'élevage et les populations nomades [64]
 - III. Agriculture et paysans [67]
 - IV. Famine et rapports sociaux [71]

4. Thierry Brun, “Manifestations nutritionnelles et médicales de la famine.” [75]
 - I. La famine, l'exode et la mort [76]
 - II. Les camps [82]
 - III. Dénutrition et mortalité [90]
 - IV. Les famines contemporaines [99]
 - V. Perspectives [104]
 - Bibliographie sommaire [106]

5. Roger Meunier, "[L'aide d'urgence et les nouveaux projets de développement.](#)" [109]
 - I. [La raison d'être des politiques d'aide](#) [110]
 - II. [L'aide d'urgence](#) [113]
 - III. [Une nouvelle politique de développement](#) [123]

6. Jean-Louis Ormières, "[Les conséquences politiques de la famine.](#)" [131]
 - I. [Les changements liés directement à l'appareil politique](#) [132]
 - II. [Mouvements paysans et mouvements urbains](#) [138]
 - III. [Une lutte armée](#) [143]

Table (tome I) [147]

Table (tome II) [149]

Publications du Centre d'études africaines — CARDAN [153]

[149]

tome II

1. Claude Raynaut, Le cas de la région de Maradi (Niger).” [5]
 - I. Le diagnostic d'une situation [6]
 - II. La modernisation, un faux problème [24]
2. Suzanne Lallemand, La sécheresse dans un village mossi de Haute-Volta.” [44]
 - I. Ressources et revenus [44]
 - II. Situation du village en 1972-1973 [48]
 - III. Les comportements des villageois face à la sécheresse [52]
3. Pierre Bonté, Pasteurs et nomades — L'exemple de la Mauritanie.” [62]
 - I. La sécheresse et les éleveurs nomades [62]
 - II. Les sécheresses en Mauritanie à l'époque coloniale [70]
 - III. Sécheresse ou impérialisme ? [80]
4. Jeremy Swift, Une économie nomade sahélienne face à la catastrophe. Les Touareg de l'Adrar des Iforas (Mali).” [87]
 - I. Nomadisme pastoral et utilisation de la terre dans le Sahel [87]
 - II. L'incertitude de l'environnement sahélien [89]
 - III. La stratégie touareg contre l'incertitude [91]
 - IV. Les changements récents échappent au contrôle des Touareg [97]

Conclusion [99]
5. Jean Copans, “La sécheresse en pays mouride (Sénégal). Explications et réactions idéologiques paysannes.” [102]
 - I. Le problème des réactions paysannes [103]
 - II. La problématique des luttes sociales dans la Confrérie mouride [104]
 - III. Le point de vue paysan [106]
 - IV. Le mouride entre l'état et dieu [110]

Annexe la pluviométrie à Missirah [117]
6. Christine Messiant, “Bibliographie.” [120]
 - I. Données de base pour comprendre la situation actuelle [121]
 - II. La situation actuelle [130]
 - III. Sécheresse et famine en Afrique hors du Sahel [138]

[151]

[152]

[5]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

PRÉSENTATION

La sécheresse apparaît, au moins en partie, plus comme le symptôme à très long terme d'un processus social, d'une possibilité provoquée par l'action de l'homme économique que comme un acte divin arbitraire — à court terme. La sécheresse montre la situation de gens qui sont rejetés d'une certaine manière, tout comme l'aliénation urbaine, le manque de terre et les migrations montrent la situation d'autres : tous ces problèmes proviennent des mêmes contraintes fondamentales.

Paul Spencer ¹

[Retour à la table des matières](#)

Le terme Sahel recouvre plusieurs réalités distinctes. D'origine arabe et signifiant la bordure, le littoral, le rivage, ce mot désignait tout d'abord les collines littorales d'Afrique du Nord. Par métaphore et extension, on a ensuite appliqué cette expression aux *bordures* du désert du Sahara. Actuellement c'est la zone méridionale de contact qui se voit définie par ce terme.

Géographiquement on appelle ainsi toute la région située au sud [6] du Sahara entre les latitudes 14° N et 20° N, et qui va du rivage atlantique de la Mauritanie et du Sénégal aux confins soudano-tchadiens, soit des longitudes 10° à 23° Est. La région ainsi limitée couvre

¹ « Drought and the Commitment to Growth », *African Affairs*, vol. 73, n° 293, oct. 1974, p. 427.

approximativement 2 500 000 km², alors que les *six* pays concernés ² ont une superficie totale de 5 233 371 km². À l'intérieur de cette zone, on peut distinguer deux régions principales ³ :

« a) la région la plus au nord, caractérisée par une économie pastorale, s'étend approximativement des isohyètes (niveaux d'égale pluviosité) 100 mm à 300 mm. Il n'y a pratiquement aucune culture dans cette région, à l'exception des quelques bas-fonds et zones marécageuses aménagées par des ouvrages de petite hydraulique agricole. C'est là la vraie zone du Sahel ;

b) au sud de la zone mentionnée ci-dessus, on trouve la région de cultures céréalières, parmi lesquelles le sorgho et le petit mil sont dominants. Sous conditions pluviales, les besoins minima en eau de ces cultures sont estimés à environ 400 mm, bien que le mil, étant plus résistant à la sécheresse que le sorgho, soit cultivé sous des conditions plus sèches. En conclusion, la région de culture s'étendrait, *grosso modo*, à des terrains recevant de 300 à 600 mm de pluie par an. On l'a parfois appelée la zone sahélo-soudanienne. »

Mais, dans la mesure où la sécheresse a affecté *l'ensemble* de cette zone, on a tendance à élargir l'aire de définition bioclimatique du Sahel aux régions dites soudano-sahéliennes. Le terme de Sahel est donc utilisé dans ce dossier dans le sens large qu'il a pris aujourd'hui sous la pression des événements.

Il convenait néanmoins de rappeler les sens premiers et exacts du terme et de souligner qu'en aucun cas la zone sahélienne (au sens large) ne se confond avec la totalité des territoires des six pays concernés.

Nous avons voulu avec ce volume constituer un dossier au sens précis du terme. Un dossier dont les finalités sont doubles. D'une part il s'efforce de faire succinctement le point sur une situation d'actualité

² Mauritanie, Sénégal, Mali, Haute-Volta, Niger, Tchad.

³ Nous reprenons ici la description donnée par la FAO dans Propositions préliminaires pour une approche intégrée du développement à long terme de la zone sahélienne en Afrique de l'Ouest, WS/D7404, 1^{er} mars 1973, multigr., p. 1.

encore récente et qui n'a reçu en France — à une exception près ⁴ — [7] aucun traitement systématique aux plans informatif et analytique. D'autre part, l'orientation des analyses, les thèmes choisis et l'importante bibliographie sélective font de ce dossier un outil de documentation et de réflexion ⁵. Ce dossier s'est considérablement développé au fur et à mesure de son élaboration, mais il est évident qu'il ne prétend pas aborder tous les problèmes et tous les domaines.

Il est constitué de deux parties en deux tomes. Le premier tome propose des éléments pour une compréhension globale des phénomènes de sécheresse et de famine au Sahel. Un tour d'horizon des explications dominantes et des thèmes de recherche à impulser (J. Copans) introduit des mises au point sur les facteurs climatiques (Y. Albouy et B. Boulenger), sur la situation sociale et nutritionnelle des populations (C. Messiant, T. Brun), sur les conditions d'aide et de développement (R. Meunier) et enfin sur les conséquences politiques de cette crise généralisée (J.-L. Ormières).

Le second tome est plus proprement consacré à des études de cas, d'inspiration ethno-sociologique, qui décrivent et expliquent les réactions sociales à cette situation. C. Raynaut analyse — au niveau régional — les répercussions du « développement économique » sur une population d'agriculteurs sédentaires. Cet article présente par ailleurs l'immense mérite de critiquer et de démystifier — de façon très simple — les pseudo-vertus du progrès technique capitaliste. S. Lallemand s'attache à décrire la situation concrète d'un village mossi et la manière dont les habitants ont pu « tenir le coup ». La précision des informations donne la mesure des conséquences humaines et sociologiques de la crise. P. Bonté et J. Swift font chacun un panorama de la situation faite à certaines populations nomades. Ils démontent parfaitement les mécanismes de dépendance et de déséquilibre mis en place par le système colonial, puis maintenus et étendus par les États indépendants. J. Copans, enfin, limite son approche au niveau des interprétations idéologiques paysannes. Il explique comment une

⁴ Nous pensons au dossier politique du Comité Information Sahel, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, Maspero, Paris, 1974.

⁵ Certains des thèmes qui sont suggérés ici constituent par ailleurs les éléments d'un projet de recherche et de documentation sur la « sécheresse africaine (climat et société) » prévu dans le cadre des activités du Centre d'études africaines de l'EHESS.

certaine conscience de la dépendance peut coexister avec les catégories de l'arbitraire théologique de l'islam. Une bibliographie sélective (établie par C. Messiant), classée et commentée, clôt l'ensemble du dossier ⁶.

[8]

⁶ Le travail de révision des manuscrits, des notes et des références a été assuré par M. Aghassian et C, Messiant.

[9]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 1

**“IMAGES, PROBLÉMATIQUES
ET THÈMES.”**

Jean Copans

[Retour à la table des matières](#)

La sécheresse qui touche l'Afrique sahélienne ⁷ plus ou moins fortement depuis presque une décennie a démontré avec une vigueur surprenante le peu de place que l'Afrique noire et ses populations occupent dans l'échelle des valeurs et des intérêts de l'« opinion publique » internationale et des États occidentaux. Nous ne tenons pas du tout à nous lamenter sur les hypocrisies du monde occidental et sur les alibis de l'aide alimentaire. Au contraire le réveil a été salutaire pour ceux qui traitent de l'Afrique pour des raisons intellectuelles (mais professionnelles). *La situation actuelle n'est pas nouvelle* : simplement, ses caractères excessifs ont permis de prendre une mesure plus exacte des images et des analyses dominantes.

Cependant, aux poncifs, aux lieux communs, voire aux mensonges de la presse dite d'information ou de vulgarisation, aux clichés des mass

⁷ La sécheresse africaine s'étend bien au-delà de la zone dite sahélienne — qui va de la côte atlantique (Sénégal, Mauritanie) au Tchad. Mais, pour des raisons qui tiennent à l'homogénéité de cette zone et aux particularités de la situation éthiopienne, nous nous sommes restreints au seul Sahel.

média se sont ajoutés les lacunes, les partis pris et les limitations des explications se voulant plus sérieuses pour ne pas dire scientifiques. Si la « théorie » de la catastrophe naturelle et des inaptitudes humaines domine, ce n'est pourtant pas à cause de la modestie ou des démonstrations approximatives des chercheurs. Que ceux-ci soient [10] climatologues, écologistes, sociologues ou agronomes ne les soustrait pas à l'influence des idéologies dominantes et des *raisons sociales* des institutions qui les emploient.

Ce qui éclate cette fois-ci comme un oubli systématique, c'est l'absence de référence aux conditions historiques qui modèlent l'histoire africaine depuis au moins un siècle et parfois beaucoup plus. Tant que le « progrès » et le « changement » dans leur forme capitaliste apparaissent comme naturels et inévitables, il est normal de penser la situation actuelle en termes d'inadaptations, de dysfonctionnements, d'obstacles, etc. Le progrès ne peut être que technologique. Tout le monde le sait, rien ne résiste au progrès, il n'y a rien de mieux que le progrès. Tous nos journaux et nos experts soupirent : pourquoi les populations sahéliennes ne comprennent-elles donc pas les avantages du progrès ? Depuis le temps !

Mais, si les irrationalismes locaux expliquent pour beaucoup, aux yeux de l'opinion internationale, les malheurs alimentaires, il ne faut pas oublier le premier coupable : l'absence de pluie. S'il y a des « erreurs humaines », c'est que par ailleurs la nature est capricieuse. Nous savons bien que l'histoire de l'humanité peut se résumer en histoires de la pluie et du beau temps. Dans le cas du Sahel (comme du Bangla Desh), l'explication dominante ressort du terrorisme climatique, et, pour corser l'affaire, comme dans les romans-feuilletons ou les traditions épiques, on y introduit des cycles. Selon le lieu, le tempérament du chercheur ou les objectifs des gouvernements en place, ces cycles sont plus ou moins longs, récurrents, articulés. Il y en a pour tous les goûts et cela fait sérieux. Mais trêve de plaisanteries. Comment comprendre la crise actuelle ?

Les causes profondes de la famine (qui nous intéresse plus que le fait intrinsèque de la sécheresse) proviennent des transformations destructrices et irréversibles induites par la mise en dépendance coloniale et l'exploitation économique capitaliste. Les moyens techniques et sociaux dont disposaient les sociétés locales ont disparu ou sont devenus inopérants. Et, ne pouvant contrôler en aucune manière

ne serait-ce que les effets de la nouvelle dynamique économique et politique, les populations africaines — je ne parle pas des États qui profitent de la situation — ont dû passer sous les fourches caudines du « développement » et du « progrès ».

Mais, depuis qu'on admet la catastrophe, les pays occidentaux — et même les gouvernements africains — n'ont pas voulu entendre parler de ce genre de causes structurelles. Les solutions envisagées [11] ne sont qu'un remodelage de certaines formes de la dynamique du développement et une aide alimentaire. La crise agricole et alimentaire actuelle est donc le nouveau « gadget » qui permettra aux pays dominants (et aux États arabes « associés ») de garantir l'ordre mondial. Que la crise du Sahel puisse s'énoncer en ces termes est de plus en plus évident. Je me contenterai de citer — sans commentaires — trois phrases d'un article du directeur général de la FAO, A. H. Boerma. Son analyse se résume en trois points : fatalité naturelle, équilibre mondial au profit des dominants, incapacités sociales ⁸ :

« Depuis l'aube de l'humanité, on sait que l'agriculture dépend essentiellement de la météorologie et que celle-ci est capricieuse. »

« Cependant, devant le risque immédiat de disette pour une grande partie de la population du tiers monde, les pays plus riches devront intervenir ne serait-ce que pour éviter de trop grands bouleversements politiques. »

« Il faut se réjouir qu'à l'initiative de grands hommes d'État une conférence mondiale étudie le mois prochain les moyens connus qui permettraient de sortir cette moitié malheureuse de l'humanité de la misère sans espoir et de permettre à l'autre moitié de s'assurer un avenir plus calme. »



Nous voudrions donc aborder ici quelques-uns des problèmes concernant *les termes et les conditions* de l'analyse du phénomène dit de sécheresse et de famine. Nous présenterons d'abord les grands types d'explication et la littérature existante. Ce panorama très rapide et

⁸ Cf. « L'Humanité sur la corde raide », *Le Monde diplomatique*, octobre 1974, p. 9. L'article s'insère dans un dossier consacré à la situation alimentaire mondiale.

schématique ⁹ nous donnera une idée de ce qui existe et de ce qui mérite une critique radicale. Nous évoquerons ensuite les types d'analyses, les problèmes et les problématiques indispensables à la compréhension *historique et sociale* du Sahel actuel ; le dossier lui-même étant en quelque sorte un premier pas dans cette direction.

[12]

I. La nature des choses et le bon ordre des choses

[Retour à la table des matières](#)

Pour qui s'intéresserait aux visions et aux versions idéologiques d'un événement naturel et social comme la situation sahéenne, la moisson de documents de tout genre serait d'une richesse considérable ¹⁰. Recenser, analyser, critiquer, confronter les sources, les répétitions et surtout les explications permettrait de voir qu'en fait les moyens utilisés sont sommaires et que toutes les variantes de l'idéologie dominante se ramènent à quelques constantes. On se contentera ici d'indiquer trois types de sources et de suggérer les impressions qu'on peut en tirer.

1. QUELQUES JOURNAUX

À tout seigneur tout honneur, *Le Monde*. C'est tout d'abord « le drame de la sécheresse ¹¹ ». Ce drame tient à ce que « l'eau [est] la richesse la plus mal répartie [et que les] sécheresses [sont] à répétition ¹² ». Lorsqu'on aborde le sociologique, c'est pour citer Mgr

⁹ Panorama fondé essentiellement sur des textes français. Le Sahel est « francophone », ne l'oublions pas.

¹⁰ Mais notre dossier n'est, à la date où nous terminons cette introduction, que le second livre général paru sur la question en français !

¹¹ Nous reprenons en citation seulement les titres des articles : cf. les titres des 19 avril et 2 juin 1973. Le 6 février 1974, la sécheresse est « plus dramatique » et le 20 mars 1974 c'est devenu un « fléau ».

¹² 19 avril 1973.

Rodain qui parle lui des « répercussions sociologiques du drame ¹³ » et non des causes... Comment remédier au drame ? C'est bien simple, « tout dépend de l'aide étrangère ¹⁴ ». Cette façon de voir, si l'on peut dire, se mesure assez facilement dans le cas du *Monde*, puisque deux articles sur trois se limitent à donner des informations sur l'aide ¹⁵. Lorsqu'on parle de la situation intérieure des pays, c'est pour se contenter, sauf dans un cas, de reprendre le point de vue officiel et de soutenir le bien-fondé des politiques de Nouakchott ¹⁶, [13] de Dakar ou des militaires du Niger ¹⁷. Le cas unique de critique politique est consacré à la situation des Touareg du Mali ¹⁸. Mais, comme le dirait M. de La Palice, « les secours d'urgence au Sahel ne dispensent pas de chercher des remèdes durables à la sécheresse ¹⁹ ». Cet article, comme un précédent ²⁰, fait l'éloge des sociétés françaises de techniques agricoles et agronomiques. Comme complément nous disposons de fréquentes interviews de R. Dumont ²¹ ou des responsables de la FAO ²². Les plus gros dossiers ont concerné les éléments naturels ²³, l'aide et les responsables de celle-ci, les gouvernements et les experts ; sur les rapports sociaux, la situation de dépendance économique, rien ²⁴.

¹³ 3-4 juin 1973. Il s'agit d'une interview du président du Secours catholique.

¹⁴ 6-7 mai 1973. L'article est de J.-C. Guillebaud.

¹⁵ Cf. par exemple les numéros des 17-18 juin, 29 août, 26 septembre, 30 octobre 1973, ceux des 9 mai, 20 septembre 1974, et je ne compte pas tous les entrefilets de bas de colonne.

¹⁶ 20 mars 1974.

¹⁷ Cf. les articles de P. Biarnès et de G. Comte.

¹⁸ C'est un article de Ph. Decraene, qui commence en première page du journal (6 février 1974). Le 8 mars 1974 est publié un article sur les Touareg en Algérie.

¹⁹ 7 août 1973.

²⁰ 26 juin 1973.

²¹ Les 3 avril et 16 mai 1974.

²² Les 19 avril 1973 et 13 mars 1974.

²³ Cf. le dossier sur les variations de climat, le 14 août 1974.

²⁴ Cela provient évidemment à la fois de raisons politiques (la zone française) et de la qualité des journalistes. Lorsque G. Viratelle aborde le même problème en Asie du Sud, l'explication est très différente dans la forme et le fond (titre du 12 nov. 1974 : « Les gouvernements de l'Asie du Sud en partie responsables de la disette »).

Le Nouvel Observateur s'est signalé pour l'envoi (deux fois) de son spécialiste de la rubrique... automobile ²⁵. Ces articles ont plu ²⁶. Mais je partage entièrement le point de vue de Cl. Meillassoux et G. Nicolas qui ont montré la prétention, la naïveté... et le danger de cet illusionnisme exotico-écologiste ²⁷.

Un dernier exemple pris chez l'éditorialiste attitré de *Elle* : Jean Duché. Dans un article dont le titre est déjà tout un programme : « L'Injustice du ciel ²⁸ », l'explication débouche sans complexe sur le racisme. Duché veut parler « des performances de la race blanche » [14] et en vient aux raisons climatiques « tempérées » de l'éclosion de l'Occident : « Les hommes de l'Inde, du Proche-Orient, de l'Afrique, d'une grande partie de l'Amérique latine [...] peuvent certes produire de brillantes individualités (l'Inde, par exemple, a d'éminents atomistes). Cela suffit à nous interdire de croire à la supériorité absolue du cerveau blanc [...]. Malheureusement, quelques savants, quelques hommes politiques ne feront jamais une civilisation dynamique. Il y faut l'énergie du peuple entier. Et cette énergie, le ciel — celui que nous voyons au-dessus de notre tête — l'a très inégalement répartie. Alors, que faire ? »

Malheureusement cet auteur a pu récidiver dans les colonnes mêmes du *Monde* ²⁹. À coups de lieux communs sournois (et faux) du genre « l'homme se sent dans la dépendance totale des phénomènes naturels, il se sent comme un parasite plus ou moins mal toléré par la nature » et de « *l'éducation* [souligné par nous] des paysans voltaïques reste à faire », on en arrive à ces perles : « ils ont toujours bêché avec leur *daba*

²⁵ J.-F. HELD, « En attendant la pluie » (2 juill. 1973) et « L'Afrique du cauchemar » (22 avril 1974).

²⁶ Se reporter aux lettres de lecteurs dans les numéros du 23 juillet et du 13 août 1973.

²⁷ Lettres de Claude Meillassoux le 23 juillet et de Guy Nicolas le 13 août 1973. Voir ces lettres en annexe pp. 37-39.

²⁸ N° 1423 du 26 mars 1973. Un an et demi plus tard, un reportage de J. MERLINO, « Où en est le Sahel ? » (n° 1508 de novembre 1974), donne un ton plus critique. Le Sahel toutefois est encadré par des mannequins posant sur des dunes et des publicités de boîtes de conserves. La lectrice n'y fera donc pas trop attention. Encore que le titre du numéro (« Vive le noir ! ») mélange savamment la mode et... l'actualité.

²⁹ Dans une série intitulée « Frères des Hommes au ras du sol » (1-2, 3 et 4 sept. 1974) : « Haute-Volta, altitude zéro ».

et l'idée ne leur est jamais venue qu'ils pourraient faire faire le travail par un âne ou par une paire de bœufs... » ou, mieux encore : « Un mois suffit pour dresser une paire de bœufs, mais combien d'années pour un paysan mossi ? »

2. DES POSITIONS PLUS OFFICIELLES

Mais les journalistes, tout le monde le sait, ne sont pas très sérieux, voyons donc les experts eux-mêmes. Si l'on examine un dossier comme celui qui est publié par *Le Courrier de l'Association*³⁰, le problème apparaît comme naturel (ce n'est qu'une sécheresse plus forte que d'habitude), technique (le point de vue de l'ingénieur, de l'agronome, du vétérinaire) et relevant d'une aide (les réalisations du FED). En excluant *a priori* les conditions historiques et sociales (les fameuses « répercussions » sociologiques et les responsabilités étatiques), cette revue présente le modèle technologique capitaliste comme la seule (bonne) solution. Il y a des critiques toutefois. L'agronome R. Grégoire³¹ énumère les erreurs et les aspects négatifs des actions [15] passées. Pour en proposer d'autres — du même genre — qui ne conduiraient pas aux mêmes catastrophes. Car, si d'une part les sociétés sahéliennes s'adaptent passivement à des conditions écologiques très dures et si de l'autre « les cultures industrielles doivent rester le moteur de [...] l'intensification », on ne voit pas ce qui a changé dans la conception des développeurs. Mais la question la plus basement cynique est, bien sûr : « Quel prix peut-on payer pour le développement du Sahel³² ? »

Pour M. Drouhin, expert du PNUD, « la sécheresse actuelle est un très gros phénomène météorologique ». Pour s'en sortir « les pays [...] ne peuvent absolument rien faire eux-mêmes ». Il leur faut un

³⁰ Il s'agit de l'Association Europe-Afrique de la CEE (cf. le n° 23 de janv.-fév. 1974 : « Maîtrise de l'eau et sécheresse dans le Sahel »).

³¹ *Ibid.*, p. 25, « Rôle de l'eau dans la production et l'équilibre agro-sylvo-pastoral ».

³² Article du docteur vétérinaire A.-H. Robinet, p. 32.

équipement agricole et hydraulique à très grande échelle, des programmes à long terme ³³.

Les publications de la FAO sont nombreuses et redondantes. Les causes sont plus subtilement déterminées et les éco-systèmes fleurissent. L'objectivité scientifique remplace le cynisme mercantile des experts du FED, et on n'y trouve pas de critique des actions passées. En ce sens, aux yeux de la FAO, les sociétés locales sont encore plus responsables de la situation catastrophique dans laquelle elles se trouvent. Ainsi, « dans le passé les communautés pastorales et agricoles ont vécu dans une certaine mesure en état de symbiose, caractérisé par un échange réciproque de biens et de services et par des rapports qui étaient régis par un code de comportement respecté par les parties intéressées. À la suite de l'accroissement de la population humaine et animale, la zone sahélienne est beaucoup moins en mesure de faire face aux aléas climatiques, et les rapports entre les communautés agricoles et pastorales se sont dégradés par suite de la concurrence pour l'utilisation des ressources naturelles limitées ³⁴ ». Quant aux causes profondes, la FAO se demande :

- « — si l'état de détresse dans lequel se trouvent ces six pays est purement accidentel ;
- si c'est un phénomène cyclique qui a des chances de se reproduire prochainement ;
- si nous nous trouvons devant un réchauffement de la planète [16] qui a comme conséquences l'assèchement et la diminution des pluies dans de vastes étendues du globe ;
- si nous nous trouvons devant une avance du désert. Si ces pays sont en voie de désertification naturelle, irréversible, quelles en sont les causes, quelle est la responsabilité de l'homme dans ce processus ³⁵ ? »

³³ Cf. le texte de son interview dans *Industries et Travaux d'outre-mer*, n° 236, juil. 1973, pp. 576-582.

³⁴ Cf. Suggestions pour des programmes à court, moyen et long terme de relèvement et de développement de la zone sahélienne en Afrique de l'Ouest, doc. WS/E, 1970, p. 4.

³⁵ Cf. Rapport de la mission de MM. Scheyven, Mensah et Reyntjens (7-20 avril 1973), doc. WS/D 8795, p. 6.

Terminons ce rapide tour d'horizon par des positions officielles françaises. Dans une brochure sur « L'Aide de la France aux États du Sahel victimes de la sécheresse 1973 ³⁶ », parmi les causes économiques qui aggravent la situation on trouve cité « l'abandon partiel par les paysans des cultures vivrières au profit de cultures d'exportation (arachide) plus rémunératrices ³⁷ ». Mais on n'explique nullement si une telle action provient d'un engouement subjectif et spontané des paysans ou si le développement capitaliste colonial ou néocolonial y est pour quelque chose. Et bien sûr les solutions techniques ne visent qu'à assurer le changement dans la continuité. Une autre étude du même service avoue ce que les responsables internationaux ou européens pensent tout bas ³⁸ : « La situation actuelle recèle donc les germes bénéfiques de mutations profondes dont certaines seront bénéfiques, tel le déstockage involontaire ou raisonné. » Les causes ? Il suffit de dire péremptoirement : « l'avance du désert [...] quelles qu'en soient les causes profondes ou accessoires ³⁹ ». Par contre, « il n'est sans doute pas trop tard pour donner à l'élevage sahélien un nouveau visage grâce à une politique et à des moyens qui lui permettent de quitter le stade d'une activité de subsistance et de participer effectivement au développement général ⁴⁰ ».

Cf. aussi Propositions préliminaires pour une approche intégrée du développement à long terme de la zone sahélienne en Afrique de l'Ouest, doc. WS/D7404 du 1^{er} mars 1973.

— *Rapport de mission présenté à Mr A. Bærma par M. R. Scheyven* (25 juin 1973), doc. WS/09947 ; voir aussi l'ensemble des documents du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel.

³⁶ Secrétariat d'État aux Affaires étrangères, 1973.

³⁷ *Ibid.*, p. 6.

³⁸ L'aide française aux pays sahéliens victimes de la sécheresse. La reconstitution du cheptel et la modernisation de la production animale — Esquisse d'une stratégie nationale et régionale, SEAE, février 1974.

³⁹ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 48. Les mêmes experts dans un autre texte considèrent la sécheresse comme un « accident de parcours » et pensent qu'on peut prévoir ensuite « un phénomène de rattrapage, peut-être l'apparition d'une nouvelle structure de croissance » (cf. *Economie, Emploi et Formation — évolution et perspectives, n° 1, Evolution du PIB, 1950-1970 — Perspectives, 1970-1990*, ministère de la Coopération, sept. 1974, p. 5). Se reporter également aux remarques du

[17]

Plus encore que les journalistes, les experts et les pouvoirs occidentaux « oublient » les populations pour parler « solutions » : c'est-à-dire un accroissement de l'aide, une technique mieux adaptée, un développement économique plus profond. À la limite, les causes n'ont aucune importance : nature « naturelle » et nature « humaine » se partagent ainsi les responsabilités.

3. UN EXEMPLE DE RÉACTION AFRICAINE : LE SÉNÉGAL

Dans sa préface (« Pour répondre au défi de l'an 2000 ») à un numéro spécial du quotidien sénégalais *Le Soleil* consacré à la présentation du IV^e plan, le président L. S. Senghor conclut ainsi ⁴¹ :

« En définitive, le cycle de sécheresse n'aura pas été un si grand mal. En tant qu'épreuve que nous surmontons grâce aux nouvelles inventions techniques et scientifiques, mais aussi à notre volonté nationale, la sécheresse aura été une épreuve salutaire. Elle aura permis à nos ingénieurs et chercheurs d'inventer de nouvelles techniques, de donner naissance à de nouvelles espèces végétales. Elle aura permis à la nation de rassembler ses énergies, de les mieux orienter et utiliser. Elle nous aura permis de nous réveiller, surtout d'agir plus efficacement — pour répondre au défi de l'an 2000. »

Cette vision optimiste des choses est facilement confirmée par la lecture du journal lui-même. Sous le titre « Zones sinistrées, ce que j'ai vu », le journaliste Papa A. Diop fait le point (du 16 au 21 juillet 1973) : « Il serait certes exagéré de parler de famine [d'autant plus] que malgré la dureté des effets de la sécheresse, le capital de courage des paysans — des ruraux en général dois-je dire pour être juste — n'est nullement entamé et leur espoir encore moins. » Pourtant, on apprend au fil des articles que les paysans n'ont pratiquement plus rien à manger, que le bétail meurt, que les secours en argent sont arrondis à la centaine de

Rapport de synthèse sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel, août 1974 (notamment p. 8, 9, 15) du CILSS.

⁴¹ Le Sénégal et l'expansion économique, juin 1973 (100 p.), p. 5.

francs inférieure (instructions officielles), que l'on retient les impôts sur ces mêmes sommes. « [Dans le département de Linguère], ceci n'a pas été du [18] goût des populations et nous avons assisté à une sorte de jacquerie. » Ces articles, abondamment parsemés des déclarations des responsables locaux, dénoncent donc publiquement certains abus. Mais rien n'est trop tragique quand tout doit bien marcher !

Une seconde série d'articles, deux mois plus tard, parle du « Sénégal après la grande sécheresse ⁴² ». Ce qui est un euphémisme puisque l'hivernage 1973 a été aussi tragique que celui de 1972. De fait, ce panorama est davantage celui des grands projets en cours que de l'état des cultures, puisque les récoltes de mil et d'arachide se font habituellement en octobre. Titre d'autant plus tragique qu'il ne pleuvra plus à partir de la seconde quinzaine de septembre.

Ces articles ⁴³ insistent fortement sur l'aide : les secours en nature et en espèces d'un côté ; les moyens techniques de l'autre. Une étude (anonyme) très précise a analysé les informations concernant la sécheresse et la campagne de solidarité de juin 1972 à février 1973 ⁴⁴. Cette dernière campagne s'est plus présentée comme une campagne publicitaire vantant les mérites de ceux qui donnent (par exemple les grandes entreprises étrangères) qu'attachée à expliquer vraiment ce qui se passe. Les photos de la « Nuit de la solidarité » (avec élection d'une Miss Solidarité !), celles des généreux auteurs de contributions jalonnent cette campagne.

À cet activisme illusionniste correspondra un point de vue officiel qui ira loin dans son ambiguïté ⁴⁵. Ainsi en est-il du discours de Senghor au conseil national de l'UPS du 21 juillet 1973 intitulé « La Néo-Traite des nègres ou la deuxième guerre de l'indépendance ⁴⁶ ». Le chef de l'État sénégalais y accuse les signataires du texte « De quoi

⁴² Du 11 au 15 septembre 1973, par Alcino da Costa.

⁴³ Cf. par exemple le bilan public du 17 juillet 1973 sur la répartition des secours en espèces et en vivres aux sinistrés.

⁴⁴ Information et Politique : sécheresse et solidarité dans « Le Soleil », juin 1972-février 1973, 19 p., multigr. Paru en annexe dans Voyage forcé — Itinéraire d'un militant, de Sally N'DONGO, Maspero, 1975, pp. 168-190.

⁴⁵ On insiste plus sur la diminution des recettes de l'État et des entreprises que sur la baisse des revenus de la population.

⁴⁶ *Le Soleil* du 23 juillet 1973.

meurent les Africains ⁴⁷ » de racisme et d'attitude paternaliste et néo-coloniale. L'accusation se généralise d'ailleurs par la suite à l'ensemble des Albo-Européens (!) qui manifestent par essence « un esprit d'agression et de violence ». Car « *l'économie de traite* que prolonge le néo-colonialisme ne profite pas seulement aux [19] capitalistes européens [...] mais à tous les Européens, capitalistes et prolétaires ensemble qui entretiennent, entre eux, une complicité implicite ». Pourtant, ailleurs dans ce discours Senghor explique « que l'aide est insuffisante »...

II. La sécheresse existe-t-elle ?

[Retour à la table des matières](#)

La presse et les experts sont unanimes : la sécheresse existe bel et bien. *Au point que rien d'autre n'existe !* Si l'homme intervient, c'est en tant qu'essence abstraite. Dans le meilleur des cas le responsable c'est le paysan lui-même puisque, comme le dit si ingénument P. Biarnès, « les paysans disposent sans le savoir de remèdes contre la sécheresse ⁴⁸ ». Si l'on se tourne vers la littérature « professionnelle » des chercheurs africanistes, la surprise se transforme en déception. Aux clichés répond le silence, ou plutôt des bribes d'information, de référence, d'analyse. Cette lacune (qui n'a rien d'un *oubli*) corrobore malheureusement la thèse de ceux qui parlent de catastrophe naturelle, c'est-à-dire d'un événement exceptionnel qui ne ressortit pratiquement pas aux rapports économiques et sociaux.

Il était impossible — avec les moyens qui étaient les nôtres — de reprendre toute la littérature pour voir ce qui s'y trouvait. Une première constatation néanmoins : on n'y rencontre aucune analyse globale, mais seulement des allusions, des cas particuliers. Pourtant, les bibliographies compilées par la FAO sont copieuses ⁴⁹, et aujourd'hui

⁴⁷ Paru le 9 juin 1973 dans *Le Nouvel Observateur*. Cf. également *Qui se nourrit de la famine ?*, pp. 257-259.

⁴⁸ *Le Monde*, 26 juin 1973.

⁴⁹ Cf. H. N. LE HOUÉROU, Contribution à une bibliographie des phénomènes de désertification, de l'écologie végétale, des pâturages et du nomadisme dans les régions arides de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Ouest, FAO, Rome, 30 oct.

la sécheresse est un « produit » qui se vend bien. Mais la sécheresse ne peut constituer un objet de recherche : elle renvoie de fait à *autre chose*. De quel type de documents disposons-nous ? D'au moins quatre sortes : a) les traditions orales ; b) les mémoires des voyageurs ; c) les sources administratives coloniales ; d) les travaux en sciences sociales sur la région saharo-soudanienne ⁵⁰.

[20]

Tous ces documents ou travaux analytiques doivent être repris de façon « symptomale ». Car il y a plus d'informations ou de remarques à glaner au bas d'une page ou à comprendre entre les lignes que de passages explicitement consacrés à décrire ou évoquer une sécheresse ou une famine. Par ailleurs, il faut envisager les décisions politiques ou économiques, les rapports sociaux, comme étant partie prenante de « l'objet ». C'est donc plus en termes de problématique qu'il faut mener ces lectures.

Depuis quelque temps, nous disposons d'une nouvelle source documentaire et réflexive consacrée plus directement à la sécheresse et à la famine. Cette littérature, essentiellement d'ordre technique ou économique, examine la situation dans la perspective d'un meilleur développement économique. Prenons comme exemple la revue *Techniques et Développement* ⁵¹. Etant donné les fonctions de la SATEC, il n'est pas étonnant que l'éditorial s'intitule : « La sécheresse en Afrique de l'Ouest : des solutions ? » ; J. Mesnil constate que « [...] malgré les efforts de développement entrepris depuis des années, force est de constater l'appauvrissement de la fertilité de nombreux sols en l'absence de pratiques génératrices réelles [...], l'incapacité des systèmes de production actuels à assurer une production suffisante, face à des besoins vivriers et monétaires accrus, la lenteur de diffusion du progrès technique et de l'amélioration des infrastructures ». Et la série d'articles publiés à la suite porte sur les conditions pluviométriques ; les

1973, 889 références. The Sahelian Zone. A selected bibliography for the study of its problems, FAO, Rome, déc. 1973, 75 p.

⁵⁰ Les informations dans B. Barry, Cissoko, Mollien ; des rapports comme celui de M. SOL, « Situation alimentaire de la colonie du Niger en 1931-1932 », *Les Paysans noirs* de R. DELAVIGNETTE... NOUS reviendrons sur ce point dans la partie consacrée aux directions de travaux possibles.

⁵¹ Cf. Le dossier « Sécheresse » du n° 10 (nov.-déc. 1973) et les articles parus dans le n° 11 (janv.-fév.). C'était la revue de la SATEC.

aménagements d'irrigation (pompage local, barrages régulateurs) ; la transformation de l'agriculture sèche ; la recherche variétale sur les plantes vivrières ; le reboisement ; la reconstitution du cheptel et l'aménagement de l'espace pastoral ; l'utilisation de l'investissement humain (creusement de puits villageois).

Plus frappant est le document sur les *Recherches françaises au service de l'Afrique tropicale sèche*⁵² qui énumère les recherches fondamentales et appliquées de trois organismes importants : « les facteurs humains du développement » et les conditions sociales du progrès agronomique n'occupent que six pages sur près d'une centaine.

Récapitulons donc l'esprit actuel de l'analyse. Il existe une littérature hétérogène mais considérable qui peut nous informer sur [21] les situations passées et sur les causes des transformations du « milieu social ». Cette littérature ne peut être perçue et utilisée qu'au moyen d'une problématique qui lui poserait des questions spécifiques et articulées. Mais la problématique que les travaux (et donc la littérature) actuellement centrés sur la sécheresse nous proposent nous paraît profondément incorrecte et biaisée. C'est une problématique (si tant est que le terme ait un sens dans cette optique) instrumentaliste (solutionner le problème) et développementaliste. Cette « problématique » est très empiriste : elle prend les choses comme elles sont et ne pense fondamentalement qu'en termes d'aménagements techniques, de *correctifs*. Elle ne se soucie nullement de reprendre le problème à la base et de voir si derrière les « objets » sécheresse et famine il y a autre chose. C'est dire qu'elle néglige complètement cette relecture à laquelle nous invitons, et qu'elle est même incapable de la faire. Dans le meilleur des cas, cette source documentaire constitue un ensemble anecdotique.

⁵² SEAE, ORSTOM, BRGM, GERDAT, 1973.

III. Dramaturgies ou problématiques ?

[Retour à la table des matières](#)

Avant d'examiner les directions possibles de recherche, il nous semble nécessaire de revenir un peu plus précisément sur la *logique* des problématiques disponibles. La problématique dominante (qui a fait l'objet de nos commentaires jusqu'à présent) peut se subdiviser en deux sous-problématiques qui insistent chacune sur certains facteurs spécifiques. La première privilégie les déterminismes de la nature : climat, évolution végétale, désertification. La seconde met plutôt en avant le facteur démographique et l'irrationalité des pratiques sociales « traditionnelles et inadaptées ». La problématique que nous essaierons de construire prend le contre-pied quasi systématique de ces positions. Non qu'elle ne tienne pas compte des effets naturels, de l'écologie et de la démographie, comme certaines positions schématiques défendues par ailleurs peuvent le laisser croire⁵³. Cette problématique pense à la sécheresse en tant que révélateur d'une certaine évolution historique, sociale et politique. Et cette histoire est celle d'une dépendance destructrice.

[22]

1. ÉCOLOGIES ET IRRATIONALITÉS SOCIALES

R. Dumont a qualifié la famine du Sahel de drame écologique⁵⁴. Le raisonnement écologiste met au premier plan le déséquilibre hommes-ressources. Trois points de vue définissent ce déséquilibre : le milieu naturel, pauvre et fragile, se trouve détérioré par une action humaine inconséquente et irrationnelle ; les techniques et habitudes sociales développent les effets négatifs de ce milieu ; les interventions

⁵³ La sécheresse introduit des ruptures qualitatives, ce n'est pas un simple épiphénomène. Mais ce sont les structures politiques et économiques qui amplifient ses effets.

⁵⁴ Cf. « Les Assassins du Sahel », *Le Sauvage*, n° 17, sept. 1974, p. 7.

modernisatrices produisent malheureusement des conséquences contraires aux intentions premières.

Mais ces trois points de vue sont intrinsèquement liés, et il est impossible de les dissocier : ils constituent le champ des explications dominantes. Ces analyses partent donc de la constatation d'une rupture d'équilibre.

« L'accroissement démographique et économique conduit [...] à la fixation des populations, entraînant l'abandon des longues jachères. Il en résulte une destruction du couvert végétal et, par voie de conséquence, une diminution de l'infiltration des pluies. Des processus de ruissellement et d'érosion prennent naissance, provoquant à la longue une stérilisation plus ou moins poussée des sols. [...]

« Il apparaît donc que l'on se trouve devant les conséquences de la rupture d'un équilibre écologique ancien, respecté par les formes traditionnelles de mise en valeur tant que la pression démographique est restée modérée ⁵⁵. »

Ou bien encore :

« Là est le nœud du problème : c'est la rencontre de deux phénomènes naturels antagonistes, d'une part l'accroissement et la concentration d'une population dont les besoins sont en perpétuelle expansion, d'autre part le maintien inexorable, à un niveau relativement bas, des potentialités écologiques des zones rurales exploitées par l'homme et ses animaux ⁵⁶. »

Ce raisonnement procède par identification des causes ponctuelles qui deviennent cumulatives. Tout le problème consiste à savoir où se [23] situe la cause ponctuelle décisive. Ce peut être le manque d'eau ⁵⁷. C'est le plus souvent la désertification, la surpopulation humaine, le surpâturage, les progrès techniques, voire le développement économique. La confrontation de ces variables indépendantes n'aboutit pourtant pas à une explication rigoureuse. Quel que soit l'enchaînement des faits (et des effets), nous sommes en présence d'un cercle vicieux. Les différences proviennent tout simplement du point de départ choisi sur ce cercle.

⁵⁵ Cf. Recherches françaises au service de l'Afrique tropicale sèche, op. cit., p. III.

⁵⁶ R. CATINOT, « Contribution du forestier à la lutte contre la désertification en zones sèches », *Techniques et Développement*, n° 11, janv.-fév. 1974, p. 8.

⁵⁷ La sécheresse en tant que phénomène climatique est considérée comme une cause très secondaire.

Le raisonnement écologiste pose comme évidents la dégradation du milieu naturel et le phénomène de désertification ⁵⁸. Cette première version donne une large place aux conditions climatiques et pédologiques. La recherche du dessèchement, de la déforestation, de l'évolution végétale conduit à relativiser l'action humaine. Cela en un premier temps. Car ensuite, si la situation s'aggrave, c'est bien parce que les hommes (lesquels ?) y contribuent de façon consciente et inconsciente. Ce fait ressort aussi bien de l'étude de M. Magarinos ⁵⁹ que de la hiérarchie des causes évoquées par le CCFD ⁶⁰ ou l'Amicale des anciens volontaires du progrès ⁶¹. Le directeur général du CTFT, R. Catinot, conclut de même ⁶².

Cette écologie de la désertification, en rendant l'homme responsable par irresponsabilité (si l'on peut dire), prend les causes *du côté de la nature*. « L'homme » est une espèce de péripétie. Plus inquiétants par contre sont les raisonnements qui prennent les causes *du côté de la culture*. Les causes humaines y sont plus explicitées, mais en des termes nettement *idéologiques* ⁶³. D'abord on ne parle que de *l'homme* ou des *hommes*. La notion de société, pour ne pas parler des [24] concepts de rapports (sociaux) de production et de forces productives, y est totalement absente. Il est évidemment moins gênant de stigmatiser « l'action de l'homme » (ou des hommes) que de désigner les responsables des groupes sociaux, d'appareils d'État ou de rapports de dépendance. Par ailleurs, cette attitude ne tombe pas dans un racisme

⁵⁸ Tout article ou étude commence par le cri d'alarme : le désert arrive, le désert est là.

⁵⁹ The Expansion of the Sahara and the Problem of Desertisation along its Fringe (Rapport pour la Conférence de Stockholm), multigr.

⁶⁰ Comité catholique contre la faim et pour le développement, *Le Point sur la sécheresse*, juin 1973, multigr.

⁶¹ Sécheresse et Famine en Afrique, nov. 1973, multigr.

⁶² *Op. cit.*, p. 14 : « Il s'agit d'abord de *conserver* et de protéger le milieu naturel et l'environnement dont il [le forestier] est responsable contre un comportement irréaliste de l'homme qui semble se boucher les yeux sur son avenir, en détruisant, dans certains cas irrémédiablement, des zones de terres cultivables ou pâturables. [...] La désertification n'est qu'une conséquence tragique mais accidentelle de ce comportement. »

⁶³ Les causes naturelles telles qu'elles sont pensées sont aussi idéologiques, évidemment. Mais parler de *l'homme* comme « facteur de troubles » se passe de commentaires.

trop voyant. Ainsi R. Dumont pense que ce drame résulte « des multiples dégradations dont les *hommes* sont responsables ⁶⁴ » et que « la première cause de la faim dans le monde est l'explosion démographique ⁶⁵ ». Ce qui nous donne la conclusion suivante : « Les sécheresses et les inondations existent, mais l'action des *hommes* est finalement primordiale. Tant qu'on ne mettra pas en priorité la lutte contre les inégalités sociales (entre nations, entre *individus*) et l'arrêt de l'explosion démographique, la famine triomphera. » Cette position aboutit à nier le rôle de l'histoire économique et politique et à privilégier comme cause profonde la mentalité arriérée des populations.

Les premiers coupables sont les nomades. Les arguments de M. Ganzin, expert FAO, méritent d'être cités : « Ils [les nomades] vivent dans un équilibre milieu/homme/bétail qui n'a rien d'une symbiose mais où, en réalité, l'un détruit l'autre, car cet équilibre est trop instable, surtout parce que le nomade refuse tout travail manuel. Du fait de leur nomadisme, une ouverture sur une économie de marché, qui valoriserait l'exploitation de leur bétail, qui leur permettrait d'acquérir des aliments de base à un prix raisonnable, est presque impossible. Aussi ces gens ne vivent pas en autosubsistance mais ils s'entre-détruisent ou s'autoconsomment ; leur alimentation est à la fois un luxe et un gaspillage sur le plan économique. Consommer plus de fromage et de lait que de céréales est un luxe que personne encore ne peut se permettre dans le monde ⁶⁶. »

On trouverait facilement les germes de cette position dans les analyses de P. Gourou sur la « manie pastorale ⁶⁷ ». Il faut remarquer que les sédentaires — les paysans — sont à peine mieux traités. Le [25] géographe français développe quelques réflexions qu'on retrouve également aujourd'hui, le mépris occidental-centrique y compris :

⁶⁴ « Les Assassins du Sahel », *op. cit.*

⁶⁵ « La Famine au programme », *Le Monde de l'éducation*, n° 3, fév. 1975, pp. 12-13.

⁶⁶ *Situation alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel*, FAO, août 1973, multigr., cité par Th. Brun et V. Kovess dans leur étude (cf. la bibliographie générale).

⁶⁷ *Leçons de géographie tropicale*, Mouton, Paris, 1971, p. 160. L'auteur nous a expliqué auparavant que « les faiblesses de l'élevage tropical sont avant tout liées à la pauvreté des techniques » (p. 158). Ce texte sur la géographie de l'élevage dans le monde tropical date de 1960-1961.

« La motorisation apparaît comme un moyen de choix pour faire sortir l'agriculture indigène de son cercle vicieux ; en effet les Africains sont bien souvent mal nourris et l'insuffisance alimentaire subie pendant l'enfance a pour résultat des lésions permanentes, du foie en particulier, et peut-être du pancréas et des reins ; d'où des *individus languissants et peu actifs, incapables d'un long effort* [souligné par nous, J. G], par conséquent de produire les aliments supplémentaires qui seraient nécessaires. Les tracteurs permettraient de rompre ce cercle vicieux en autorisant à produire plus sans effort musculaire supplémentaire ⁶⁸. »

Les rapports très officiels de la FAO insistent sur « les méthodes traditionnelles », « la faible productivité », « la commercialisation archaïque » et les « manques... » de ceci ou de cela ⁶⁹. Avec une telle vision non seulement négative mais déprédatrice, « l'écologie » prolifère sans problème.

En fait, certains des phénomènes décrits et montés en épingle existent bel et bien. La seule question qu'il faut se poser est la suivante : la sous-production vivrière, la surpopulation, le surpâturage sont-ils leur propre cause ou y a-t-il une histoire économique et sociale d'ensemble qui justifie cette évolution, donc ces phénomènes et leurs conséquences ?

Il ne faut pas croire que le développement économique est absent du « cercle vicieux » écologiste. Il est souvent évoqué, et de façon précise, mais comme une cause parmi d'autres ⁷⁰. Or, pour comprendre la famine d'aujourd'hui il faut rompre avec cette « problématique »

⁶⁸ *Ibid.*, pp. 190-191. Ce recueil (de résumés de cours) est d'une certaine façon un éloge de la modernisation. Cf. aussi (à propos du sud des États-Unis) « Civilisation et Désert », *L'Homme*, vol. VI, 3, 1966, pp. 112-119. Ce fatalisme est à rapprocher de celui de V. GISCARD d'ESTAING dans sa préface à la brochure *Guérir la misère du monde* (ministère de l'Économie et des Finances) : « Nous ne guérissons pas la misère du monde. Ni nous ni d'autres. Cette misère, même si elle change avec le temps, est inscrite dans la fibre de l'espèce humaine, comme la maladie et la mort. »

⁶⁹ Cf. Propositions préliminaires... (voir note 29).

⁷⁰ Ainsi R. GRÉGOIRE, dans *Le Courrier de l'Association*, évoque les différents effets du développement économique (capitaliste), mais pour parler d'erreurs (*op. cit.*, p. 28). De même M. Magarinos et R. Dumont parlent des phénomènes de dépendance. Mais c'est toujours comme une des variables de la situation parmi d'autres.

anhistorique. Il faut montrer *ce qui* a poussé sinon obligé les [26] paysans et les nomades du Sahel à transformer leurs conditions de production et de subsistance.

2. UNE DÉPENDANCE DESTRUCTRICE

Nous allons donc décrire à grands traits les orientations de la problématique qu'il nous semble falloir construire dans la conjoncture actuelle. Celle-ci doit être envisagée sous deux angles : d'une part comme la crise du Sahel, d'autre part comme une épreuve pour les sciences sociales (fondamentales et appliquées) de l'africanisme ⁷¹. C'est pourquoi les orientations que nous allons détailler un peu plus précisément dans la partie suivante doivent permettre de comprendre à la fois pourquoi et comment les sociétés africaines du Sahel en sont arrivées à cette crise et sur quelles bases les sciences sociales doivent s'appuyer pour en sortir. Cette orientation est déjà perceptible à l'état embryonnaire dans toute une série de travaux ⁷². Ce qu'il faut, c'est essayer de synthétiser ou de réunir ces approches et ces analyses en un tout cohérent, en un tout problématique ⁷³. Cette orientation devrait partir des trois registres de réflexion suivants :

- une histoire sociale et « naturelle » ;
- une domination économique et politique ;
- des effets sociaux nouveaux et irréversibles.

L'Afrique est dominée (par l'économie capitaliste européenne, puis mondiale) depuis fort longtemps. Les formes historiques de cette domination ont été variées dans l'espace et le temps. Mais cette réalité n'est de fait la plupart du temps qu'une abstraction. Vision anhistorique, monographie ethnico-villageoise, études technico-appliquées, idéologies européennes et bureaucratiques dominantes se sont

⁷¹ En ce qui concerne les autres disciplines assez directement concernées, je renverrai pour la climatologie aux travaux de M. Roche et pour la nutrition aux remarques de Thierry Brun dans ce même volume.

⁷² Voir notamment les études publiées dans le deuxième volume.

⁷³ Quel est l'ordre (théorique) et la nature des questions à poser ?

conjuguées pour présenter une vision très floue de l'évolution globale des sociétés africaines. Cette pratique de la recherche est si évidente qu'elle est rarement mise en cause⁷⁴. Même aujourd'hui où l'histoire de ces sociétés (et non pas de la seule pénétration européenne [27] et coloniale en Afrique noire) commence à avoir pignon sur rue⁷⁵ et où l'idée d'une certaine domination du tiers monde par les pays développés fait partie des aphorismes du « sens commun », il y a parfois quelque scandale à insister concrètement sur ces réalités, sur l'aveuglante vérité de leurs déterminismes. Pourtant le temps n'est plus celui du « Oui, mais... » en matière d'explication scientifique : les indépendances n'ont pas été ces lendemains qui chantent que certains se sont plu à rêver vers les années soixante.

La prégnance et la présence du développement capitaliste ne sont pas un slogan idéologique, mais une réalité sociale, politique et économique vécue par certaines populations africaines depuis plus de quatre cents ans⁷⁶. L'anthropologie, la sociologie, la géographie, pour ne pas parler des sciences politiques et économiques, ne sont que très marginalement investies par une problématique historique (l'histoire elle-même n'y échappe pas non plus d'une certaine façon). Cela tient évidemment, entre autres choses, aux théories dominantes de ces disciplines (en général et en africanisme en particulier) où les fonctionnalismes et les structuralismes règnent en maître⁷⁷. Parler d'histoire, c'est briser également l'idéologie et la pratique du « présent ethnographique⁷⁸ » et replacer les rapports dits traditionnels dans la logique d'ensemble de leurs contradictions et de leur évolution.

C'est ouvrir enfin une véritable histoire de la politique économique de la colonisation. Cette histoire ne sera plus cantonnée aux chapitres des monographies ethniques. Par ailleurs, c'est une histoire qui

⁷⁴ Cf. nos remarques sur ce sujet dans *Critiques et Politiques de l'anthropologie*, « Dossiers africains », Maspero, Paris, 1974.

⁷⁵ Cf. l'ouvrage de C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, « Nouvelle Clio », PUF, Paris, 1974 et leurs remarques sur ce point dans l'avant-propos (pp. 5-13).

⁷⁶ Comme le rappellent les indépendances très récentes des anciennes colonies portugaises.

⁷⁷ Cf. les remarques de M. GODELIER dans *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, « Bibliothèque d'anthropologie », Maspero, Paris, 1973.

⁷⁸ Qui est fréquemment aussi un présent sociologique ou géographique.

débouche directement sur le présent et l'avenir à travers l'examen des nouvelles politiques économiques que la crise actuelle semble susciter.

Une histoire sociale, une domination économique et politique, voilà donc les deux cadres qui nous permettent d'examiner la situation actuelle dans ce qu'elle a de spécifique et d'irréversible. Ce dernier volet nous paraît indispensable pour des raisons à la fois théoriques et méthodologiques. Analyser la situation actuelle en tant que telle, cela permet d'éviter l'approche en termes de roman-feuilleton [28] ou de roman « noir » (le *thriller*), où les années 1968-1975 constituent un dernier épisode particulièrement tragique ou un rebondissement imprévu.

C'est contraindre les chercheurs à sortir de leur « trou », à analyser *immédiatement et globalement* une réalité sociale, trop souvent perçue de façon parcellaire et partielle. C'est enfin les conduire à se demander si cette crise ne révèle pas les germes profonds d'une histoire et d'une domination. Par ailleurs, face aux recherches techniques en tout genre qui se multiplient partout, il serait bon qu'un examen scientifique des rapports sociaux tels qu'ils sont devenus ou manipulés relativise l'aspect technico-bureaucratique des solutions en jeu (si *solutions* il y a). Des travaux de grande qualité, bien que souvent disparates ou partiels, permettent déjà de poser les bases matérielles d'une telle stratégie de la recherche ⁷⁹.

⁷⁹ Cette partie est évidemment fondée sur les travaux venus à ma connaissance et sur une sélection de ceux qui, outre leur qualité de sérieux, permettent de réfléchir théoriquement leurs matériaux ou leurs « objets ».

IV. Directions de recherches

[Retour à la table des matières](#)

Les divers thèmes que nous présentons maintenant renvoient chacun à des séries de problématiques particulières et à des secteurs de recherche partiellement autonomes. Il est possible de relier ces travaux, sans lien entre eux et parfois sans lien nécessaire, grâce aux trois préoccupations que nous avons mises en avant. Il ne s'agit pas de s'approprier des travaux sous une problématique que certains de ces chercheurs récuseraient ni de transformer la logique propre de ces recherches. Je les cite ici pour leur intérêt et comme illustration d'orientations scientifiques souvent ignorées.

1. UNE HISTOIRE NATURELLE ET SOCIALE

Il va de soi que la sécheresse et la famine ont une histoire ; une histoire à expliquer, qui n'est pas explicative *en soi*. Cette histoire, c'est aussi la description des liens entre déterminismes naturels (climat, reproduction humaine) et sociaux (conditions de production).

[29]

Le climat. Je laisse de côté les travaux proprement climatologiques ou météorologiques qui s'essaient à l'histoire de l'évolution millénaire des climats ⁸⁰. L'histoire « humaine » des climats est différente : elle est le fait d'historiens et a produit des démonstrations passionnantes et

⁸⁰ Voir par exemple les contributions de Ph. CHAMARD (« Les Paléoclimats du Sud-Ouest saharien au quaternaire récent ») et de P. ELOUARD (« Oscillations climatiques de l'holocène à nos jours en Mauritanie atlantique et dans la vallée du Sénégal ») au Colloque de Nouakchott en décembre 1973 (à paraître dans le *Bulletin de l'IFAN*). Cf. également A. T. GROVE, « Désertification in the African Environment », *African Affairs*, vol. 73, n° 291, 1974, pp. 137-151. Voir aussi toute la littérature sur le dessèchement du Sahara et l'exposition « Le Sahara avant le désert » (Muséum d'histoire naturelle, 1974).

décisives ⁸¹. Mais une histoire de ce genre semble tout à fait tributaire des sources qu'elle emploie : elle n'a pas de théorie exportable. Bien que balbutiante, une telle histoire du climat est aussi possible en Afrique noire et tout particulièrement au Sahel. L'histoire des sécheresses (pour ce qui nous concerne) utilise des sources très diverses : l'archéologie, les traditions orales, les documents arabes, les récits de voyageurs et d'explorateurs, les rapports et les documents de l'administration coloniale, enfin, pour les périodes plus récentes, les relevés météorologiques. Les études de S. Robert, Ch. Toupet, S. Daveau, A. T. Grove constituent d'excellents exemples de l'utilisation d'une ou plusieurs de ces sources ⁸². Cette histoire climatique permet de situer la part relative de la sécheresse dans le déclenchement des famines.

Les famines. En effet, celles-ci sont loin d'avoir même comme détonateur (si l'on peut dire) une catastrophe climatique. Que ce soit pour l'époque précoloniale ou coloniale, des causes sociales, politiques et économiques ont pu soit amplifier ces premiers effets, soit agir [30] directement. L'essentiel du matériel de recherche est constitué par les sources évoquées précédemment. Toutefois, les indications sont plus nombreuses — et en tout état de cause plus faciles à traiter. S. M. Cissoko a montré l'usage que l'on pouvait faire des récits arabes ⁸³. B. Barry, dans son histoire du royaume du Waalo du XVII^e au XIX^e siècle, fait de nombreuses références à des récits de voyageurs ou

⁸¹ Cf. les travaux d'E. Leroy Ladurie et ceux qu'il évoque dans la quatrième partie de *Le Territoire de l'historien*, « Bibliothèque des histoires », Gallimard, Paris, 1973.

⁸² S. ROBERT, « Archéologie des sites urbains des Hodh et problèmes de la désertification saharienne au Moyen Age », et Ch. TOUPET, « L'Evolution du climat de la Mauritanie du Moyen Age à nos jours » (Colloque de Nouakchott).

S. DAVEAU, « La Découverte du climat d'Afrique tropicale au cours des navigations portugaises (XV^e et début XVI^e siècles) », *Bulletin de l'IFAN*, sér. B XXXI, 1969, pp. 953-988.

A. T. GROVE, « A Note on the Remarkably Low Rainfall of the Sudan Zone in 1913 », *Savanna (Zaria)*, II, 2, 1973, pp. 133-138.

Cf. également les pages 197-213 sur le climat dans R. MAUNY, *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, IFAN, Dakar, 1956.

⁸³ « Famines et Epidémies à Tombouctou et dans la boucle du Niger du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de l'IFAN*, série B, XXX, 3, 1968, pp. 806-821.

d'administrateurs français qui décrivent les multiples famines de la région ⁸⁴. Pour l'époque proprement coloniale, les documents officiels, des récits de témoins permettent de retracer parfois des tableaux saisissants. Ainsi J. Suret-Canale évoque rapidement les famines des années 1912-1918 ⁸⁵. C'est la famine des années 1930-1931 au Niger qui semble avoir reçu le premier traitement systématique. Les articles de F. Fuglestad et A. Salifou sont d'une précision étonnante et démontrent à l'évidence les *responsabilités coloniales* dans le déroulement des événements : aussi bien dans le déclenchement des

⁸⁴ *Le Royaume du Waalo. Le Sénégal avant la conquête*, Maspero, Paris, 1972. Voir notamment les pages 79, 109, 124, 143, 155, 195, 205, 216, 256, 277. Voir également l'épisode rapporté p. 171 dans le volume du Comité Information Sahel, *op. cit.*

⁸⁵ Cf. *Afrique noire — L'Ere coloniale, 1900-1945*, Editions sociales, Paris, 1964, p. 170-175. Voir les exemples cités pages 252-253 dans le volume du Comité Information Sahel, *op. cit.* Voir aussi J. Y. MARCHAL, *Récoltes et Disettes en zone nord-soudanienne, Chronique des saisons agricoles au Yatenga (Haute-Volta), 1907-1973*, ORSTOM, mai 1974, multigr.

causes que dans l'aggravation des effets ⁸⁶. [31] C'est ce que montre également P. Bonté dans son étude sur la Mauritanie ⁸⁷.

Ces travaux, sauf exception, ne sont pas explicitement consacrés aux sécheresses et aux famines. Néanmoins, ils laissent entrevoir la richesse des matériaux disponibles et la réalité sociale et politique des famines. Celles-ci ne proviennent pas d'incapacités productives (ou mentales). Elles sont le résultat direct ou indirect d'interventions extérieures (« humaines ») d'ordre militaire ou politico-économique. Même s'il y a objectivement sécheresse, celle-ci est rarement décisive en soi.

Le fameux « équilibre traditionnel » avait tout de même une certaine efficacité. Ce n'était certes pas l'âge d'or, et les régions sahéliennes et soudaniennes ont connu des pénuries alimentaires plus ou moins graves, plus ou moins longues. La disette récurrente existait

⁸⁶ F. FUGLESTAD, « La Grande Famine de 1931 dans l'Ouest nigérien : réflexions autour d'une catastrophe naturelle », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, LXI, 222, 1974.

A. SALIFOU, *Crise alimentaire au Niger : les leçons du passé*, IDEP, Dakar, 1974, 23 p., multigr. Les lettres officielles du gouverneur du Niger de l'époque citées par Salifou sont proprement étonnantes. De même cet extrait de compte rendu de réunion (1^{er} juillet 1931) :

« M. le Secrétaire général p.i. pense qu'en présence d'une telle calamité des dépenses peuvent être engagées, qu'aucun règlement financier ne peut être un obstacle à un ravitaillement immédiat permettant de sauver des vies humaines. Il estime donc que des dépenses peuvent être engagées jusqu'à une certaine somme.

M. d'Alexis n'est pas d'avis de procéder à des distributions gratuites, mais de faire des avances de vivres à titre remboursable. M. Macari et M. Valtaud sont du même avis.

M. le Lieutenant-Gouverneur insiste à nouveau sur les difficultés. Il fait part à la commission de l'émotion qu'il éprouve en tant qu'homme et des sentiments douloureux qui l'agitent devant ces souffrances, mais déclare que comme chef de la colonie il entend rester dans la plus stricte légalité en prenant toutes ses responsabilités.

Et il accepte, étant donné qu'il existe au budget : 1° au chapitre XIII, art. 6, § 2, au titre secours aux indigents, un crédit de 20 000 francs ; 2° au chapitre xiv, art. 2, § 4, secours exceptionnels en cas de calamité publique, un crédit de 25 000 francs, de consentir dans cette limite à se justifier d'une dépense, tout en faisant ressortir que, si nous nous laissons aller à nourrir aujourd'hui une partie de la population, nous aurons, étant donné sa mentalité, à subvenir l'an prochain aux besoins de toute la colonie. »

⁸⁷ Cf. *Pasteurs et Nomades — l'exemple de la Mauritanie*, dans le volume II.

indépendamment des facteurs externes. Mais les ethnographies du présent mi-précoloniales mi-coloniales insistent rarement sur la logique des structures socio-économiques précapitalistes. Les populations survivaient, mais ne connaissaient pas la désintégration sociale que les nouvelles conditions de production pour le marché ont imposée progressivement ou violemment.

Certaines populations ont vécu toujours avec la sécheresse et/ou la famine : des traditions orales sont là pour prouver le vécu de cette histoire ⁸⁸. De bons travaux ethnologiques existent toutefois qui expliquent, parfois de façon empirique, les conditions d'adaptation des populations à certaines des contraintes de l'environnement. Je pense tout particulièrement à ceux qui ont eu comme objet les nomades et les pasteurs ⁸⁹. Les travaux sur les agriculteurs sédentaires sont certes plus nombreux, mais, comme cette situation d'insécurité [32] objective ne s'impose pas avec la même force, ils sont plus discrets sur les difficultés anciennes. Que l'on qualifie ces travaux d'anthropologie économique ou d'histoire ethnologique importe peu. Ce qu'il faut démontrer, c'est la logique équilibrée, la rationalité de ces rapports de production. Tâche d'autant plus importante que les théories et idéologies dominantes qualifient les changements en cours de rationnels.

2. UNE DOMINATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

L'histoire du contexte naturel et social où se produisent ces « catastrophes » étant connue, il convient d'analyser les mécanismes de rupture, de transformation introduits par la pénétration européenne. Depuis le commerce des esclaves, les différentes étapes de la traite jusqu'aux investissements multinationaux se font jour petit à petit les mécanismes du développement capitaliste *sur* l'Afrique et *en* Afrique.

⁸⁸ Voir par exemple B. W. ANDRZEJEWSKI, « Drought as Reflected in Somali Literature », *Savanna* (Zaria), II, 2, 1973, p. 139-142.

⁸⁹ Voir les travaux de J. Gallais, E. Bernus, J. Swift cités dans la bibliographie générale.

La politique économique du pouvoir colonial

L'histoire économique de la période coloniale est encore très mal connue et surtout pour les pays anciennement sous domination française⁹⁰. Mais, si cette histoire économique est mal connue, l'histoire de la politique économique coloniale *en tant que telle* est quasiment ignorée. Or c'est avant tout au niveau des décisions (ou absences de décisions) de l'administration coloniale que certaines transformations ont pu se produire. La relecture d'un ouvrage comme *Les Paysans noirs* de R. Delavignette éclaire de façon étonnante les états d'âme contradictoires de l'administrateur et les moyens utilisés pour lancer des cultures commerciales⁹¹. Les sources d'une telle histoire existent, et les travaux que nous avons cités sur la famine de 1930 au Niger montrent qu'il est possible de reconstruire dans un certain détail la politique économique quotidienne défendue [33] et impulsée par l'administration sur le « terrain ». Cette analyse de la politique économique réelle confirmerait certainement de façon empirique les analyses théoriques globales consacrées aux mécanismes de la domination coloniale et capitaliste.

Le bilan des transformations

La crise actuelle est un révélateur des effets profonds de cette politique, et de sa continuation à l'époque des indépendances. Les bilans du développement, il en existe des milliers. Que l'on prenne les travaux des chercheurs ou des experts, on trouve toujours un chapitre ou un paragraphe, sinon une thèse ou un rapport complet, sur ce problème. Mais il y a bilan et bilan. On peut faire une description des

⁹⁰ Je pense surtout aux travaux de J. SURET-CANALE (*op. cit.*, et *De la colonisation aux indépendances : 1945-1960*, Editions sociales, Paris, 1972) et de C. COQUERY-VIDROVITCH (sur le Congo notamment et « De l'impérialisme ancien à l'impérialisme moderne : l'avatar colonial », in A. ABDEL-MALEK (éd.), *Sociologie de l'impérialisme*, Anthropos, Paris, 1971). On trouvera une synthèse générale dans C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, *op. cit.*

⁹¹ Stock, 1931. On en trouvera un résumé analytique dans le volume du Comité Information Sahel (« Manières de blancs », pp. 41-47).

« changements », faire des additions, comparer des revenus ou des taux de scolarisation et ne rien comprendre *de fait* à ce qui se passe. C'est pourquoi la bonne littérature sur ce point est finalement très maigre. Même les travaux qui replacent les changements dans la logique capitaliste ne font pas toujours cet effort d'imagination sociologique qui consiste à aller jusqu'au bout de certaines prémisses. Des généralités exactes deviennent des banalités ou, pire encore, passent pour des affirmations gratuites ou *a priori*. On juxtapose une description empirique plus ou moins fonctionnaliste et un point de vue théorique et critique sans qu'il y ait de lien interne qui en fasse une même et seule démonstration.

C'est dire l'urgence et l'importance qu'il y a à développer des analyses dont le bilan ne soit pas un simple constat. Prenons quelques exemples. L'étude de Claude Raynaud m'en semble le prototype, de même que le bref panorama d'A. Lericollais ⁹². Mais plus significatives sont des études récentes consacrées aux conditions et conséquences sociales du développement arachidier au Sénégal. Ce thème « bateau » est moins bien connu qu'il semble. Les travaux novateurs de J. Roch et G. Rocheteau ⁹³ et la remarquable analyse théorique de ce phénomène publiée dans le volume du Comité Information [34] Sahel ⁹⁴ renouvellent très largement la problématique d'ensemble. À la lumière de ces recherches fondées sur une littérature ancienne et considérable, on comprend immédiatement la nécessité mais aussi la difficulté d'établir un bilan significatif *et de portée théorique*.

Les nouvelles politiques économiques

⁹² Cf. *Le Cas de la région de Maradi (Niger)*, dans le volume II, et A. LERICOLLAIS, « La Sécheresse et les populations de la vallée du Sénégal » (Colloque de Nouakchott).

⁹³ Cf. J. ROCH, *Les Migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais*, ORSTOM, Dakar, 1974, 52 p., multigr.

G. ROCHETEAU, *Société wolof et Mobilité*, ORSTOM, Dakar, 1974, et *Mouridisme et Economie de traite*, Dakar, fév. 1975, 26 p.

⁹⁴ Chap. III : « Les Effets sociaux de l'agriculture commerciale. Le cas de l'arachide au Sénégal », *op. cit.*, pp. 71-96.

De nouvelles formes de développement capitaliste sont en train de se mettre en place en Afrique noire. Les raisons de ces changements actuels sont diverses et tiennent à la fois à l'évolution du capitalisme développé lui-même et aux répercussions de la crise mondiale (financière, énergétique et alimentaire ⁹⁵). La crise propre du Sahel vient à point — d'une certaine façon — pour faciliter ou accélérer localement l'adoption et l'adaptation de ces nouvelles politiques économiques.

Il est possible d'analyser les projets en cours, d'essayer de comprendre le fonctionnement des appareils d'État et de comprendre quelles sont les solutions que la conjoncture semble imposer ⁹⁶. Ces nouvelles politiques vont peut-être se concrétiser assez rapidement. Qu'elles « réussissent » ou non est un autre problème. Ce qui nous intéresse, c'est la possibilité de pouvoir étudier directement et concrètement (sur le terrain) les nouvelles transformations économiques et sociales qu'elles vont entraîner ou sanctionner. Deux séries de problèmes sont à l'ordre du jour :

- * le développement urbain incontrôlé, les migrations et les nouvelles implantations industrielles ;
- * l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage, le commerce interne des produits vivriers et les supports technologiques d'une nouvelle agriculture d'exportation (barrages, cultures maraîchères et vivrières, ranching).

En fait il s'agit de traiter la consolidation du passage du colonialisme [35] au néo-colonialisme ⁹⁷. Des recherches sont déjà en cours sur les

⁹⁵ L'analyse théorique et empirique de ce phénomène dépasse très largement le cadre des préoccupations que nous tâchons de mettre en avant. Cf. les analyses de S. AMIN dans *Le Développement inégal*, Editions de Minuit, Paris, 1973, et « Une crise structurelle », *Minuit*, n° 9, mai 1974.

⁹⁶ Cf. « Les Organismes d'"aide" au développement et les investisseurs privés face à la sécheresse », *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, *op. cit.*, pp. 157-170, et la troisième partie de l'article de R. Meunier dans ce même volume.

⁹⁷ La définition *théorique* de la structure du néo-colonialisme est une tâche de première importance, et peu de travaux s'y sont véritablement consacrés. On

conséquences sociales de certaines de ces nouvelles réalisations⁹⁸, mais il faut les multiplier.

trouvera des éléments empiriques dans le recueil de G. BLANCHET, J.-M. GASTELLU, J. ROCH et G. ROCHETEAU, *Structures sociales et Développement économique : contribution à l'étude de la formation du capital au Sénégal*, ORSTOM, Dakar, 1974, 118 p.

⁹⁸ Ainsi au Sénégal sur l'entreprise du maraîchage industriel BUD ou sur l'opération Terres neuves financée par la BIRD.

Cf. B. VERHAEGEN, *Introduction à l'histoire immédiate. Essai de méthodologie qualitative*, Gembloux, J. Duculot, 1974, 199 p.

3. LA SITUATION ACTUELLE

Cependant, il ne faudrait pas que les préoccupations explicatives, théoriques et historiques nous empêchent de voir *effectivement ce qui se passe*. L'histoire immédiate existe et devient de plus en plus nécessaire⁹⁹. Sur ce point également la crise du Sahel a servi de révélateur, et je ne reviendrai pas sur les prudences, les lacunes ou les mensonges du journalisme mondial et surtout français. C'est pourquoi les chercheurs des diverses sciences sociales se doivent de parler, de raconter. En effet, l'ethnologue a souvent pris la parole pour parler de ceux qui se taisent (ou qu'on a fait taire), de ceux qui ne parlent pas parce que leur discours ne serait pas conforme à l'image qu'on se fait d'eux et *qu'ils doivent se faire d'eux-mêmes*. Il faut utiliser les moyens qui sont les nôtres pour que ces formes d'expression sociale (et politique) soient connues et se fassent publiques. Comme exemples je pense aux recueils d'entretiens publiés par l'équipe ORSTOM ayant travaillé sur les Mourides¹⁰⁰ ou au volume de documents de l'équipe IDEP dirigée par J. Bugnicourt¹⁰¹. Cette démarche fait partie d'une approche d'ensemble qui est à la fois théorique, méthodologique et politique¹⁰².

[36]

Cette histoire immédiate est donc d'abord un droit à la parole de ceux qui ont subi ou subissent *tous* les effets de la situation actuelle : la perte des troupeaux et des récoltes, les migrations « forcées », la désintégration familiale et individuelle, l'humiliation de l'assistance alimentaire, la répression policière et administrative. Cette histoire immédiate est également une analyse, une description anthropologique de la réalité sociale quotidienne et des mécanismes mis en place pour « résoudre » les problèmes. Certains des textes que nous publions

⁹⁹ Cf. Ph. COUTY, *Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol*, vol. I, ORSTOM, Dakar, 1968, multigr.

¹⁰⁰ J. COPANS, *ibid.*, vol. II.

J. ROCH, *Les Mourides du vieux bassin arachidier sénégalais — Entretiens recueillis dans la région du Baol*, ORSTOM, Dakar, 1971, multigr.

¹⁰¹ *Entretiens avec des nomades refoulés par la sécheresse*, IDEP, Niamey, 1974.

¹⁰² Cf. notre introduction à *Critiques et Politiques de l'anthropologie*, *op. cit.*

correspondent à cette tâche. Ainsi S. Lallemand, sans rentrer dans l'explication des causes et des mécanismes, nous restitue minutieusement les conditions de survie d'un village mossi en 1973 ¹⁰³. Les enquêtes de T. Brun et V. Kovess ou de J. Bugnicourt ¹⁰⁴ sur les camps proposent des éléments inédits sur les contraintes propres à la situation de réfugié. Enfin, en ce qui me concerne j'ai essayé de montrer qu'il y a un discours et des réactions paysannes face à la crise, que l'absence de « jacquerie » ou d'explosion n'est pas synonyme de passivité ou d'aliénation ¹⁰⁵. Sur un autre registre, le rapport Carnegie ¹⁰⁶ constitue une contribution importante au démontage du fonctionnement interne des organisations d'aide et de secours. Là aussi il y a un terrain d'analyse trop souvent négligé. Des monographies concrètes sur la marche interne des opérations et institutions de développement « sur le terrain » devraient compléter l'analyse nécessaire de leurs effets sociaux et économiques. Dernier domaine, enfin, les retards de l'acheminement, les détournements, les gaspillages, le marché noir qui ne doivent que très peu au *hasard*. Le pourquoi et le comment de ces trafics seraient instructifs. Pour nous, mais surtout pour ceux qui en sont les victimes.

janvier 1975

¹⁰³ Cf. « La sécheresse dans un village mossi de Haute-Volta », vol. II.

¹⁰⁴ Cf. Th. BRUN et V. KOVLESS, « Situation alimentaire des populations nomades du Sahel durant la sécheresse. Etude de cas et réflexions », *Cahiers de nutrition et de diététique*, IX, 2, 1974 (voir aussi plus loin l'étude de Th. Brun qui reprend une partie de ces informations).

J. BUGNICOURT, *Un peuple privé de son environnement*, IDEP, Dakar, 1974.

¹⁰⁵ Cf. « La Sécheresse en pays mouride (Sénégal). Explications et réactions idéologiques paysannes », vol. II.

¹⁰⁶ Cf. R. MORRIS et H. SHEETS, *Disaster in the Desert. Failures of international relief in the West African drought*, Washington, 1974.

[37]

ANNEXE

[Retour à la table des matières](#)

Il est bien évident que J.-F. Held ne pouvait en quelques heures débrouiller les problèmes de l'exploitation des pays sous-développés. Devrait-il, pour autant, les ignorer, sinon les nier ?

J.-F. Held résume en quelques pages tous les poncifs, toutes les aberrations, tous les phantasmes et surtout toutes les erreurs de la vieille ethnographie : populations demeurées primitives, préservées des contacts avec la civilisation et où ne circulent que quelques ethnologues et autres explorateurs ; exotisme, psychologisme, désir de croire que ces hommes surgis du passé détiennent quelque sagesse cachée qui les préservera du mal occidental — pensée rassurante qui permet de les laisser à leur sort sans mauvaise conscience.

Ce que J.-F. Held ne dit pas, c'est que ces populations sont administrées, recensées, taxées et imposées depuis trois quarts de siècle ; que, contraintes de payer des impôts chaque année plus lourds, des « emprunts » jamais encore remboursés, des cotisations diverses, ou de participer à la Loterie nationale obligatoire, soumises aux marchés du bétail et des vivres, vendant leurs animaux au plus bas des cours et achetant le mil au plus haut, elles sont transformées en agents destructeurs des sols, fournissant, par la pratique d'une économie destructrice qui les condamne à mort, les moyens d'enrichissement des bureaucrates et des commerçants. Paradoxalement sans doute, aux yeux de J.-F. Held, ces nomades pauvres sont la source de richesses pour d'autres.

Claude MEILLASSOUX
Le Nouvel Observateur
23 juillet 1973

[38]

Non, *Le Nouvel Observateur*, pas vous. Au moment où toute une presse s'emploie à noyer un désastre sous un flot de mystifications, pourquoi nous donnez-vous le reportage de J.-F. Held, comme ça, sans rien d'autre, avec ces arguments-là, ces amalgames-là ? [...] Votre reporter n'a rien vu, rien compris. Et surtout pas la condition économique des populations dont il parle. Car passe encore que vous ressortiez les mœurs exotiques des Bororos. L'exotisme des Bororos, ça paie à tous les coups : le « choc », comme vous dites... Mais il s'agit d'autre chose dans votre article : de famine et de sécheresse... Les Bororos, cette fois, c'est fini. La sécheresse actuelle, c'est le crépuscule. Alors, vous parlez d'économie. Et vous nous faites le coup du défi du sauvage : « Qui fera faillite le premier ? Les Bororos ou nous ? » Pari stupide : ils ne vont pas survivre... Le type d'ethnographie que vous pratiquez, ça ne se fait plus que dans les clubs de vacances : les Bororos ne sont pas une société perdue dans les sables. De quoi vivent-ils, puisqu'ils ne mangent pas leurs vaches, ou peu ? De mil. Et le mil, qui le produit ? Des agriculteurs sédentaires : sans paysans, pas de nomades ! Comment sont-ils venus s'échouer là, à la limite du désert ? Parce qu'ils ne trouvent plus de pâturage ailleurs et parce que l'État les protège, sans quoi ils n'y seraient pas, chassés par ceux qui étaient là avant eux : pasteurs et agriculteurs qu'ils ont raziés autrefois, quand ils étaient conquérants. Il n'y a pas de bons sauvages... Et les impôts ? Les taxes sur le bétail, qui obligent à vendre les vaches ? Ça rapporte beaucoup au fisc, Y « inutile » troupeau des Bororos. Ça paie des puits, des routes, ça fait vivre des marchands et des « évolués ». Qui paie les charmes des filles bororos qui vont se prostituer à Maradi ? Et pourquoi n'y a-t-il plus de pâturage au sud ? Vous ne dites pas que les Bororos trouvent de quoi nourrir leurs vaches sur les chaumes des paysans en saison sèche. Mais, cette année, les chaumes ont disparu. [...]

Vous dites une chose invraisemblable, ahurissante, qui donne la mesure de votre appréhension de la situation : vous osez écrire que « l'impact du néo-colonialisme et de l'arachide sénégalaise sur le calvaire des Wooddabes du puits Maggia ne [vous] a guère sauté aux yeux ». Mais où étaient-ils les yeux de votre reporter ? Au Sénégal ou au Niger ? L'arachide au Sénégal, c'est sûr, a peu de chose à voir ici, encore qu'elle concurrence celle du Niger. Mais l'arachide du Niger ? C'est bien un pays arachidier, le Niger, non ? Pour son malheur... Et

l'arachide, qui l'a introduite ? Le colonisateur, non ? Et pourquoi ? Pas pour nourrir les populations locales, puisque c'est destiné à nos usines. Mais ça a permis de « rentabiliser » ce territoire, d'introduire la monnaie française, d'implanter des sociétés de traite, de répandre des produits [39] manufacturés, non ? Et le moteur de l'expansion arachidière, qu'est-ce que c'est sinon l'impôt ? L'impôt exigé en monnaie, obtenue par la vente de l'arachide. Et la pression fiscale augmente toujours. Elle dépasse le revenu arachidier. Car le prix de l'arachide baisse. Il faut cultiver de plus grandes surfaces, abandonner les jachères, défricher. L'arachide use le sol, tue la forêt, provoque l'érosion. Et ça concurrence le mil. Autrefois, les agriculteurs du pays nourrissaient une partie du Sahara. Aujourd'hui, ils importent du mil, dont les cours augmentent et qu'il faut payer avec de l'argent. Il n'y a plus de réserves dans les greniers. Les terres cultivées remontent vers le nord, réduisent les pâturages, dénudent le sol. Le désert avance. Comme les nomades se nourrissent de mil, paient l'impôt, achètent ce qu'ils ont, ils sont de plus en plus engagés dans le marché. Et ça n'a pas d'importance, l'arachide et le système colonial ? Vous n'en parlez guère. Vous dites incidemment qu'un certain « seigneur » posséderait plus de 100 000 vaches : de quoi user un pâturage. Mais ce « seigneur », ce n'est pas un nomade. Si je ne m'abuse, c'est un haut personnage du gouvernement du Niger. Et il n'est pas le seul. Il existe tout de même un État nigérien dominé par des privilégiés qui ne souffrent guère de la faim, eux, et dont beaucoup spéculent sur la famine. Celle-ci n'est pas un désastre pour tous. Les impôts des Bororos, comme ceux des paysans, contribuent à l'entretien de ce système, qui a tout de même son rôle dans la désertification du pays. [...] Comment faire face à la désertification ? Voilà le problème. Il y avait autre chose à dire à ce propos que le verbiage d'un naïf.

Guy NICOLAS

Le Nouvel Observateur

13 août 1973

[40]

[41]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 2

**“LES FACTEURS
CLIMATIQUES.”**

Yves Albouy et Bruno Boulenger

I. Le climat sahélien

[Retour à la table des matières](#)

Le soleil, essentiel à la vie, conditionne un grand nombre de phénomènes terrestres, notamment le climat. Les régions intertropicales, frappées par les rayons verticaux du soleil, reçoivent un excédent d'énergie par rapport aux régions polaires frappées par les rayons obliques. Cet excédent d'énergie tend à gagner les régions à déficit d'énergie : c'est l'origine des circulations océaniques et atmosphériques. Pour l'atmosphère, l'équateur énergétique (ou météorologique) correspond à la ligne des basses pressions séparant les deux hémisphères. Pendant la saison de réchauffement de l'hémisphère nord (été boréal), l'équateur énergétique est repoussé vers le nord et, la surface de chauffe de l'hémisphère sud augmentant au détriment de celle de l'hémisphère nord, l'équilibre énergétique du globe peut être atteint.

Il est admis que les climats de la zone intertropicale sont réglés par la réunion de deux masses d'air et leurs déplacements au cours des saisons.

La première de ces masses d'air est sèche, continentale (zone anticyclonique du Sahara), et tend à s'étendre au sud vers l'Atlantique. Elle établit un mouvement d'air sec et frais de direction N.E.-S.O. [42] dans l'Afrique de l'Ouest. C'est l'alizé de l'hémisphère boréal, connu sous le nom d'harmattan.

La deuxième est d'origine océanique. Son extension dépend du développement de l'aire anticyclonique de Sainte-Hélène. C'est l'alizé de l'hémisphère austral ou mousson.

Ce courant d'air chaud et humide s'enfonce en biseau sous les masses d'air sec et frais en provenance du continent. La ligne de contact entre ces deux masses d'air est appelée front intertropical (FIT).

À partir de la trace au sol du FIT et le long de celui-ci vont se mettre en place quatre types de temps (cf. figure 1).

TYPES DE TEMPS LIÉS AU FRONT INTERTROPICAL

ZONE A : en avant du front, la zone A est sous l'influence directe de l'air sec et frais continental, les précipitations sont nulles.

ZONE B : située juste en arrière du front. Il s'y accumule au cours de la journée des masses d'air humide provenant de l'évaporation sur l'océan, et poussées vers le nord par les alizés. En fin de journée, l'évaporation diminuant, les courants d'air sec anticyclonique repoussent le front emprisonnant des masses d'air humide qui s'élèvent vers les couches supérieures froides pour y former des cumulus. À cette ascension rapide sont souvent liés des phénomènes orageux, entraînant des précipitations qui, le plus souvent, n'atteignent pas le sol, étant évaporées au cours de leur chute.

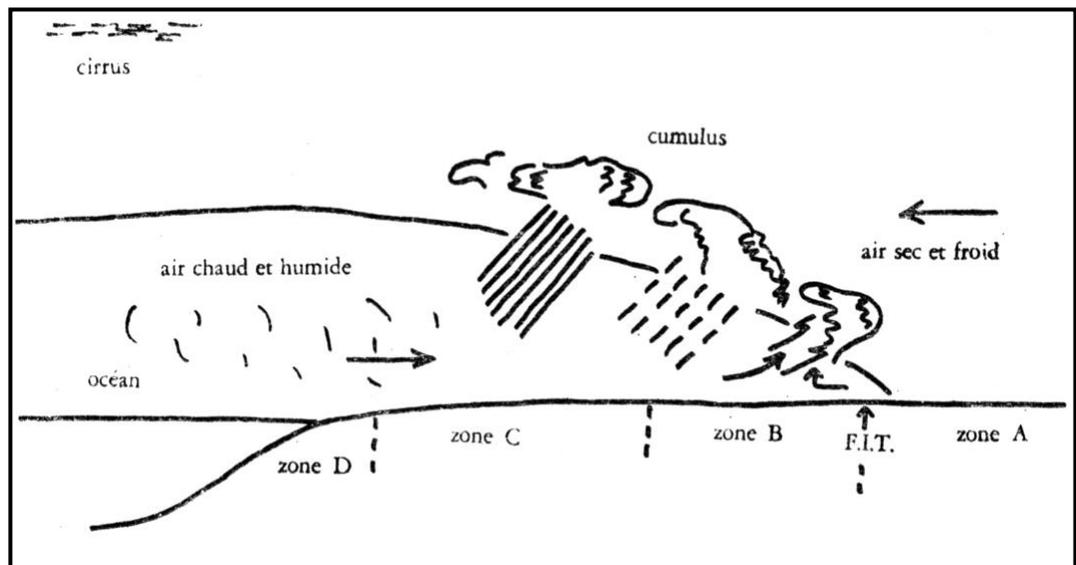
ZONE C : les cumulus formés le long du front sont repoussés vers le S.O. par le courant froid et sec dépendant de la zone anticyclonique. Ils se refroidissent progressivement, et sont à l'origine à 150 à 200 km en arrière du front de pluies abondantes.

ZONE D : les nuages sont de moins en moins abondants et se transforment en cirrus voilant le ciel en permanence. Les précipitations sont rares.

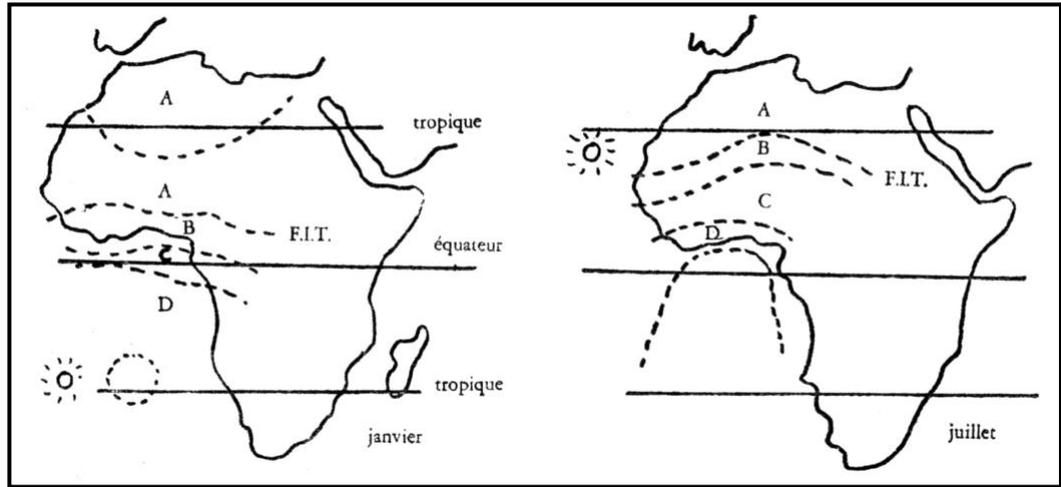
ZONES CLIMATIQUES DE LA RÉGION INTERTROPICALE

Le front intertropical se déplace en cours d'année suivant le mouvement de l'équateur énergétique lié au mouvement apparent du soleil lui-même. Les types de temps correspondants se déplacent en

[43]

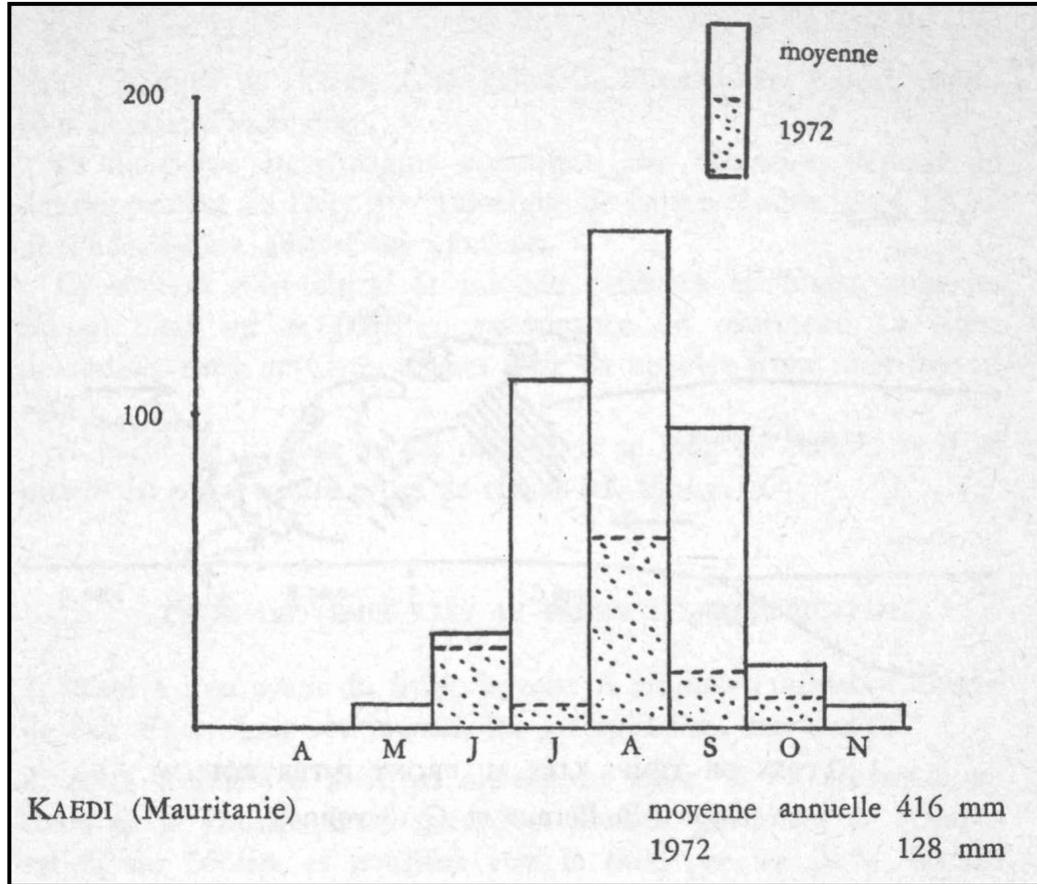


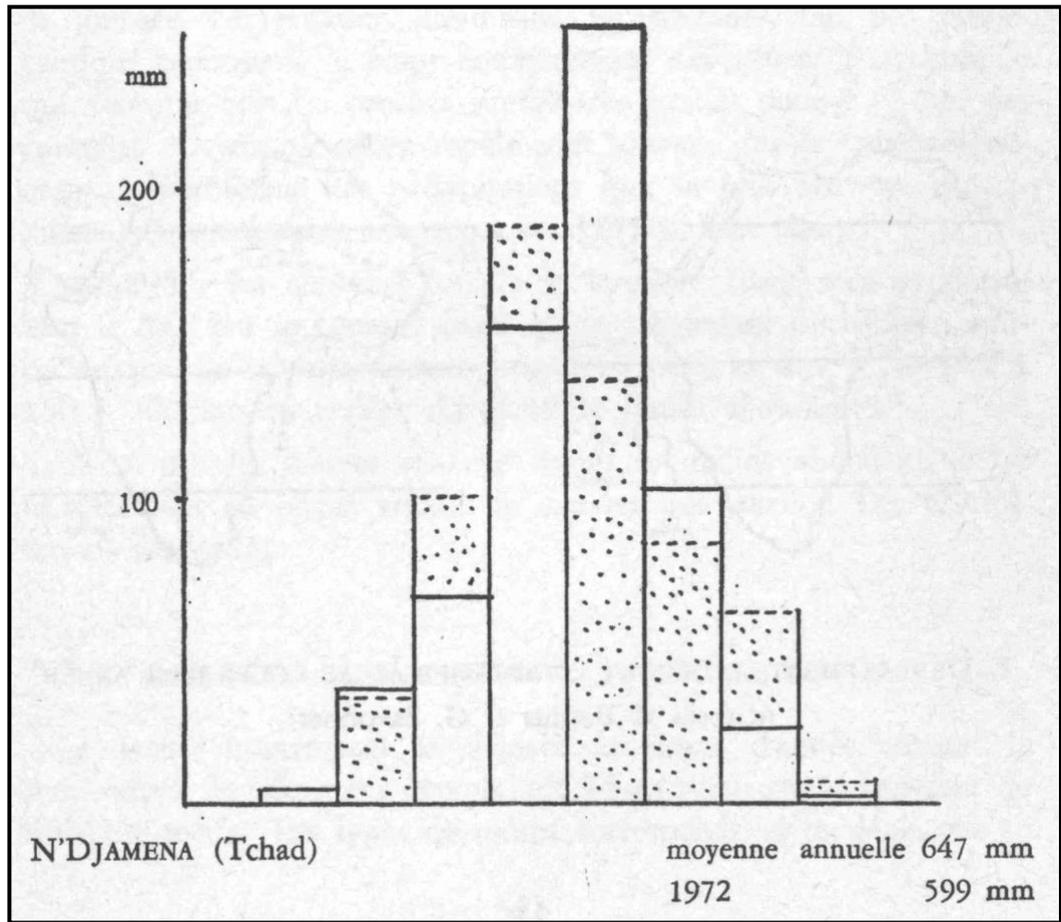
1. Types de temps liés au front intertropical
(d'après E. Bernus et G. Savonnet)



2. Déplacements du front intertropical au cours de l'année
(d'après E. Bernus et G. Savonnet)

[44]





3. Hauteurs de pluies mensuelles

[45]

suivant le FIT, ainsi qu'on le montre sur la figure 2. Il en résulte la distinction possible entre quatre types de climats entre l'équateur et les tropiques, types de climats étroitement liés aux régimes des pluies.

1. LE CLIMAT ÉQUATORIAL : les pluies sont abondantes et régulièrement réparties, soit sur toute l'année, soit en deux saisons des pluies dans la zone subéquatoriale.
2. LE CLIMAT SOUDANIEN : comprend une saison sèche et une saison humide. Les chutes de pluies sont relativement fréquentes et régulières, elles ont lieu entre mai et octobre.
3. LE CLIMAT SAHÉLIEN : est caractérisé par une longue saison sèche (huit ou neuf mois). Les chutes de pluies sont plus rares et très souvent sous forme d'orages. Elles se répartissent entre le 15 juillet et le 15 septembre.
4. LE CLIMAT DÉSERTIQUE est très sec. Les pluies sont excessivement rares. Il n'y a plus lieu de parler de saison des pluies.

II. Climat normal et sécheresse

MESURE DES PLUIES OU PLUVIOMETRIE

[Retour à la table des matières](#)

Des pluviomètres ont été installés depuis plusieurs dizaines d'années ; ce sont des instruments qui permettent de mesurer les quantités d'eau reçues en chaque station, quantités qui sont exprimées en millimètres.

Les météorologistes ont l'habitude de faire les sommes des pluies reçues en chaque station d'observation, mois par mois, année par année, afin d'obtenir pour chaque station les hauteurs d'eau mensuelles et annuelles. En faisant les sommes des hauteurs mensuelles et annuelles après plusieurs années d'observations et en divisant ces sommes par le

nombre d'années, ils obtiennent les hauteurs moyennes mensuelles et annuelles. Sur la figure 3 sont représentées les hauteurs moyennes mensuelles correspondant aux stations de Kaedi (Mauritanie) et de N'Djamena (Tchad). On remarque, comme il a été dit plus haut, que l'essentiel des pluies est concentré dans les trois mois de juillet, août et septembre.

[46]

VARIABILITÉ DU RÉGIME DES PLUIES

Les zones hachurées de la figure 3 représentent les hauteurs de précipitations pour l'année 1972. A Kaedi, il n'est tombé que 128 mm d'eau au lieu de 416 mm en année « normale », soit un déficit de 69%, tous les mois étant déficitaires. À N'Djamena, les mois d'août et septembre sont déficitaires, les autres mois sont « normaux » ou excédentaires, et le déficit annuel est inférieur à 8%. Ces constatations amènent deux remarques : d'une part, les variations d'une année à l'autre peuvent être énormes, ainsi que le montrent les hauteurs d'eau de Kaedi : la variabilité interannuelle est très forte dans ces régions, pour employer un langage de climatologue ; d'autre part, les variations peuvent être très fortes au cours d'une même saison des pluies d'une région à l'autre : de Kaedi à N'Djamena le déficit, pour 1972, passe de 69 à 8%.

Ajoutons qu'il peut exister également de fortes variations d'un mois à l'autre, pour une même station, à l'intérieur d'un même hivernage. C'est ainsi qu'en 1966, à Dakar, la saison des pluies ne débutait véritablement que dans la deuxième quinzaine du mois d'août, soit avec plus d'un mois de retard. Les pluies devaient être surabondantes en septembre, et de ce fait la hauteur annuelle était supérieure à la moyenne. De telles variations peuvent être très graves pour l'agriculture dans le cas, par exemple, où le manque de précipitations se produit au moment même de la germination.

PLUIES ET VÉGÉTATION

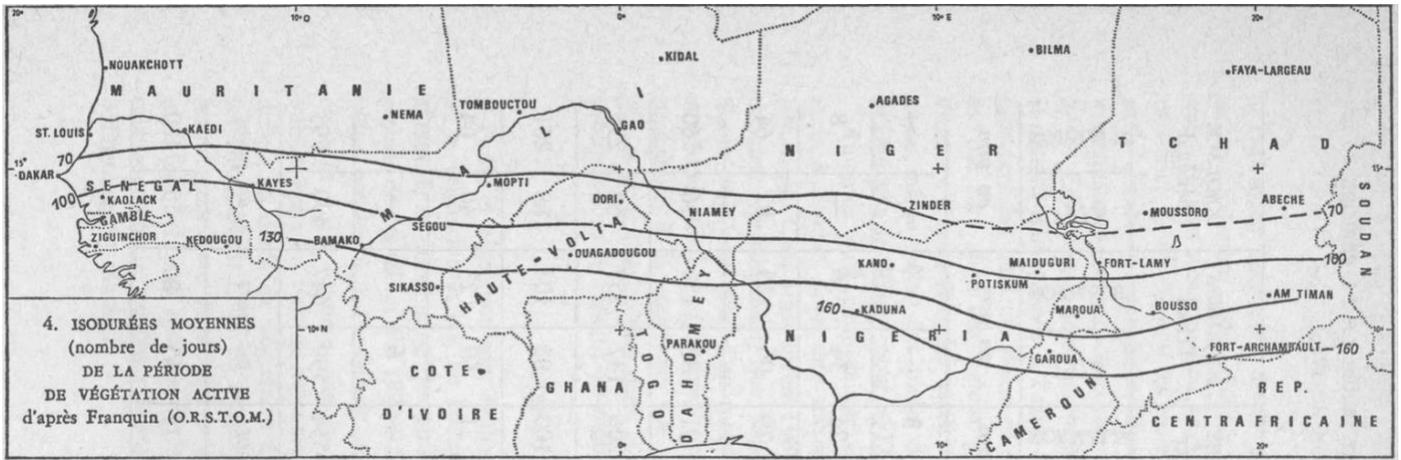
Pluies et végétation sont évidemment liées. En considérant la durée de la végétation active, les botanistes constatent qu'elle dépend tout autant de la distribution des pluies dans le temps que de la quantité globale de ces pluies. En 1972 à Niamey (Niger), le déficit global des pluies est de 33%, le déficit mensuel passe de 0 en juillet à 60% en août : on constate que la durée de végétation active est de quinze jours au lieu de soixante-quinze jours (durée moyenne) ; le déficit en durée de végétation est donc de 80%. Dans le tableau suivant (tableau I, dû au secrétariat d'État aux Affaires étrangères), les hauteurs d'eau mensuelles et annuelles, en moyenne et pour 1972, sont figurées ainsi que les durées de végétation correspondantes, et cela pour quatre stations : Niamey (chiffres cités plus haut), Kaedi, N'Djamena et Kaolack.

[47]

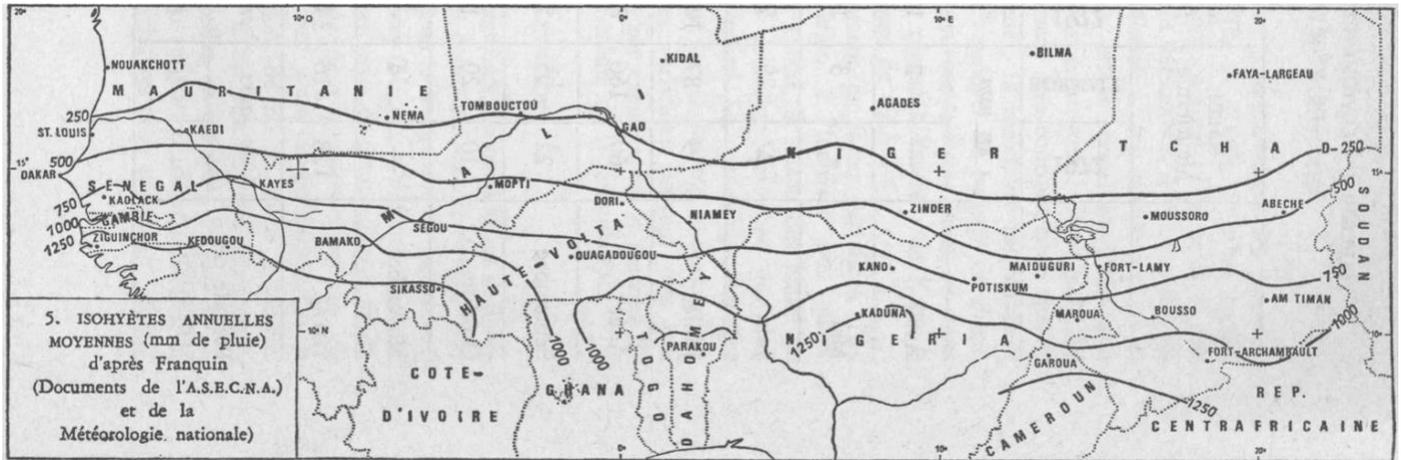
Tableau I.
Pluviométrie et durée de la période de végétation active

	KAEDI Mauritanie		NIAMEY Niger		N'DJAMENA Tchad		KAOLACK Sénégal	
	1972	Normale	1972	Normale	1972	Normale	1972	Normale
	<i>en mm</i>		<i>en mm</i>		<i>en mm</i>		<i>en mm</i>	
Avril	—	2	11	3	—	5	—	—
Mai	—	3	16	24	34	36	—	8
Juin	27	29	55	79	96	65	82	61
Juillet	9	87	102	101	187	156	16	160
Août	60	166	82	206	137	257	164	295
Septembre	22	95	57	100	85	104	188	201
Octobre	10	20	16	21	60	23	40	64
Novembre	—	4	—	—	6	1	—	4
TOTAL	128	416	343	534	599	647	490	793
Période de végétation	<i>en jours</i>		<i>en jours</i>		<i>en jours</i>		<i>en jours</i>	
	—	40	15	75	65	80	55	100

[48]



4. Isodurées moyennes (nombre de jours) de la période de végétation active d'après Franquin (O.R.S.T.O.M.)



5. Isohyètes annuelles moyennes (mm de pluie) d'après Franquin (Documents de l'A.S.E.C.N.A. et de la Météorologie nationale.)

[49]

En utilisant les moyennes annuelles, il est possible de dresser une carte des zones d'égale durée de végétation active. Les limites de ces zones sont les lignes d'égale durée moyenne, dites « isodurées ». Ces lignes sont à peu de chose près parallèles à celles d'égale hauteur annuelles moyennes, dites « isohyètes », ainsi qu'on peut le voir sur les figures 4 et 5. Les zones délimitées sont sensiblement parallèles à l'équateur.

Pour les climatologues, on l'a vu, le climat soudanien à pluies assez fréquentes se distingue du climat sahélien à saison sèche plus longue et pluies irrégulières. La première région correspondrait à la zone de 600-1 200 mm, la deuxième à la zone 200-600. On sait que la sécheresse de 1972 a affecté l'ensemble des régions comprises entre les isohyètes 1 000-1 100 et la limite sud du climat désertique (moins de 200 mm), et a imposé pour cet ensemble, dans le langage courant, le terme de Sahel. C'est cette nouvelle signification du terme de Sahel que l'on utilisera dans la suite de ce chapitre. Si l'on veut distinguer deux zones, on parlera simplement de zones nord et sud.

FLEUVES, LACS ET NAPPES DU SAHEL

Les fleuves sont alimentés par l'ensemble des eaux de surface de leur bassin, eaux provenant des pluies. Une partie des eaux pluviales ne reste pas en surface, mais alimente par infiltration les nappes souterraines. La part des eaux de surface qui constitue les fleuves est encore amoindrie par l'évaporation. Cette évaporation dépend essentiellement de l'énergie du rayonnement solaire, et les climatologues estiment cette évaporation constante dans le temps, à l'échelle de quelques dizaines d'années tout au moins. La quantité d'eau véhiculée par le fleuve, c'est-à-dire le débit, mesurée par exemple en mètres cubes seconde, doit donc être proportionnelle à la somme des pluies tombées précédemment sur le bassin. Ainsi la figure 6 montre les débits du Chari à N'Djamena : le maximum « normal » se situe fin octobre, il y a retard par rapport au maximum des pluies situé au mois d'août. Le maximum de l'année 1972-1973 est inférieur de plus de la

moitié au maximum normal, et le maximum de 1973-1974 est encore très loin de la norme.

Des déficits dans les crues sont extrêmement préjudiciables à l'agriculture. D'ordinaire, à la suite de la saison des pluies, les fleuves sortent de leur lit, vallée assez encaissée dans laquelle ils s'écoulent en saison sèche, et s'étendent sur la plaine alluviale. [50] Les paysans pratiquent alors soit la culture du riz, soit — après la décrue — n'importe quel type de culture habituel à ces régions. Après la saison des pluies, les fleuves n'ont pas débordé de leur lit de saison sèche et aucune culture de riz ou de décrue n'a été possible hormis dans les rares centres d'agriculture équipés de motopompes. Pour la quasi-totalité des paysans, très nombreux en bordure des fleuves, c'est la catastrophe.

Dans les tableaux suivants (II et III), dus à M. Roche, sont groupées les données se rapportant à des fleuves de la région sud : Sénégal, Niger, Volta, Logone, Chari, Sanaga, Sangha et même Oubangui.

Tableau II.

Comparaison des débits moyens de divers fleuves tropicaux africains

FLEUVE	Durée de la période (années)	Débit moyen annuel (m^3/s)	Débit moyen 1972 (m^3/s)	Déficit 1972 par rapport à la moyenne (%)
Sénégal à Bakel	68	764	264	65
Niger à Koulikoro	66	1540	1080	30
Volta noire	19	37	17	54
Niger à Niamey	44	1010	647	36 ¹
Logone à Lai	25	506	241	45
Chari à Fort-Lamy	37	1280	578	55
Sanaga à Edéa	30	2 070	1440	30
Sangha à Ouesso	22	1800	1270	30
Ouabi Schebelli	—	27	22	18

1. Valeur sous-estimée par suite du décalage de l'hydrogramme par rapport à Koulikoro.

[51]

Tableau III.

Comparaison des débits maximaux pour divers fleuves tropicaux africains

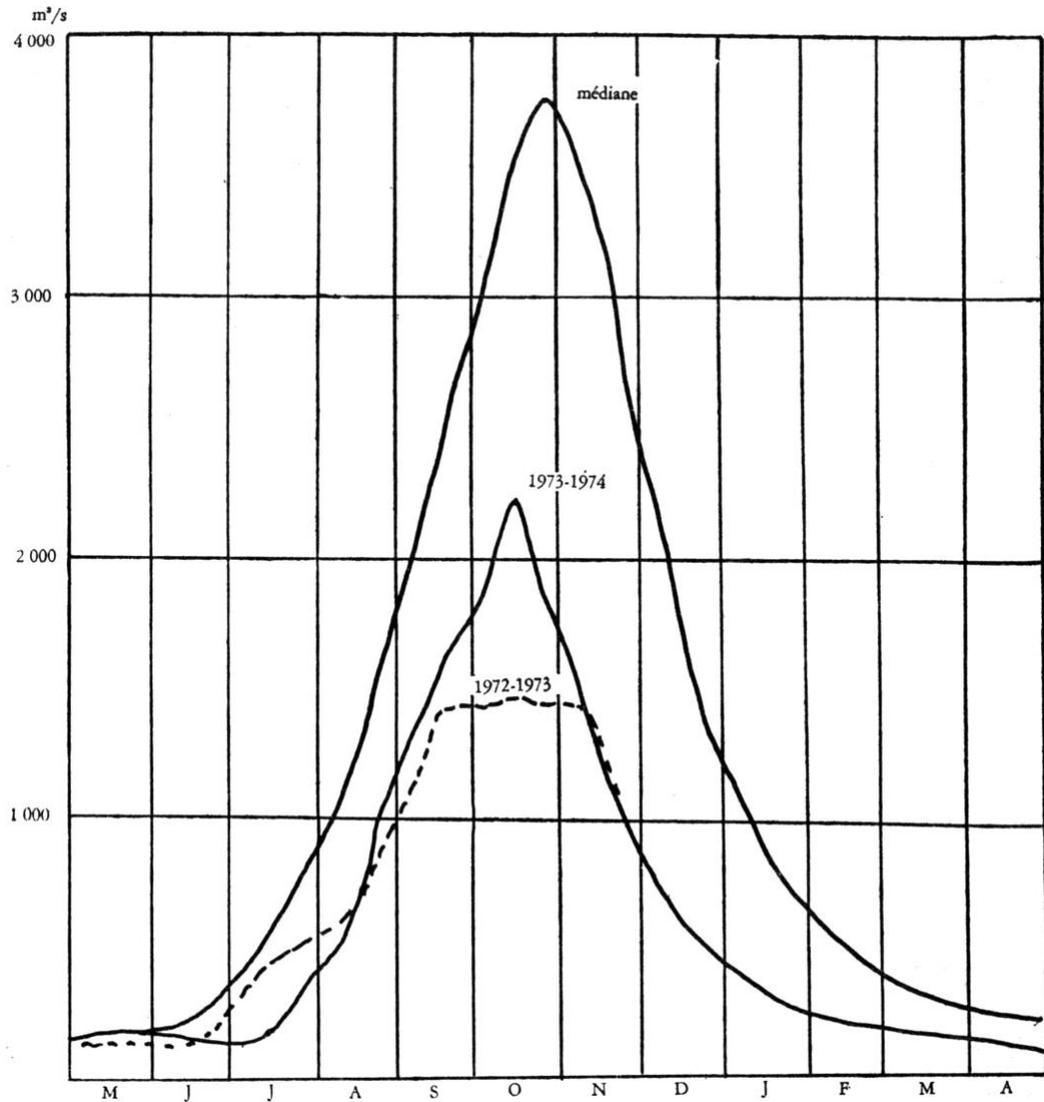
STATION	Durée de la période (en années)	Moyenne des maximums (m'/s)	Maximum 1972 (m'/s)
Sénégal à Bakel	68	4 770	1430
Gambie à Goulombo		790	117
Niger à Koulikoro	66	6260	3 680
Niger à Niamey	36	1860	1550
Volta noire à Nwokuy	14	105	49
Chari à Fort-Lamy	37	3 540	1430
Logone à Moundou	24	2 550	964
Oubangui à Bangui	60	10 500	9200 ¹
Ouabi Schebelli à Malca Uacana	6	150	106

1. Fréquence sensiblement décennale.

Dans le tableau II, on voit que le déficit du débit moyen est pour 1972 égal ou supérieur à 30% (sauf pour l'Ouabi Schebelli situé en Ethiopie). Dans la première colonne figure la durée de la période, il s'agit de ce que les hydrologues appellent la période de retour, c'est-à-dire l'intervalle de temps qui sépare deux phénomènes d'amplitude égale ou très voisine, dans notre cas deux débits moyens annuels très bas.

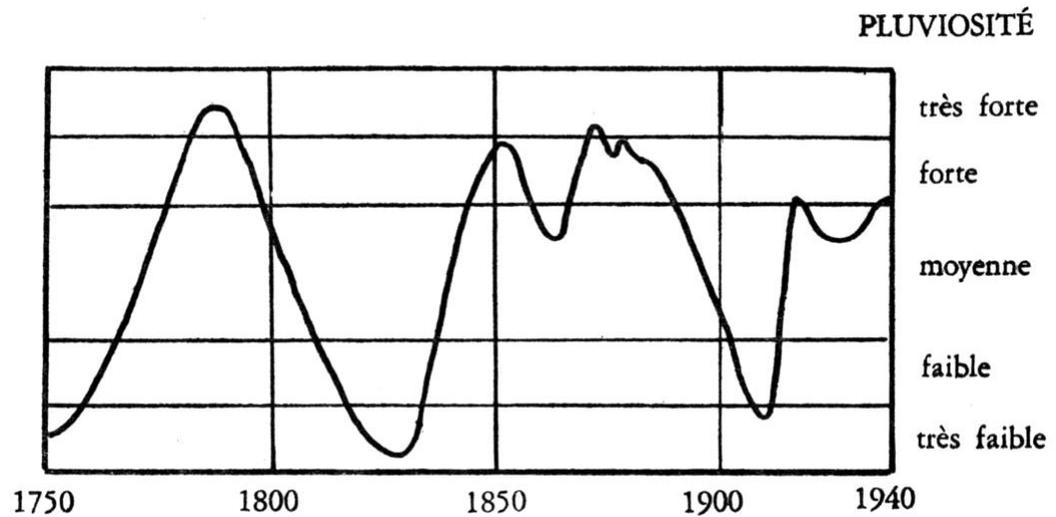
Dans le tableau III sont données les valeurs du débit maximal pour l'année 1972. Ces valeurs sont très faibles par rapport à la moyenne du maxima, et la période de retour est en général la même

[52]



6. Le Chari à N'Djamena

Service hydrologique O.R.S.T.O.M.



7. Variations schématiques de la pluviosité en Afrique centrale

(d'après le G^{al} TILHO, *Le Tchad et la Capture du Logone par le Niger*, 1947.)

[53]

que pour les débits moyens, sauf pour le Niger à Niamey (trente-six au lieu de quarante-quatre ans).

Les valeurs minimales des débits au cours de la saison sèche qui a suivi (premiers mois de 1973) sont extraordinairement faibles. Des jaugeages systématiques ont été entrepris à cette période, et les chiffres sont éloquentes ; laissons la parole à l'hydrologue M. Roche :

« Le Sénégal, dans son cours inférieur, ne s'est pas asséché, mais le débit minimal a été de 250 l/s à Bakel au lieu de 2,3 m³/s (valeur médiane). Le Niger supérieur, à Koulikoro, a présenté en 1973 un débit minimal de 16 m³/s, la moyenne étant voisine de 45 m³/s. A Niamey, la situation était beaucoup plus grave, puisque le minimum a été de 2,5 m³/s pour une moyenne de 75 m³/s. »

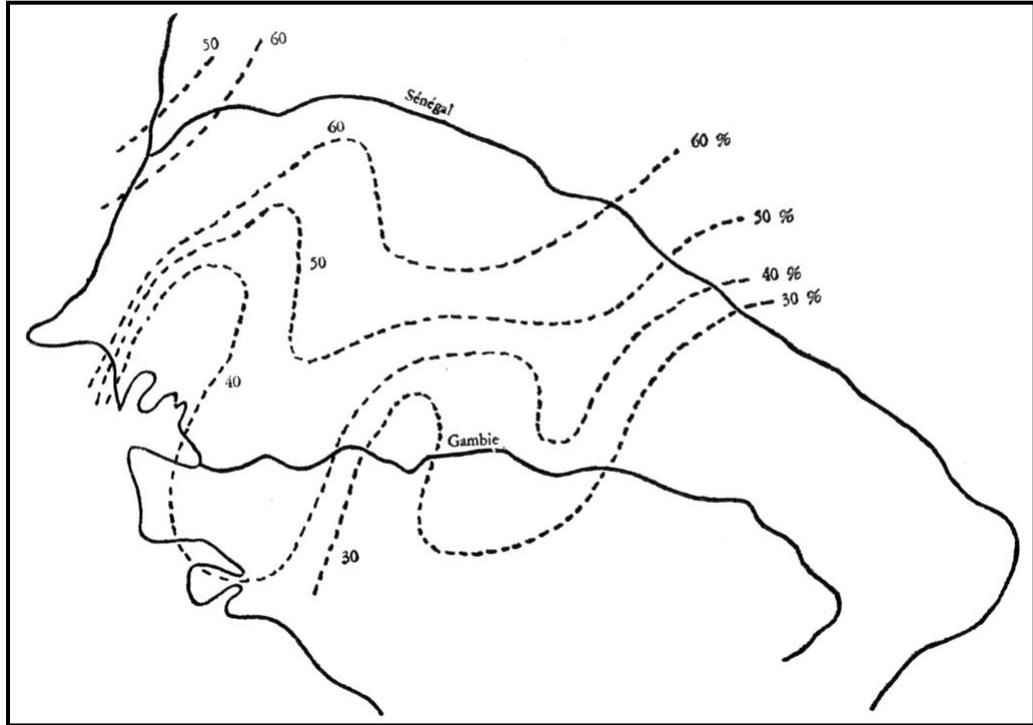
Lorsque l'on parle de lac dans ces régions, on pense d'abord au lac Tchad. C'est une énorme étendue d'eau, très peu profonde, alimentée essentiellement au sud par le Chari. Nous avons vu sur la figure 6 que les crues de 1972-1973 du Chari étaient très largement inférieures à la moyenne. La Grande Barrière, sorte de barrage naturel, qui était très

largement submergée il y a dix ans, séparait nettement la partie nord de la partie sud du lac Tchad à la fin de 1972, tout comme il y a soixante ans. D'autres sécheresses ont précédé celle-ci dans cette région, et, sur la base de chroniques orales, l'explorateur Tilho a pu établir le schéma de l'évolution du niveau du lac Tchad, qui correspond grossièrement à l'évolution moyenne des pluies dans le temps pour cette région (figure 7).

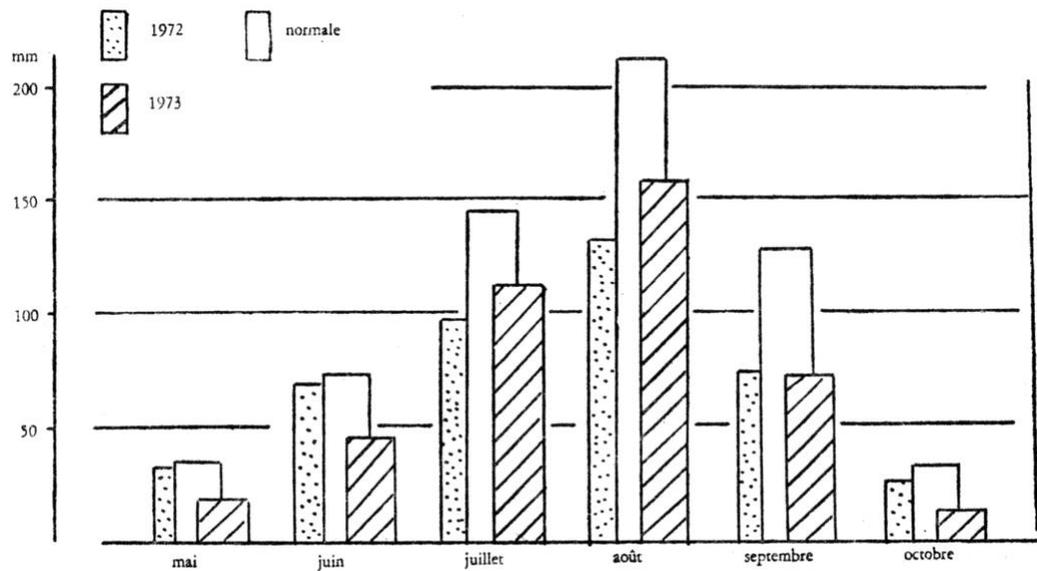
Dernier type de ressource en eau, les nappes souterraines, qui sont de diverses sortes. Les unes, les nappes alluviales, sont reliées directement au réseau hydrographique de surface dont elles constituent une sorte de prolongement souterrain. D'autres sont très localisées, il s'agit surtout des nappes situées dans les terrains non sédimentaires, dans la roche, disent les géologues. D'autres, enfin, sont présentes sur de grandes étendues dans les terrains sédimentaires perméables et peuvent être très profondes. C'est ainsi qu'au Sénégal l'une de ces nappes est présente dans les deux tiers de la surface du pays.

Ces nappes peuvent être ou ne pas être alimentées par les eaux de pluies. Les hydrogéologues (comme A. Martin) considèrent qu'au nord de l'isohyète 400 mm l'alimentation des nappes ne peut être assurée par les pluies. Certaines nappes, même au sud de cette limite, peuvent ne pas être alimentées par les eaux de pluies actuelles, ce sont les nappes fossiles. Elles sont situées en profondeur

[54]



**8. 1972 : déficit des pluies au Sénégal
en pourcentages par rapport à la moyenne (d'après Vittori)**



**9. Moyennes des hauteurs annuelles sur 21 stations
(d'après Sahel-Soudano Rainfall)**

[55]

dans des terrains perméables qui au cours des *âges* géologiques ont été alimentés en eau, mais qui, par suite de circonstances diverses, se trouvent actuellement hors des circuits possibles d'infiltration des eaux. Ces deux types de nappes doivent donc être exploités comme des « gisements miniers », selon les propres termes du géologue. Jusqu'à présent les nappes profondes n'ont pas été surexploitées. La situation est beaucoup plus précaire pour certains villages dont les ressources en eau sont fournies par des nappes de roche très localisées. Dans bien des cas au cours de l'année 1973 de graves carences sont apparues, entraînant parfois la migration des villageois vers le sud.

LA SÉCHERESSE DE 1972 ET LES PRÉCÉDENTES SÉCHERESSES

Nous avons abondamment fait référence à la sécheresse de 1972 dans les pages qui précèdent. Il n'est pas inutile de revenir sur certains points.

Mises à part certaines régions, de dimensions très réduites, au Tchad ou en Haute-Volta, la sécheresse a affecté toute la région sahélienne du Sénégal à l'Ethiopie, et elle fait partie d'un phénomène mondial pour ces latitudes : Brésil et Inde ont été touchés.

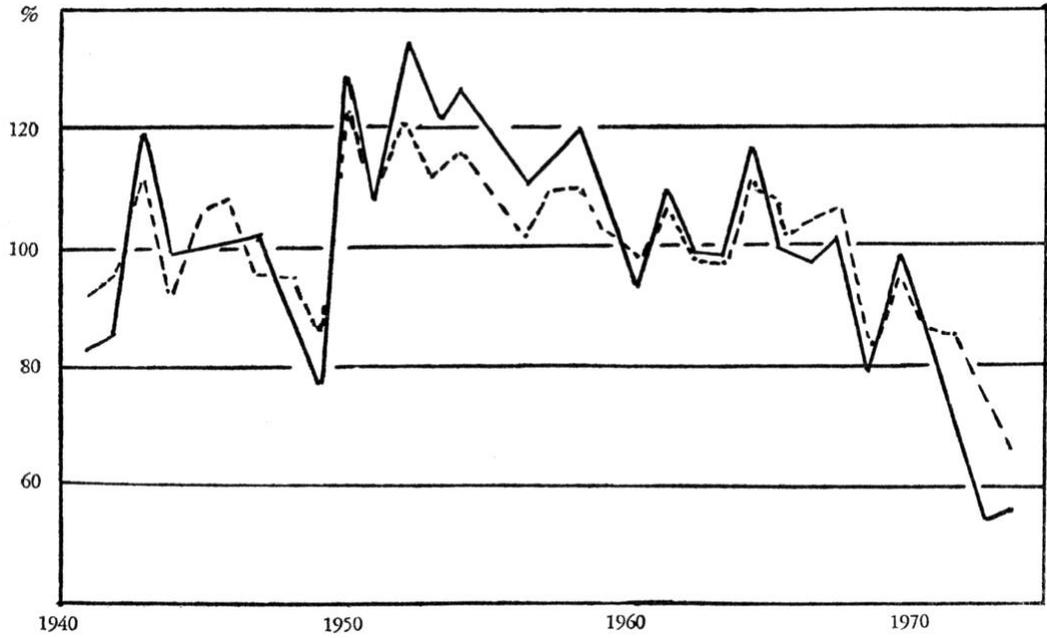
Elle a été encore plus sévère pour la région nord du Sahel que pour la région sud, ainsi qu'en témoigne la figure 8 où l'on voit que la zone à déficit maximum (plus de 60%) coïncide avec le nord du Sénégal.

On parle surtout de l'année 1972, mais la saison des pluies de 1973 n'a guère été meilleure, ainsi qu'on le voit sur la figure 9 : les pluies de juillet et août 1973 sont à peine supérieures à celles de 1972, et nous avons vu que la crue du Chari était très faible aussi en 1973.

Les années 1970 et 1971 doivent être aussi considérées comme des années sèches : on voit sur la figure 10 que, ces années-là, il n'est tombé que 80% des pluies normales annuelles (calculées en moyenne sur vingt et une stations), et pour ces années encore la région nord (en traits pleins) est davantage affectée par la sécheresse que la région sud (en pointillés).

On voit également sur cette figure que cette série sèche fait suite à une série d'années à pluies abondantes depuis 1950 jusqu'à 1965. Pendant ces années, pâturages et troupeaux ont été en forte

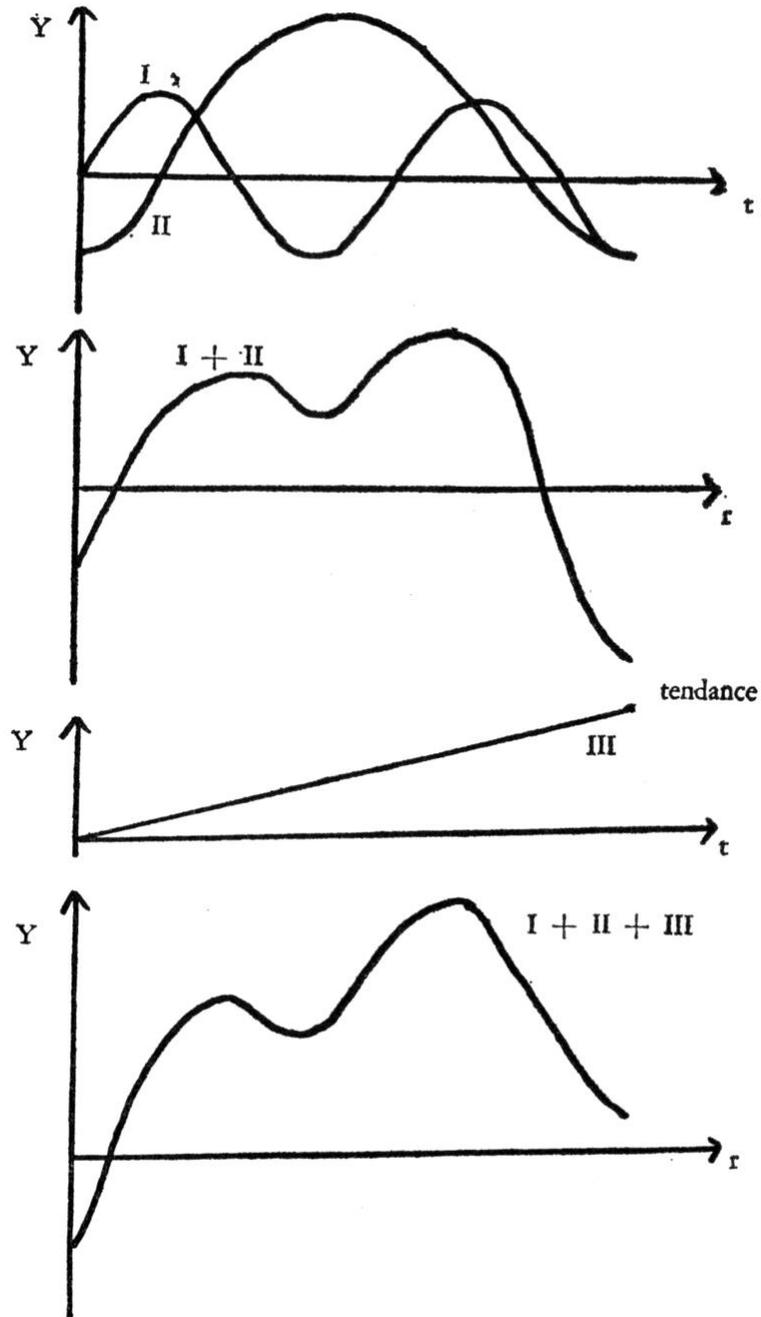
[56]



10. Moyennes des pluies sur 21 stations (1941-1973)

— zone nord

--- zone sud (Sahel-Soudano Rainfall)



11. Fonctions périodiques et tendances

[57]

expansion, surtout en zone nord, les productions agricoles allèrent croissant et, pour certains produits, c'étaient des années « records ». La sécheresse aura été d'autant plus durement ressentie.

Cette sécheresse est-elle vraiment exceptionnelle ? La réponse est à la fois non et oui. Non, car nous voyons sur cette figure 10 que les années 1940 ont été aussi très sèches, nous savons que d'autres périodes ont été aussi sèches dans un passé récent, comme 1926-1930 et 1913 — année encore plus sèche dans certaines régions que 1972 —, et nous avons vu sur la figure 7 que d'autres périodes de sécheresse ont jalonné les siècles passés. Oui, cette sécheresse *est* exceptionnelle par son extension géographique, par l'ampleur des régions atteintes plus encore que par son caractère d'extrême sévérité.

La question, essentielle, que l'on doit se poser est celle-ci : peut-on prévoir les futures sécheresses ?

PRÉVISION DES SÉCHERESSES

Remarquons que les services météorologiques pratiquent de façon courante les prévisions climatiques à très court terme (la journée ou quelques jours). Ces prévisions sont basées sur les observations des jours précédents et sur la connaissance des lois qui régissent la circulation atmosphérique.

Le problème se pose de la même manière pour la prévision à long terme : de la connaissance des événements climatiques passés, est-il possible de dégager des lois permettant de prévoir les variations futures ? Beaucoup de scientifiques ont recherché dans les événements climatiques passés des cycles et des tendances (un phénomène cyclique se reproduit à intervalles de temps égaux, appelés périodes, la tendance est une évolution lente, régulière, allant toujours dans le même sens). Des exemples de variations cycliques et de tendances ont été dessinés en figure 11, soit seuls, soit additionnés : le dernier schéma est un « mélange cycles-tendances ». Remarquons tout de suite que les lignes reliant les quantités annuelles de pluie de la figure 10 forment un dessin beaucoup plus heurté et irrégulier que celui de cette figure 11, correspondant à des cas théoriques. On ne distingue pas, à l'œil tout au

moins, l'existence de cycles ou tendances dans le régime de ces précipitations de la figure 10. Cela ne veut pas dire qu'ils n'existent pas, mais il faut recourir à des méthodes mathématiques pour les mettre en évidence.

[58]

Le météorologiste J.-M. Giraud a recherché des cycles dans les pluies annuelles de Dakar et d'autres stations de ces régions, par la méthode de l'analyse spectrale. Les résultats sont négatifs : aucun cycle ne peut être distingué — il faut noter que cette méthode ne permet pas de faire d'estimations sûres pour des cycles de trop longue période, ceux dont la période dépasserait le dixième de la durée étudiée ; cette durée étant de soixante-dix ans pour Dakar, cinquante ans pour les autres stations, des phénomènes de période supérieure à cinq à sept ans doivent être étudiés par d'autres méthodes.

Pour disposer de séries plus longues, force est de recourir à d'autres données qui ne sont pas chiffrées, comme celles de la figure 7. Une fois encore l'étude de ces variations ne permet pas de conclure à l'existence de cycles : l'aspect régulier de la courbe de cette figure ne doit pas faire illusion, il est dû à l'auteur qui relie, en lissant les points extrêmes de sa courbe, les points qui correspondent aux grandes pluies et aux grandes sécheresses, seules retenues par la mémoire de la collectivité.

Ces méthodes de recherche de cycles échouent peut-être parce qu'elles sont appliquées à des données trop localisées. Les variations du climat à l'échelle du globe sont également étudiées en corrélation avec l'activité corpusculaire du soleil ou avec son énergie thermique.

Les cycles de l'activité corpusculaire solaire sont assez bien connus, surtout celui de onze ans, et ont été mis en évidence sur des séries de Tordre du siècle ; mais la corrélation entre ces phénomènes et les variations climatiques observées à l'échelle du globe n'est pas établie avec certitude.

L'énergie thermique reçue par la terre n'est mesurée avec quelque précision que depuis une centaine d'années et semble peu varier pendant ce laps de temps. Pour certains astronomes, elle varierait par suite de mouvements relatifs terre-soleil, selon des cycles de très longue période (le millier d'années ou davantage). À cette échelle, ce sont les géologues et les géophysiciens qui peuvent estimer les variations climatiques.

Différentes phases climatiques ont été mises en évidence : phase sèche qui débute vers 4 500 ans avant l'époque actuelle, oscillations vers 4 500 à 8 000 ans, phase humide entre 8 000 et 12 000 ans. Ces différentes phases pourraient coïncider avec des variations énergétiques interprétables par l'astronomie. Si cela était vrai, on pourrait dire qu'à ces échelles de temps, activité énergétique solaire et pluviosité sont liées.

[59]

Peut-on extrapoler ces relations à l'échelle de quelques dizaines d'années ? Cela n'est pas sûr. Et, si cela était, on n'aurait fait que déplacer le problème : l'énergie thermique n'est pas mieux connue que la pluviosité, et, comme aucun mouvement astronomique ne peut expliquer les variations climatiques du dernier siècle, le problème reste entier ; d'ailleurs, la tendance au réchauffement global de la terre — corrélative, pour certains, à la sécheresse en zone tropicale — a certainement été surestimée, et rien ne permet de dire qu'elle persistera.

Autres questions : quel est le rôle de l'homme sur les variations climatiques, que ce soit par sa contribution au réchauffement dû aux pertes d'énergie des zones industrielles ou par l'émission de poussières et aérosols divers pouvant jouer éventuellement sur l'évaporation ? Il n'y a pas de réponse sûre actuellement. Quelle est l'action de l'homme sur le plan local, dans le Sahel ? On entend trop souvent dire que le déboisement est une des causes de la sécheresse. Cette opinion est absolument fautive et résulte, en partie, de ce que l'on confond désertification et sécheresse. Il est évident que l'action de l'homme est très importante dans la désertification, qu'elle soit positive ou négative, qu'elle ajoute à la désertification ou qu'elle la combatte, mais cette action sort du cadre de ce chapitre.

Les variations climatiques sont quelquefois explicables *a posteriori*, mais elles apparaissent encore souvent aléatoires ; on les constate beaucoup plus qu'on ne les explique, et il est impossible de les prévoir.

novembre 1974

[60]

[61]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 3

**“LA SITUATION
SOCIALE ET MATÉRIELLE
DES POPULATIONS.”**

Christine Messiant

[Retour à la table des matières](#)

La situation dramatique que connaissent aujourd'hui les pays du Sahel a pour « cause immédiate » un phénomène naturel, climatique : la sécheresse. C'est donc de celle-ci, de son ampleur, que nous partirons comme d'un fait premier, à la manière des multiples articles et des rapports émanant d'organismes divers qui titrent sur « les conséquences de la sécheresse ». Nous montrerons ensuite l'enchaînement par lequel, à partir de cette détérioration des conditions climatiques, on en est arrivé à la situation actuelle — c'est-à-dire globalement à la famine —, et il faudra alors, si nous voulons rendre compte de l'ensemble des phénomènes le plus souvent caractérisés comme « conséquences » de la sécheresse, nécessairement faire intervenir d'autres facteurs, d'autres causalités, qui seuls peuvent expliquer les conséquences objectives *spécifiques* de la sécheresse actuelle et sa signification pour les populations sinistrées. Phénomène naturel et inévitable, la sécheresse n'a en effet que peu de conséquences « naturelles », mécaniques, donc

inévitables ; le contexte socio-économico-politique dans lequel elle s'insère peut limiter ou amplifier ses effets, il les modifie et les oriente.

Quant à la sécheresse elle-même, si elle n'est pas sans précédent, elle apparaît cependant comme l'une des plus longues et des plus sérieuses que le Sahel ait connues depuis le début du siècle : plus grave et plus étendue géographiquement que celle des années 40, [62] à peine moins accusée — sauf dans certaines régions du Sénégal, semble-t-il — que la grande sécheresse de 1908-1916. Et surtout, cela fait longtemps qu'elle dure : depuis 1966, le Niger, le Mali, la Mauritanie, une partie du Sénégal connaissent une sécheresse relative, et la dégradation des conditions climatiques est générale dans les six pays du Sahel depuis 1968, année où les pluies sont partout insuffisantes et surtout mal réparties. La situation devient catastrophique en 1972-1973 du fait de l'absence quasi totale de précipitations utiles ¹⁰⁷. C'est donc aux effets cumulatifs de plusieurs années de sécheresse qu'il faut faire face, puisque ce n'est que très tardivement qu'on — gouvernements africains et organismes internationaux — a publiquement reconnu l'ampleur du phénomène : quand celui-ci a cessé d'être un problème local pour prendre statut de problème national ; quand il ne s'agissait plus simplement de la survie de paysans ou d'éleveurs sinistrés, mais d'économie nationale, de revenu national, d'ordre social aussi. Il n'y a donc pas eu catastrophe brutale en 1972, mais aggravation progressive de la situation, chaque nouvelle année de sécheresse trouvant la population encore plus démunie et incapable d'y faire face.

¹⁰⁷ Les pluies et inondations de l'automne 1974, dramatiques pour l'acheminement des secours, semblent cependant marquer un renversement de tendance.

I. L'environnement naturel et les conditions de production

[Retour à la table des matières](#)

Le très fort déficit pluviométrique a provoqué l'abaissement général des nappes et une réduction très importante du débit des fleuves et des rivières : beaucoup de puits, vitaux pour l'alimentation en eau des hommes et du bétail, ont été asséchés ; nombre de petites rivières ou de mares sont à sec, et les grands fleuves voient leurs crues très réduites : ainsi le Sénégal n'est pas sorti de son lit mineur depuis 1972, et la baisse, régulière depuis 1964, des crues du Chari n'a pas permis d'alimenter le lac Tchad. Alors que celui-ci couvre normalement en hautes eaux 25 000 km², sa superficie à la même époque en 1973 n'est que de 10 000 km², ce qui représente un recul de ses rives de 5 à 10 km partout, de 20 km en [63] certains endroits. Mais là déjà il n'y a pas de fatalité : il était possible de creuser des puits plus profonds, capables de capter la nappe souterraine là où elle existe ; il était aussi possible d'édifier des barrages permettant de régulariser, en certains endroits du moins, le cours des fleuves. C'était une question de choix de priorités — i mais, alors que, depuis 1949, la Chine populaire a édifié 11 877 grands barrages, qu'en Espagne un barrage est construit chaque mois, aucun ouvrage semblable n'a été édifié en zone sahélienne. C'est aussi une question financière — or, mettre en place une infrastructure adéquate (des réalisations ont été faites, notamment des puits profonds creusés, mais pas assez, et pas assez profonds pour la plupart en cas de sécheresse) nécessite de gros investissements, donc l'accord et « l'aide » des pays développés. Le fait que ce choix n'ait pas été fait a significé pour des campements et des villages entiers de lourdes pertes économiques et humaines, et l'exode.

Conséquence directe de cet assèchement relatif sur la pêche fluviale d'abord : celle-ci est une très importante activité traditionnelle, une précieuse source de protéines pour la population et, par sa partie exportée, de devises pour certains pays du Sahel. Et elle subit, du fait de la sécheresse, une chute considérable : la production du Mali pour 1972-1973 n'atteint par exemple qu'un cinquième de la production normale. Si les apports en devises des États s'en trouvent immédiatement diminués — les exportations du Tchad passent ainsi de

1 305 tonnes, soit 108 millions de francs CFA en 1968, à seulement 245 tonnes (28 millions de francs CFA) en 1970 —, il n'y a pas simple diminution des quantités exportées ; la part de la production consommée localement est elle aussi amputée.

Conséquence directe aussi de l'assèchement : la réduction massive des cultures vivrières de décrue et des cultures rizicoles pratiquées le long des fleuves : elles n'ont souvent pu avoir lieu, la terre étant insuffisamment inondée et, là où elles ont été possibles, n'ont donné que des rendements très médiocres, les terres étant moins riches que les années précédentes. Au Mali, les crues du Niger et du Bani ont permis en 1973 l'irrigation de 5 000 hectares seulement sur les 40 000 irrigués en année normale, tandis qu'au Sénégal les cultures de décrue (haricots et sorgho) n'ont pu être faites que sur un dixième de la superficie normale.

Enfin, et beaucoup plus massivement, la baisse des précipitations a signifié la destruction d'une grande partie des pâturages naturels, [64] la moitié de ceux de la Haute-Volta par exemple. Le couvert végétal n'a pu se reconstituer du fait de la succession de plusieurs années de sécheresse ; les pâturages septentrionaux d'hivernage, inutilisables, ont été abandonnés plus tôt que d'habitude par les éleveurs, qui ont concentré leurs troupeaux autour des quelques puits profonds, de plus en plus rares, et sur les rives exondées des fleuves, moins vastes et moins riches que les années précédentes, d'où le surpâturage et la dégradation des sols. Cependant cette dégradation des sols n'est pas la conséquence de la seule sécheresse, mais d'une évolution marquée par l'augmentation très importante des troupeaux, grâce notamment aux progrès réalisés en matière sanitaire, cet accroissement provoquant une surcharge *relative* en l'absence de réalisations dans tous les domaines de l'élevage. Ainsi le creusement de puits plus profonds a conduit à l'abandon des points d'eau traditionnels par les éleveurs, au surpâturage de certaines régions autour des nouveaux puits, et a rompu les routes traditionnelles de transhumance ; la dégradation des sols est antérieure à la sécheresse, celle-ci n'a qu'aggravé et accéléré la destruction du milieu naturel provoquée par la rupture de l'équilibre précaire antérieurement préservé entre les hommes, leur bétail et le milieu naturel. Aujourd'hui, après la sécheresse, la situation n'est pas près de redevenir « normale », et les experts de la FAO estiment qu'il faudra

environ sept ans après le retour à la normale des précipitations pour que les sols, extrêmement appauvris, se reconstituent.

II. L'élevage et les populations nomades

[Retour à la table des matières](#)

Dans ces conditions de dégradation de l'environnement, l'élevage a été partout très durement touché. L'estimation des pertes subies par chacun des pays est difficile du fait de la dispersion et de l'exode général des troupeaux à travers les frontières des États, mais, dès 1973, la FAO estimait que les pertes de bétail pour l'année 1972-1973 représentaient globalement 25% des troupeaux, dont plus de 3,5 millions de bovins sur les 22 millions des pays du Sahel. Les chiffres de pertes varient assez sensiblement selon les sources, mais on peut dire que, dans certaines régions, c'est la totalité du bétail qui a été perdue par les éleveurs : ainsi dans [65] le nord-est du Mali, dans les régions les plus septentrionales de la Haute-Volta, du Tchad, du Niger. Mais c'est la Mauritanie qui semble avoir été le pays le plus éprouvé : les estimations des pertes nationales varient entre 60 et 80%, les syndicalistes des pays du Sahel réunis en avril 1974 estimant que 1,6 million de bovins sur 2,1 millions sont morts ; le chiffre supérieur est le plus vraisemblable quand on sait qu'en 1968 déjà les pertes de bétail mauritanien se situaient entre 15 et 25%. Ces pertes sont dues à l'insuffisance de l'herbage dans les pâturages habituels de saison des pluies, à la transhumance meurtrière entreprise par les troupeaux vers le sud à la recherche d'eau et de terrains de pâture, à l'insuffisance des ressources fourragères dans les zones-refuges, où le bétail, affaibli, a été d'autant plus vulnérable aux maladies et aux infections. Les bêtes qui survivent sont amaigries, beaucoup sont malades, et les vaches et les moutons surtout ont, étant donné la rigueur de l'environnement, très peu mis au monde toutes ces années, *si* bien que les dommages subis par les troupeaux ne se limitent pas au nombre de bêtes mortes : les experts estiment que le bétail restant aura une productivité réduite de 30% jusqu'en 1980, et qu'il faudra, selon les régions, entre cinq et quinze ans, compte tenu de cette baisse de productivité et de la dégradation des pâturages, pour reconstituer les troupeaux.

Les conséquences de la décimation des troupeaux sont sérieuses pour les États, car l'exportation de bétail sur pied et de viande bovine représente dans plusieurs pays une importante source de devises : 21% des exportations voltaïques sont constitués par l'exportation de bétail ; la part du bétail sur pied dans les exportations du Mali avoisine les 30% (5,4 millions de francs maliens sur 19 d'exportations) ; les exportations de bovins, d'ovins et de caprins représentent environ un sixième des exportations du Tchad. Or la chute, en quantité et en valeur, des exportations de bétail est considérable très tôt dans certains pays : les exportations de bovins du Niger passent de 9 000 tonnes en 1966 (soit 661 millions de francs CFA) à 4 000 en 1968 et à 2 500 en 1969 (soit 191 millions de francs CFA), et leur remontée en 1970 est suivie d'une nouvelle baisse les années suivantes. En 1970 déjà, la Haute-Volta ne peut exporter que 13 000 tonnes de bétail sur pied, contre 21 000 en 1967. Le Tchad, qui avait exporté 83 000 tonnes de bovins en 1966, n'en exporte qu'environ 21 000 pour les années 1968, 1969 et 1970. D'où une perte sèche de devises pour les pays [66] d'élevage, perte qui renforce encore leur dépendance vis-à-vis des pays développés.

Mais si les conséquences sont très négatives pour les budgets des États (outre la chute des exportations, la sécheresse fait aussi que les impôts, et notamment ceux sur le bétail, ne rentrent pas ou sont supprimés), elles sont dramatiques pour les populations, entraînant non seulement une réduction des exportations, mais aussi de la consommation locale, d'où l'aggravation des carences en protéines du régime alimentaire des populations pauvres. Et elles sont surtout dramatiques pour les populations d'éleveurs, soit 2 millions de personnes (980 000 en Mauritanie, 650 000 au Niger, 350 000 en Haute-Volta et 200 000 au Mali). Ces populations se retrouvent en effet privées de leur principale source de nourriture et sont plus que les autres atteintes par la sous-alimentation ; le manque de lait depuis plusieurs années est responsable notamment du très fort accroissement de la mortalité infantile dans les populations nomades qui, très affaiblies, sont extrêmement vulnérables aux maladies. Les groupes d'éleveurs qui, au début de la sécheresse, ont préféré ne pas descendre vers le sud mais se fixer autour de points d'eau encore alimentés ont été touchés plus tard, quand ceux-ci ont été asséchés, et beaucoup sont morts. Ceux qui ont pu atteindre le Sud avec une partie de leurs troupeaux n'ont pas trouvé là suffisamment de pâturages et ont dû vendre leurs bêtes à des

prix dérisoires pour se procurer de quoi manger. Une vache qui se vendait normalement entre 6 000 et 20 000 francs CFA dans le nord de la Haute-Volta n'était plus vendue que 750 francs CFA par les éleveurs maliens qui trouvèrent refuge dans la région à la fin de l'année 1972, et ne se vendra bientôt plus que 200 francs CFA. Dans le même temps, le prix des céréales, et notamment du mil, a subi une augmentation considérable du fait de sa rareté et de la spéculation à laquelle il donne lieu.

Maures, Touareg, Peul sont donc atteints, avec la sécheresse, dans leurs moyens de subsistance et dans leur unique monnaie d'échange. La sécheresse accélère brusquement et irrémédiablement dans bien des cas la dégradation de leurs conditions de vie, dégradation entamée bien avant l'arrêt des pluies : les éleveurs nomades ont été repoussés vers le nord sur les pâturages les moins riches du fait de la colonisation des terres par les agriculteurs, les mouvements des troupeaux ont été réduits et disloqués, l'abandon des jachères par les agriculteurs a profondément modifié les rapports entre les [67] deux groupes de population : auparavant, les troupeaux descendaient fumer les champs des paysans qui, en contrepartie de cette fumure et du lait des bêtes, fournissaient aux éleveurs les céréales nécessaires à leur alimentation. Il y a aujourd'hui compétition pour les terres et, dans un système de culture sans jachère, l'éleveur *est* devenu indésirable, tandis que l'agriculteur, pour se procurer de l'argent, commercialise le mil qu'il échangeait autrefois directement avec les nomades. Il y a donc là aussi rupture de l'équilibre ancien, aux dépens surtout de l'éleveur, qui est par ailleurs soumis à d'importantes pressions fiscales (*cf.* la Haute-Volta où un impôt sur les têtes de bétail — alors qu'il n'y a pas d'impôt foncier équivalent — est perçu parmi les éleveurs, et sera encore réclamé alors que la sécheresse sévit) et sont souvent délaissés, pour des raisons économiques et politiques, par les gouvernements. Après la sécheresse, c'est le mode de vie même de ces populations qui est atteint. Entassés aujourd'hui dans des camps de réfugiés au Niger, dans le sud de l'Algérie ou ailleurs, leurs possibilités de reprendre l'élevage transhumant sont presque nulles puisqu'ils ont perdu leurs troupeaux, que leurs terres sont inutilisables, qu'ils n'ont pas d'argent pour racheter des bêtes. Une grande partie d'entre eux viendra donc grossir la population des bidonvilles et l'armée des chômeurs urbains. *L'Année politique africaine 1973* peut, dans son bilan de la situation, titrer ainsi

sur « la fin du nomadisme au Niger ». Pour les éleveurs, la sécheresse a signifié leur destruction en tant que communauté et l'annihilation d'une grande partie de leurs moyens de production et de subsistance.

III. Agriculture et paysans

[Retour à la table des matières](#)

Le bilan de la sécheresse pour les agriculteurs est moins massivement catastrophique, plus différencié. On peut voir partiellement les conséquences des dernières années dans les données sur la production, tant vivrière que de rente et d'exportation, mais les chiffres, aussi parlants soient-ils, n'indiquent pas qui est touché ni pourquoi.

Les cultures d'exportation, arachide et coton principalement, ont été affectées, mais moins que les cultures vivrières : parce qu'elles occupent souvent les terres les plus riches et les mieux arrosées, parce qu'elles ont bénéficié quasi exclusivement des efforts en [68] matière de recherche des variétés résistantes à la sécheresse et en matière de vulgarisation, parce que ce sont elles qui rapportent des devises aux États et que tout a été fait pour leur développement. L'arachide représentait en effet 77% des exportations du Sénégal en 1966 ¹⁰⁸ ; elle représente toujours plus de la moitié des exportations nigériennes, tandis que le coton fait rentrer au Tchad 910 millions de francs CFA sur 8 205 millions (total des exportations) en 1970, et qu'il représente à peu près un quart de la valeur des exportations du Mali et de la Haute-Volta. La production de coton a en général peu souffert, continuant même sa progression au Mali, stagnant relativement au Sénégal et au Tchad, et les exportations se sont maintenues. Mais l'arachide a été très éprouvée au Sénégal notamment, où les sols déjà épuisés par une culture intensive et destructrice n'ont livré depuis 1967 que des rendements médiocres : la production arachidière était de 1,2 million de tonnes en 1965 ; après cinq années consécutives de mauvaises récoltes, elle est remontée à près de un million de tonnes en 1971-1972, mais a à peine

¹⁰⁸ Plus que 48% cependant en 1970, ce qui n'est pas dû uniquement à la chute de production du fait de la sécheresse, mais surtout aux efforts de diversification agricole et industrielle.

atteint la moitié de cette quantité en 1973 ; tandis qu'au Niger la production passait de 182 000 tonnes en 1968 à 15 000 seulement en 1973. Là aussi, comme pour l'élevage, on constate une perte sèche de devises pour les pays exportateurs, un déficit monétaire considérable pour les paysans producteurs d'arachide.

Ce sont cependant les cultures vivrières qui ont surtout souffert de la sécheresse, et les estimations du déficit céréalier ont, depuis le début de la sécheresse, toujours dû être corrigées en hausse : on attendait un déficit de 600 000 tonnes en 1972, et c'est sur cette base qu'avaient été calculés les besoins d'aide extérieure, or ce déficit a en fait atteint, selon M. Dakouré, ministre voltaïque et coordinateur de l'aide pour les six pays du Sahel, 850 000 tonnes ; celui de 1973 fut plus élevé encore : 1,23 million de tonnes selon les mêmes sources, et l'année 1974 devrait, selon les prévisions de la FAO, être plus dramatique encore. Dans nombre de régions rien n'a pu être semé, ou alors les semences n'ont pu arriver à maturité après de multiples semis détruits du fait de l'absence de pluies utiles ou du fait de l'érosion. Le Mali, traditionnel grenier à céréales de l'Afrique occidentale, a connu un déficit céréalier considérable : 40% des récoltes de mil et de sorgho ont été perdues en 1973 ; au [69] Sénégal, perte de plus de la moitié des productions de mil et de sorgho, de plus de la moitié aussi de celle de riz par rapport à une année moyenne ; en Mauritanie, la production céréalière connaît une chute catastrophique : 28 000 tonnes seulement pour la campagne 1972-1973, contre 95 000 tonnes en année normale. Ces chiffres en eux-mêmes suffisent à montrer l'ampleur des besoins en assistance immédiate. De l'avis du responsable de la coordination de l'aide internationale pour l'ONU, les besoins ont été couverts à 95% pour les céréales (mais cette proportion représente l'aide arrivée dans les ports africains, pas l'aide effectivement distribuée — trop tard et très inégalement selon les pays, les régions, les groupes sociaux), à 30% seulement pour les aliments riches en protéines et à 10% pour l'argent liquide. Et on pouvait annoncer qu'en 1973, six millions de personnes étaient, au Sahel, menacées de famine. Cependant, pour se rendre compte de la signification de cette chute des productions vivrières, il est nécessaire de faire rapidement état de la situation des populations avant la sécheresse, pour voir que la sécheresse ne survient pas comme un tremblement de terre dans un paysage jusque-là serein : c'est en effet à une disette larvée, à une sous-alimentation des populations les plus

pauvres, à une baisse du niveau de vie et de consommation de ces populations que succède la disette chronique de ces dernières années. C'est là aussi une dégradation progressive déjà à l'œuvre qui se voit magnifiée par la détérioration des conditions climatiques. Car, si on peut pallier dans une certaine mesure la baisse de productions vivrières, il est beaucoup plus difficile d'y parvenir quand déjà en temps « normal » la production est insuffisante. Or, ce qui marque « l'évolution » des dernières décennies au Sahel, c'est justement la stagnation ou la régression : aussi abstrait que soit ce chiffre, on doit noter que, pour la décennie 1960-1970, le PNB par tête du Sénégal a stagné, que celui du Niger et celui de la Haute-Volta ont régressé ; que, surtout, en ce qui concerne la survie et la santé des populations, l'inadéquation est croissante entre la population et la production alimentaire : alors que la population s'accroît de 2,5 à 2,8% par an, la production de céréales de base n'augmente, elle, que de 1 à 1,2% par an ; les productions de mil et de sorgho stagnent, comme celle du riz d'ailleurs, alors que la consommation a globalement augmenté de 30%. Les pays agricoles du Sahel souffrent d'un déficit céréalier chronique (estimé à 250 000 tonnes par exemple, en temps « normal », pour le Sénégal) et doivent importer [70] même leur nourriture. Or ces pays ne sont pas trop peuplés en soi, ils ne le sont même pas par rapport aux richesses que leurs sols peuvent produire, ils le sont relativement à un mode de production et d'exploitation seulement : si les productions vivrières stagnent, c'est parce qu'il y a reculé des superficies qui leur sont consacrées et baisse des rendements sur ces surfaces. C'est le résultat de l'introduction et de l'extension des cultures commerciales qui ont, elles, connu des progrès considérables : progrès dans les superficies, l'opération arachide au Mali a permis de passer de 40 000 hectares en 1967-1968 à 85 000 en 1971-1972 (sur 250 000 hectares cultivés) ; progrès en quantité, la production d'arachide du Niger passe de 73 000 tonnes en 1954 à 250 000 tonnes en 1971-1972, celle de coton graine est multipliée par 4 au Niger, par 5 au Mali, par 10 en Haute-Volta en l'espace d'une décennie. Profitable pour les pays développés qui veulent s'assurer une matière première bon marché, profitable pour les sociétés d'exportation (en trois ans d'intervention au Mali, 2,5 milliards de francs maliens), profitable pour les États (1,2 milliard toujours au Mali), cette extension des cultures commerciales se fait aux dépens de l'environnement et des producteurs :

Elle entraîne une dégradation des sols : l'arachide est la principale source de revenus monétaires pour le paysan, qui doit payer l'impôt, acheter les ustensiles et les outils, les vêtements autrefois fabriqués par l'artisanat local et aujourd'hui dans une grande mesure importés. Il cultive donc l'arachide, qu'il intègre plus ou moins dans l'assolement traditionnel ; mais on assiste à une détérioration progressive des rendements, et, pour obtenir la même récolte, le paysan doit cultiver en arachide de nouvelles terres. Pour se procurer l'argent nécessaire pour payer les engrais, les machines nécessaires pour cette culture, il abandonne souvent les jachères qui permettaient auparavant au sol de se reconstituer.

Il y a donc réduction nette des surfaces cultivées en produits vivriers, qui sont souvent repoussés sur les terres les moins bonnes où les rendements sont médiocres. Ailleurs, le temps consacré à la culture vivrière est réduit et consacré aux cultures de rente. Celles-ci ne font cependant pas vivre le paysan, et on assiste au contraire à une érosion du revenu et du pouvoir d'achat des producteurs de denrées d'exportation : au Tchad, le prix d'achat du coton au producteur « passe » de 25 francs CFA le kg en 1950-1951 à 26 francs en 1970-1971, tandis qu'au Sénégal la quantité d'arachide-coques nécessaire pour se procurer 10 kg de produits alimentaires passe elle [71] de 100 kg en 1961 à 155 kg en 1969. Erosion du revenu, mais aussi réduction de la consommation, dans la mesure où, pour payer l'impôt qui est levé juste après la récolte, le paysan doit souvent vendre une partie de sa récolte vivrière, même s'il doit, en la vendant, mordre sur sa consommation et qu'il devra, plus tard, au moment de la soudure, racheter des céréales dont le prix aura considérablement monté. Réduction aussi de la marge de sécurité vivrière : les greniers individuels ou villageois contenaient autrefois des céréales représentant quatre ou cinq années de consommation en prévision d'éventuelles mauvaises récoltes. Dans nombre de régions, les premières années de sécheresse sont arrivées alors que les greniers étaient déjà vides, que les paysans étaient donc sans recours.

IV. Famine et rapports sociaux

[Retour à la table des matières](#)

À la disette relative des dernières années a ainsi succédé, pour les populations productrices, éleveurs et agriculteurs, la famine : dès la fin de 1972, les organisations internationales parlent en effet de « famine de masse » au Sahel, famine qui touche, selon la Croix-Rouge, la moitié de la population du Niger, la majorité de celle de la Mauritanie, tandis que des journalistes décrivent les ravages qu'elle fait par exemple dans le nord du Mali. Pour l'ensemble du Sahel, les morts dépassent certainement 100 000 en 1973, et on estime que 200 à 300 000 personnes sont menacées en 1974. Ces morts sont dues, et le seront cette année encore, à la faim, étant donné que dans de nombreuses régions les secours en vivres n'arrivent pas : ainsi, dans le cercle de Gao au Mali, éleveurs et agriculteurs vivent avec moins de 400 calories par jour, c'est-à-dire un régime de famine, et 70% des enfants nomades regroupés dans les camps de cette région sont au-dessous du « seuil aigu de malnutrition » (par comparaison, 11,6% « seulement » n'atteignaient pas ce seuil au Bangla Desh en 1972). Elles sont dues aussi aux maladies : partout a été notée la recrudescence considérable des maladies, choléra, béri-béri, variole, kwashiorkor dû aux carences alimentaires, mais surtout rougeole, normalement fréquente pendant la saison sèche, et aujourd'hui particulièrement meurtrière du fait de l'arrêt des vaccinations et de la malnutrition générale : une enquête menée en 1973 notait que les cas de rougeole en Mauritanie au premier [72] trimestre 1973 étaient entre quatre et treize fois plus nombreux que les trimestres précédents, et qu'un dixième des enfants atteints mouraient ; même chose au Niger où les cas de rougeole passaient de 2 886 en 1971 à 35 000 en 1973, avec un taux de mortalité, surtout infantile, là aussi considérablement accru ; même chose encore au Mali où la mortalité du fait de la rougeole était dix fois plus élevée en 1972 qu'en 1971. Mortalité accrue donc, mais aussi atteinte profonde et durable de la santé, chaque fois que la malnutrition n'a pu être traitée à temps : or les carences en protéines et en vitamines risquent de laisser de profondes séquelles chez les enfants et les femmes enceintes notamment.

À la misère physique s'ajoute la détresse sociale, car la sécheresse a signifié pour des centaines de milliers de personnes la dépossession et

l'exode : pour les éleveurs, touchés les premiers et les plus durement, et qui, sauf les plus aisés, ont perdu leurs moyens de subsistance. Partis d'abord à la recherche d'herbe et d'eau pour leurs bêtes, beaucoup les ont perdues en chemin et ont continué, parcourant des distances considérables, pour atteindre un lieu où ils pourraient eux-mêmes survivre, ville ou centre de secours. Des familles ont été décimées, dispersées, les survivants se trouvent aujourd'hui totalement déracinés, souvent en pays étranger, tributaires des distributions de vivres dans les camps de réfugiés surgis autour de toutes les grandes villes du Sahel. Dépossession et exode aussi pour les masses paysannes qui n'ont pu rester dans leur village, trop éloigné des centres de secours, privé d'eau et de semences pour assurer la prochaine récolte : des villages entiers ont ainsi été désertés, l'exode rural « normal » des jeunes vers les centres urbains s'est transformé en un afflux massif vers les bidonvilles et les banlieues des villes. Pour avoir de l'argent afin de se procurer de quoi manger, les paysans les plus pauvres, déjà endettés avant la sécheresse, ont dû mettre en gage ou vendre leurs terres, rachetées par les gros agriculteurs et, surtout, par les commerçants. Comme les éleveurs, ils ont donc tout perdu, et ils s'entassent avec eux dans les camps de réfugiés.

Il y en a 15 000, Touareg du Mali et Peul du Niger surtout, au camp de Lazaret près de Niamey, 37 000 dans les divers camps créés autour de Gao et de Tombouctou, plusieurs dizaines de milliers aussi dans les camps du sud de l'Algérie ou en Mauritanie. Ceux-là n'ont pas d'avenir, puisque tout travail, toute reconversion est aujourd'hui impossible. Les plus chanceux ont trouvé refuge chez

[73]

des parents habitant en ville et ont pu trouver, pour subsister, de petits travaux. Mais l'afflux vers les villes, où arrivent les secours, a été très massif : Dakar, qui comptait 400 000 habitants en 1968, passe à 700 000 en 1973, Nouakchott de 70 000 à 100 000, Ouagadougou se gonfle de 100 000 réfugiés, une petite ville comme Agadès passe de 7 000 à 15 000 habitants. Or le chômage urbain était déjà important avant la sécheresse, et cet afflux pose des problèmes qualitativement différents. Aggravant là aussi un processus déjà en cours, la sécheresse dégage massivement une population démunie, un lumpen-prolétariat déraciné, qui peut modifier les données sociales et politiques dans les

pays du Sahel, qui peut aussi constituer une force de travail disponible à l'avenir pour de nouvelles formes d'exploitation.

*

Le bilan économique, humain, est donc extrêmement lourd pour les pays du Sahel, et il est clair que ce bilan ne s'explique que par la conjonction de facteurs climatiques et de données socio-économiques, ce qui explique que la situation du Sahel au sortir de la sécheresse n'ait pas fondamentalement changé, qu'au contraire les processus déjà à l'œuvre au niveau économique et social — stagnation de la production vivrière, baisse du niveau de vie et de consommation des masses rurales (paysans et éleveurs), destruction de l'équilibre écologique, destruction des modes de vie « traditionnels », accentuation des différenciations sociales à la campagne et prolétarianisation, marginalisation urbaine, dépendance accrue par rapport aux pays impérialistes (puisqu'elle concerne aujourd'hui jusqu'à la nourriture) —, que tous ces processus se voient au contraire confirmés et renforcés, la sécheresse jouant le rôle de catalyseur de la crise, de renfort de la domination économique et de la dépossession des masses paysannes et urbaines.

novembre 1974

[74]

[75]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 4

“MANIFESTATIONS NUTRITIONNELLES ET MÉDICALES DE LA FAMINE.”

Thierry Brun

[Retour à la table des matières](#)

La famine du Sahel résulte de tout un ensemble de facteurs économiques, sociaux et naturels. Au plan le plus quotidien du maintien des vies humaines, des effets tragiques et parfois irréversibles ont accentué la désintégration sociale et individuelle des populations de cette région.

Les famines se traduisent par une mortalité accrue et un amaigrissement prononcé des victimes. Mais elles sont également accompagnées de profondes modifications sociales. Il y a une redistribution du pouvoir et de la richesse centrée autour de la capacité de contrôler l'alimentation des autres. Les plus riches s'enrichissent en général grâce à leurs achats de réserves, la spéculation sur les stocks, leurs relations avec les autorités, le marché noir, etc. Ceux au contraire dont l'alimentation était déjà précaire, qui achetaient au jour le jour, sont facilement réduits à la misère la plus totale.

Dans ces circonstances, les individus sont plus crédules et aisément victimes de rumeurs concernant les menaces comme les distributions éventuelles. L'autorité des chefs traditionnels est remise en cause car ils

n'ont pu éviter la famine, les marabouts se sont trompés, « Allah nous a punis ». Cette situation renforce au contraire le prestige et l'autorité du commandant de cercle et de ses alliés locaux.

Nous allons dans cette brève étude rappeler l'exode et l'agonie des sinistrés, examiner les conséquences épidémiologiques, nutritionnelles [76] et sociales de la famine et enfin comparer celle-ci à d'autres famines, en particulier celle de 1966-1967 au Bihar en Inde.

I. La famine, l'exode et la mort

[Retour à la table des matières](#)

Au niveau de l'ensemble de la zone sinistrée, la gravité de la sous-alimentation, la morbidité et la mortalité qui en ont résulté ont été diversement appréciées. Par orgueil national, les représentants des gouvernements avaient tendance à les minimiser, sauf lorsqu'ils avaient un intérêt particulier à accroître le volume de l'aide. Les agences internationales qui se gargarisaient de l'efficacité de leurs opérations de secours déclaraient que la famine était jugulée et le nombre de morts probablement négligeable. Les opposants des régimes en place avaient tendance au contraire à faire un tableau apocalyptique de la famine et à incriminer uniquement l'incurie, la corruption et l'absence de représentativité des dirigeants.

L'enquête conduite par le Centre de contrôle des endémies d'Atlanta (USA), celle des Britanniques en Haute-Volta, l'étude remarquable de l'équipe IDEP-UNEP-SIDA dans le camp de réfugiés du Lazaret (Niamey) et notre enquête au Niger et au Mali permettent de préciser *cet* aspect de la sécheresse en 1973.

Les critères utilisés par les différentes équipes médico-nutritionnelles pour classer les enfants dénutris ne furent pas identiques. Les Américains ¹⁰⁹ utilisèrent le poids des enfants par rapport à leur taille (*weight for height*) en se basant sur la distribution poids-taille des tables de croissance de Stuart-Meredith. Les enfants maigres étaient déclarés

¹⁰⁹ H. SHEETS, R. MORRIS, *Disaster in the Désert. Failure of International Relief in the West African Drought*, Special Report, The Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 1974.

dénutris s'ils pesaient moins du poids de référence diminué de deux déviations standard — soit 80% du poids théorique correspondant à leur taille. Les Anglais ¹¹⁰ utilisèrent, en outre, la circonférence du bras et un examen clinique. Pour notre part, nous nous sommes basé sur l'examen clinique uniquement, et nous avons par [77] ailleurs pesé les rations effectivement consommées par les réfugiés ¹¹¹. L'enquête conduite dans le camp du Lazaret donne peu de renseignements sur l'état nutritionnel des enfants, mais comprend des informations importantes sur les causes de décès ¹¹².

Parmi les six pays sahéliens, le Sénégal et le Tchad ne furent étudiés par aucune équipe, semble-t-il, bien que Dakar soit le siège de l'Organisation pour la recherche sur l'alimentation et la nutrition africaines (ORANA). Il est également surprenant que l'équipe de recherche en nutrition humaine de l'ORSTOM stationnée à Yaoundé n'ait pas participé à l'évaluation de la situation et de l'urgence des besoins alimentaires des populations sinistrées situées non loin de leur région habituelle de travail.

1. L'ALIMENTATION TRADITIONNELLE

En période normale les éleveurs touareg se nourrissent surtout de produits laitiers, un ou deux litres par jour de lait caillé, de mil et de blé sous forme de couscous, de dattes et d'un peu de haricots niébé ou de fruits secs. Ils consomment peu la viande de leurs troupeaux, sauf à l'occasion des fêtes, mais cela ne représente guère qu'une dizaine de kilos *per capita* chaque année.

Dans les villes du Sud-Saharien, Agadès, Gao, Tombouctou, la production légumière des villages environnants, la pêche sur le fleuve et le commerce avec les régions septentrionales permettent une alimentation plus variée. Plus au sud, le nomadisme fait place à

¹¹⁰ J. SEAMANS, J. HOLT, J. RIVERS, J. MURLIS, « An Enquiry into the Drought Situation in Upper Volta », *The Lancet*, 6 oct. 1973, p. 774.

¹¹¹ T. BRUN, V. KOVESS, « Situation alimentaire des populations nomades du Sahel durant la sécheresse », *Cahiers de nutrition et de diététique*, IX, 2, 1974.

¹¹² J. BUGNICOURT, *Un peuple privé de son environnement* — Programme « Formation pour l'environnement », IDEP-UNEP-SIDA, Dakar, 1974.

l'élevage transhumant et à l'agriculture sédentaire qui cohabitent de plus en plus difficilement en raison de l'extension des cultures au détriment des surfaces de pâturages et des couloirs de passage.

Les mils et le sorgho forment la base du repas des sédentaires avec parfois, comme complément, le fonio dans les régions pauvres ou le riz dans les vallées aménagées des fleuves du Niger et du Sénégal. Les légumineuses, telles que le niébé, le voandzou ou l'arachide sont des aliments d'appoint qui constituent, comme les protéines animales (poisson séché, lait, viande), une faible portion de la ration.

[78]

L'équilibre alimentaire apparent est précaire. Chaque année, à la période des plus forts travaux agricoles de nombreux paysans doivent emprunter ou acheter cher des céréales pour s'alimenter jusqu'à la récolte suivante, dont une fraction sensible servira à rembourser les dettes et payer l'impôt. Pour les éleveurs touareg, dont le pouvoir a été brisé par la colonisation, les parcours traditionnels sont devenus insuffisants — les zones pionnières mordent de plus en plus sur leurs territoires, au demeurant très vulnérables à la sécheresse. Les pâturages sont devenus inaccessibles compte tenu de la localisation des points d'eau dont l'abondance est surpâturée. L'augmentation sensible du cheptel, grâce à l'action des services vétérinaires contre la péripneumonie et la peste bovine en particulier, engendre malheureusement une détérioration des termes de l'échange bétail-céréales au détriment des éleveurs.

2. L'EXODE

Depuis 1968, les éleveurs souffrent de la sécheresse, les pâturages sont de plus en plus maigres, le bétail dépérit, se vend mal et les réserves de mil, de blé ou d'orge des sédentaires sont au plus bas. L'année 1972 apporte des pluies maigres et mal réparties qui ne permettent que de très médiocres cultures sèches. Même situation pour les cultures de décrue. Les mares et les puits se tarissent, et déjà quelques bêtes succombent à leur état d'extrême affaiblissement.

Durant les derniers mois de 1972, au nord du 13^e parallèle de nombreux chefs de famille nomades ont perdu une bonne partie de leurs

troupeaux. Ils comprennent qu'ils ne peuvent rester plus longtemps sur leurs parcours habituels car ils risquent de perdre le reste, voire de périr eux-mêmes.

Il faut décider de ceux qui partiront et où. On renvoie d'abord les serviteurs que l'on ne peut nourrir en leur enjoignant de partir vers les régions moins éprouvées, vers le sud. Ceux-là, partis plus tôt, s'en sortiront parfois mieux que leurs maîtres qui tergiversent, discutent plusieurs possibilités, enfin se décident. Une partie des femmes restera au campement avec plusieurs enfants, surtout des filles. Les vieillards également, à moins qu'ils n'insistent pour accompagner les autres à dos de chameaux ou sur un âne. Parfois il leur reste quelques mesures de mil, mais souvent ceux qui partent en emportent une bonne fraction ainsi que les animaux valides.

Alors commence une grande marche ; pas nécessairement vers le [79] sud. Ceux qui habitent en bordure du Niger longent le fleuve ou recherchent au hasard du relief des traces de végétation herbacée ou arbustive pour leurs bêtes faméliques. Chaque famille, ou plus exactement chaque groupe car les familles sont séparées, pousse quelques moutons et chèvres, tout en cueillant des plantes comestibles pour eux-mêmes. De jour en jour le troupeau se réduit. On erre ainsi des semaines, des mois, sans autre but que de trouver par miracle un pâturage épargné ou un village qui vendra ou donnera du mil à ceux qui ont faim.

L'accueil des sédentaires est très variable pour ces nomades vagabonds qui veulent échanger des animaux squelettiques contre du mil et abreuver leurs bêtes au puits qui ne suffit déjà pas aux résidents. Le droit d'utiliser le point d'eau s'achète contre une bête, parfois les sédentaires refusent, leurs propres vaches n'ont rien à manger, pourquoi s'encombrent-ils des chèvres des autres ? Alors il faut voler l'eau la nuit en cachette.

Les sinistrés sont parfois mal reçus ; pour acheter du mil il leur faut brader leurs bijoux, leurs armes, leurs tentes, enfin tout ce qu'ils possèdent. Lorsqu'ils entendent le martèlement d'un pilon, ils envoient leurs enfants mendier le son, habituellement donné aux animaux.

Certains cultivateurs qui aidaient les premiers rescapés ne peuvent continuer tant il en vient. On ne peut que donner à boire aux survivants et les aider à enterrer leurs morts pour lesquels ils n'ont parfois même

pas de linceul. Car des centaines de nomades mourront en route après des semaines, parfois plusieurs mois de marche. Ceux qui partirent de Tombouctou et aboutirent dans le camp de réfugiés du Lazaret près de Niamey mirent en moyenne deux mois, ceux d'Agadès, trois mois et ceux de Kidal et Gao plus de sept mois ¹¹³.

La plupart des réfugiés de ce camp ont parcouru plus de cinq cents kilomètres. La durée du trajet n'est nullement proportionnelle à la distance, car, tant que les bêtes résistaient, la recherche désespérée de pâturages leur a fait faire de nombreux méandres. Une fois les bêtes mortes, certains ont continué à pied à travers la brousse, d'autres ont atteint une piste ou le fleuve et trouvé un moyen de transport vers les villes : Tombouctou, Gao, Niamey où ils échouèrent dans les camps de réfugiés. La population des bidonvilles s'accrut rapidement. Déjà en juin 1973 Agadès avait doublé :

[80]

« La population de Boutilimit (Mauritanie) est passée de 9 000 à 13 000 habitants de janvier 1973 à juillet 1973. Nouakchott, capitale de la Mauritanie, est passée de 40 000 à 120 000 habitants de 1968 à 1973. Rosso (Mauritanie) avait un bidonville de 2 000 habitants. Il est passé à 35 000 habitants avant l'hivernage 1973, mais plus de la moitié de sa population est repartie en brousse après l'hivernage 1973. Dakar, capitale du Sénégal, située hors de la zone sahélienne, est passée de 400 000 à 700 000 habitants de 1968 à 1973.

Les conséquences de ces migrations sont graves. Elles se traduisent par une urbanisation brusquée, une sédentarisation des nomades irréversible, un développement de mentalités d'assistés et un gangstérisme important. Ce dernier point est surtout sensible à Dakar, où la police n'ose plus pénétrer dans certains quartiers devenus sans foi ni loi. Les vols s'exercent jusque dans le centre de la ville, dans les grandes artères. A Dakar, l'écart entre le luxe et la misère s'accroît ¹¹⁴. »

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ P. ELOUARD, « Quelle aide pour le Sahel ? », *Economie et Humanisme*, n° 217, 1974.

3. MOURIR DE FAIM

À Tombouctou un homme nous raconta comment, parti avec sept cents personnes de son village, il vit mourir cent quarante-cinq d'entre elles. Il releva tous les noms de ceux qui moururent. « Au début on les enterrait, ensuite on n'a plus eu la force ; alors on les laissait au soleil. » Il nous présenta la liste de tous les noms, et quelques rescapés autour de nous évoquèrent ce que fut cette longue marche vers Tombouctou. Ils mangeaient les bêtes qui étaient trop faibles. Plus tard, ils ont mangé des animaux mourants dont la viande avait déjà mauvais goût. Ils marchaient avec leurs affaires sur la tête, recherchaient sur le chemin des gousses sauvages du mandagha dont les grains sont si amers qu'il faut les bouillir trois fois et jeter l'eau avant de les consommer. En bordure du fleuve, ils trouvaient des tubercules de nénuphar (gangari ou takannit). Durant la dernière semaine avant d'arriver, ils ne mangeaient plus que cela, de l'herbe et des dattes sauvages.

Mêmes récits au camp du Lazaret ¹¹⁵ : « Après avoir perdu les bêtes on a marché deux mois à pied. Un garçon de sept ans, Issa, et une fille du même âge, Raissetou, sont morts à Watagouna, près [81] d'Asongo, ainsi qu'un garçon de douze ans [...]. On avait déjà laissé en route deux vieilles femmes, Soumila, de soixante ans environ, et Fatimata, la mère du chef de famille [...] abandonnées en chemin. » Presque tous les survivants ont perdu des parents, des enfants, morts de faim, abandonnés car trop faibles, ou simplement « perdus » car on n'ose pas s'en souvenir. Ce ne sont que des « lambeaux de famille » qui ont atteint les villes et les camps. Selon Bugnicourt ¹¹⁶, les nomades réfugiés au Lazaret ont perdu au moins le sixième de leur effectif. L'analyse des causes de décès fournies par les témoins (tableau 1) montre évidemment que la faim et les dysenteries avaient emporté la majorité des victimes, surtout des enfants de moins de cinq ans. Un nombre sensible d'enfants sont morts de rougeole également.

¹¹⁵ J. BUGNICOURT, *op. cit.*

¹¹⁶ *Ibid.*

Tableau 1.
Causes de décès parmi des nomades
durant l'exode vers le camp du Lazaret (Niamey, 1973)

Âge	Faim	Diarrhées et maux de ventre	Rougeole	Pneumonie	Autres ou non précisé	Ensemble
1-2	10	8	3	—	4	25
2-5	10	9	2	—	3	24
5-10	7	1	2	2	1	13
10-25	5	1	1	—	5	12
25-50	8	3	—	—	6	17
+ de 50	4	4	—	—	3	11
Age non précisé	4	3	2	1	4	14
TOTAL	48	29	10	3	26	116

Source. J. Bugnicourt, *op. cit.*

[82]

L'étude des causes de décès dans onze localités nigériennes montre que dans les régions sahariennes les nomades attribuaient les trois quarts des décès à la famine et à la rougeole, et les sédentaires un tiers seulement. Dans les régions sud, famine et rougeole n'expliquaient qu'un quart ou moins des décès (tableau 2) ; 40% des cas de rougeole survenaient entre cinq et quatorze ans, 31% avant cette période et le reste, 29%, au-dessus de quatorze ans. Cette forte proportion parmi les adultes et adolescents indique une absence d'immunité ainsi qu'un état d'affaiblissement avancé.

Tableau 2.

Pourcentage des cas de décès attribués par les nomades et les villageois à la rougeole et/ou à la famine durant la dernière année au Niger, 1973

Zone	NOMADES		SÉDENTAIRES	
	Nombre de décès	% dû à la rougeole et/ou à la famine	Nombre de décès	% dû à la rougeole et/ou à la famine
Nord	105	78	20	35
Sud	9	11	8	25
Total ou moyenne	114	73	28	32

SOURCES. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

II. Les camps

[Retour à la table des matières](#)

Les distributions de sorgho n'ont débuté qu'en avril-mai 1973. Aussi, ceux qui atteignirent les villes durent trouver du travail ou [83] vendre ce qu'ils possédaient. Les femmes, par exemple, échangeaient leurs bracelets et leurs boucles d'oreilles contre quelques mesures de mil, pilaient du sorgho pour des citadins, transportaient de l'eau, allaient ramasser du bois pour pouvoir acheter des céréales, du sel et même de l'eau (à Agadès par exemple). Les hommes, qui s'occupaient habituellement de leur troupeau ou de leur champ, durent accepter de faire des tâches qu'ils jugeaient dégradantes. Lorsqu'ils cherchaient du travail on leur demandait ce qu'ils savaient faire, mais évidemment ils n'avaient aucune qualification pour travailler en ville.

C'est ainsi que s'entassa dans les rues des villes une population parasite de réfugiés dont l'unique obsession était de manger pour survivre jusqu'au lendemain.

1. UNE POPULATION D'ASSISTÉS

À Tombouctou par exemple, jusqu'au début du mois de juillet 1973, ceux-ci étaient disséminés dans la ville. Ils campaient dans les avenues, y exerçaient une multitude de petits métiers et de corvées pour gagner quelques francs, mendiaient. Leur ravitaillement présentant des difficultés et leur présence étant pénible aux résidents, il fut décidé qu'ils recevraient gratuitement du sorgho dans un campement en bordure de la ville. Cette mesure fut suivie de l'organisation de distributions systématiques de sorgho aux chefs de familles nomades et un peu plus tard de « suppléments » à leurs enfants tous les après-midi ; cela à partir du début de juillet. Telle est l'origine du camp. Le camp se présentait comme un rassemblement indescriptible de centaines de tentes de peaux réparties de façon désordonnée sur les ondulations du terrain, entre les buissons et les arbres morts. « La plupart sont rapiécées, déchirées et offrent un spectacle pathétique, misérable. Des formes humaines squelettiques, des ombres décharnées évoquent immédiatement les camps de concentration, la guerre du Biafra. Des enfants aux membres frêles promènent leurs ventres énormes. Ils n'ont plus de fesses ; leurs apophyses, leurs côtes et leurs articulations forment des reliefs anguleux de vieillards.

Certaines femmes avec leur bébé sont encore menues et en apparence bonne santé, ainsi que quelques hommes, mais les vieux sont d'une maigreur impressionnante. Beaucoup d'entre eux sont immobiles, assis ou étendus sous leurs abris.

[84]

Il n'y a aucune installation sanitaire, et la proximité des tentes, l'étendue du camp ne permettent pas de s'isoler. Le seul point d'eau est assez éloigné et même les récipients font défaut. Certains ont tout vendu : leurs bijoux, leurs armes, leurs ustensiles de cuisine, leur tente même pour acheter de quoi manger, et ils dorment à la belle étoile.

Eux, jadis fiers sur leurs chameaux, sont désormais éparpillés sur le sable, anciens maîtres aux côtés des anciens bergers, à attendre leurs rations ¹¹⁷. »

¹¹⁷ T. BRUN, V. KOVÉSS, *op. cit.*

Le camp compte, au début du mois d'août, un millier de familles totalisant quatre mille cinq cents personnes. Elles proviennent en majorité de Bourem, situé à trois cents kilomètres à l'est, plus près de Gao que de Tombouctou. Le camp est aussi le refuge de nombreux sinistrés qui, depuis plusieurs mois, parfois plus d'un an, s'étaient réfugiés à Tombouctou et ne trouvent plus de travail. Le manque d'argent a interrompu tous les travaux des maçons, des menuisiers et de toute une catégorie d'artisans et de manœuvres qui se sont trouvés sans aucune ressource. Certains d'entre eux espèrent être nourris dans le camp.

Lors de nos visites, un nombre considérable de réfugiés n'avait rien à manger. Un responsable de la distribution de sorgho, auquel nous demandions comment était décidé le jour de la distribution, déclarait que, le soir, on pouvait estimer combien de tentes avaient encore du sorgho par le nombre de feux allumés pour chauffer les marmites, et que c'était ainsi qu'il faisait.

Par cette méthode, nous avons constaté à trois reprises le soir que plus de la moitié des tentes n'avaient pas allumé de feux ; les occupants étaient en général étendus dans la tente et nous répondaient qu'ils avaient terminé leur sorgho. Certains de ceux qui en faisaient cuire l'avaient obtenu d'un autre réfugié auquel ils rendraient la même quantité lors de la prochaine distribution, dont ils ignoraient la date.

Nombre d'entre eux n'avaient pas de sel et une seule famille visitée avait du beurre de karité. Certains, en mendiant dans la ville, avaient obtenu quelques dattes, un peu de poisson, mais c'était l'exception. Un seul homme interrogé avait du tabac.

[85]

Pour la quasi-totalité des réfugiés auxquels il restait quelque chose à manger, le régime se réduisait à une bouillie de sorgho pilé, à midi et le soir, rien le matin. Beaucoup se plaignaient de constipation ou de diarrhées, et les enfants consommaient cette bouillie, souvent mal cuite et peu appétissante, avec difficulté. Ces nomades ont d'autant plus de peine à supporter ce régime qu'ils sont traditionnellement de grands consommateurs de produits laitiers, de dattes, de semoule de blé et de mil, de sucre et de thé.

Le plus souvent ils n'avaient pas mangé de viande depuis la mort de leur dernier animal, événement qui remontait à deux mois, voire six mois. Le lait, ils n'en avaient pas eu depuis beaucoup plus longtemps. Ils n'avaient jamais, disaient-ils, consommé de légumes et pas d'autres fruits que les dattes... il y avait de cela plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Rares étaient ceux qui avaient eu récemment de l'argent pour acheter un aliment. Ils étaient donc totalement dépendants des secours.

Une distribution spéciale pour les enfants avait lieu chaque après-midi. L'organisation en fut améliorée au début du mois d'août. Jusqu'à cette date, un quart environ des enfants n'en bénéficiait pas en raison de la bousculade qui avait lieu autour de la Land-Rover du service social.

Même après cette amélioration, un nombre important d'enfants en bas âge ou très affaiblis n'assistaient pas à la distribution car leurs mères, qui n'étaient pas autorisées à être auprès d'eux, devaient les laisser dans le groupe et craignaient qu'ils ne fussent bousculés ou incapables de manger seuls.

2. LES RATIONS ALIMENTAIRES

La consommation moyenne journalière de sorgho était de 210 g par personne et par jour, celle des adultes environ 250 *g/capita*, celle des enfants (4-6 ans) 180 *g/capita*.

Le tableau 3 montre le contenu calorique, protéique, vitaminique et minéral des rations consommées par les adultes et les enfants par rapport aux recommandations. Il s'agit là des individus recevant régulièrement les dons et en mesure de les consommer. Ceux qui ont des constipations, des diarrhées, les nombreux enfants trop faibles pour consommer le sorgho ingèrent des quantités inférieures. Ce tableau n'a qu'une valeur indicative, car les besoins nutritionnels pour cette population sont estimés à partir de standards occidentaux.

[86]

a) Les adultes

Les adultes consommaient, au moment de l'enquête, uniquement du sorgho, et en quantité très faible. Ils ont un tiers de la ration calorique recommandée, la moitié des protéines, très peu de calcium et de riboflavine, et ils sont pratiquement dépourvus de vitamines A et C. Compte tenu de leur régime antérieur, de l'épuisement de leurs réserves, il était urgent d'accroître au moins la quantité de calories de leur ration, et d'y ajouter des suppléments vitaminiques (A, B2, C, B12) et minéraux (Ca, Fe).

b) Les enfants

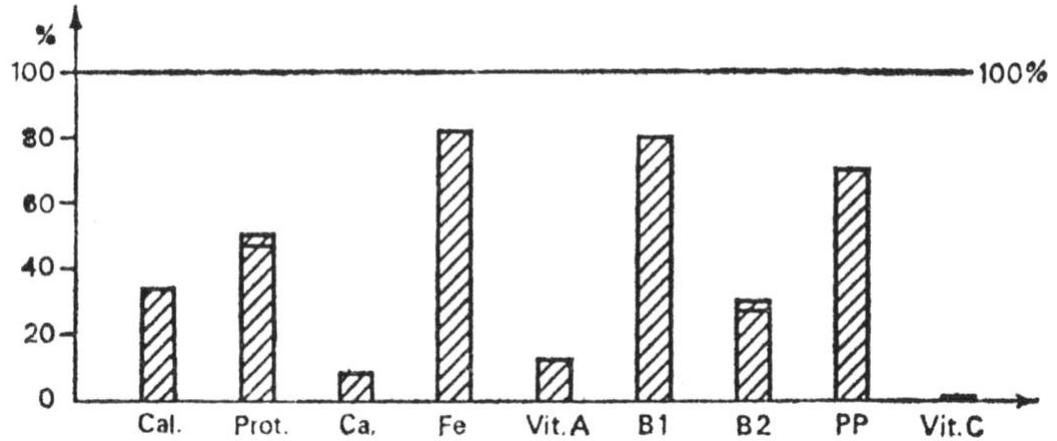
L'instauration d'une distribution spéciale de lait, biscuits et mélange de légumes fut certes bénéfique. Cependant les enfants recevaient à peine plus de la moitié de leurs besoins caloriques, peu de calcium et de vitamine C. Les protéines provenaient aux deux tiers du sorgho qui était mal digéré. Compte tenu de l'état précaire de l'appareil digestif de nombreux enfants, il aurait été souhaitable de faire un régime spécial à base de lait pour les plus dénutris, incapables d'assimiler les nutriments de ce régime.

Par ailleurs, chez les adultes comme les enfants le niveau calorique était très faible, une partie des protéines ingérées était catabolisée pour la fourniture d'énergie. L'élévation du taux calorique des rations à l'aide de farines de bonne digestibilité eût amélioré notablement l'état des réfugiés.

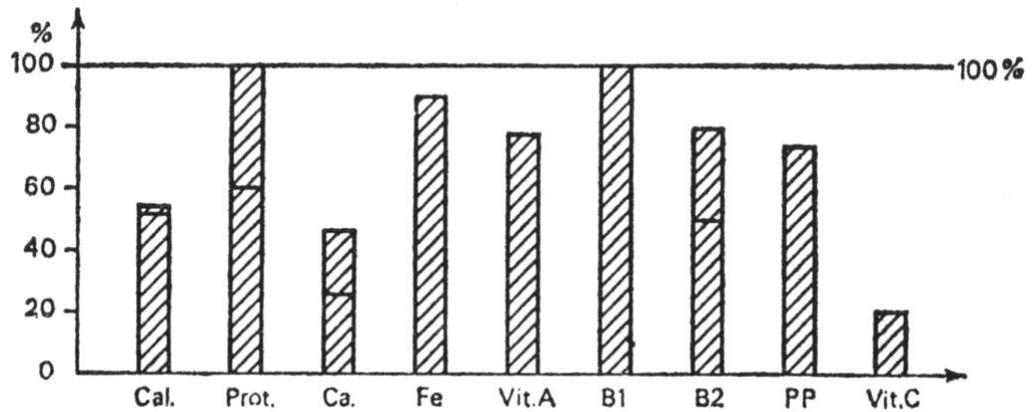
[87]

Tableau 3.

Couverture des besoins nutritionnels
 parmi les réfugiés du camp de Tombouctou



Graph. I. % de couverture des besoins nutritionnels parmi les adultes



Graph. II. % de couverture des besoins nutritionnels
 parmi les enfants de 4 a 6 ans

Les conditions d'alimentation sont très variables selon les centres. Dans certaines localités les fréquentes ruptures de stocks et la désorganisation entraînent une grande irrégularité de l'approvisionnement. Les sinistrés se bousculent en vain devant des responsables peu préparés et peu assistés par les autorités locales.

Dans certains camps au contraire l'approvisionnement est relativement satisfaisant et régulier malgré les conditions financières et politiques très difficiles des organismes charitables qui s'en chargent. Au camp du Lazaret le responsable de la mission catholique effectuait un travail d'organisation remarquable et parvint à assurer quotidiennement 1 800 calories assez bien équilibrées à chaque réfugié. En février-mars 1974 les familles reçoivent par semaine et par personne : un kilo de céréales (sorgho, riz, maïs ou mil) ou de niébé, [88] un kilo de farine riche en protéine (corn, soya, milk = CSM) ou 500 g de lait en poudre, 100 g de sucre, 50 g de sel et 19 g de thé. Une fois par mois 100 g d'huile et un savon. Cela correspond à environ 100 francs *CFA/capita* semaine ¹¹⁸.

Ceux qui obtiennent quelques francs en travaillant ou plus souvent en envoyant les enfants mendier et parfois les filles se prostituer achètent un petit supplément de sucre, de riz, de dattes ou de lait en poudre ; cela ne représente que moins de 5% de l'approvisionnement du camp.

Bien que ce camp soit le mieux ravitaillé de ceux sur lesquels nous avons des informations, les réfugiés souffrent de la monotonie des repas, du manque de « sauce » et surtout du manque prolongé de viande et de lait caillé.

Le jour de la Tabaski, fête religieuse importante, la mission catholique eut le geste très apprécié de distribuer un mouton pour dix personnes. Ce fut l'unique occasion depuis des mois où les réfugiés eurent de la viande. Grâce à la régularité des distributions, de nombreux réfugiés avaient un état de santé assez satisfaisant.

En mai 1974, l'épidémie de rougeole, meurtrière pour les enfants surtout, avait considérablement diminué.

Un examen médico-nutritionnel rapide de 196 enfants révélait que l'incidence de la malnutrition y était comparable à celle de la population en période « normale ». Aucun cas de malnutrition aiguë n'était enregistré, ce qui suggère que les enfants gravement dénutris à leur arrivée n'avaient pas survécu et que les autres avaient bien profité des six ou sept mois de récupération dans le camp.

¹¹⁸ J. BUGNICOURT, *op. cit.*

3. LA DÉSINTÉGRATION FAMILIALE ET SOCIALE

L'étude rapportée par Bugnicourt montre bien que les familles sont très incomplètes, en particulier que le nombre d'enfants y est anormalement faible. Ceux qui avaient confié leurs enfants aux grands-parents avant d'abandonner leurs lieux d'origine se faisaient probablement peu d'illusions sur leur sort. Or le profil de certaines « familles » est inquiétant, par exemple : six hommes entre trente et soixante-cinq ans et une seule femme de plus de quinze ans pour une famille venue de Gao. « Il est impensable que ces hommes n'aient pas été mariés, où sont les épouses ? De surcroît, voici des adultes [89] avec seulement six enfants dont aucun n'a moins de cinq ans : où sont les autres enfants ? [...] Si on les examine les unes après les autres, on lit dans la composition des familles réfugiées du Lazaret l'histoire des abandons au moment du départ, des séparations au cours de l'exode, des décès des plus faibles ¹¹⁹. »

L'accroissement de la criminalité s'observe dans toutes les famines. Il s'agit d'une part de « la criminalité de survie », qui consiste à laisser mourir ou supprimer des parents encombrants, d'autre part de la délinquance liée aux vols d'aliments ou d'argent pour s'alimenter.

L'une et l'autre furent observées, cependant dans des proportions bien moindres que dans les famines que nous évoquerons plus loin. « Près de Zinder, on signale qu'un pasteur a jeté son épouse et leurs deux enfants dans un puits pour ne pas les voir mourir sous ses yeux ¹²⁰. »

Le même comportement fut rapporté lors de la famine de l'hiver 1921-1922 dans la région de la Volga en Russie : des parents étranglaient leurs enfants, les jetaient dans des puits, les attachaient à

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

une table afin de hâter leur mort tant le spectacle de leur agonie leur était insupportable ¹²¹.

On ne signale aucun cas de nécrophagie, ni de cannibalisme dans la famine sahélienne. Or ce fut relativement fréquent durant la famine de la Volga. Des familles mangèrent des parents morts, tandis que d'autres volaient des cadavres couverts de neige dans les cimetières ¹²².

Pour des raisons probablement religieuses le tabou de la consommation de la chair humaine est beaucoup plus fort dans une société traditionnelle islamisée, et même la consommation d'animaux mourants ou morts suscitait une répugnance presque insurmontable.

À la délinquance s'ajouta le développement de la prostitution dans toutes les villes où s'entassaient les réfugiés. Certaines femmes trouvaient un emploi dans un bar ou dans une boîte de nuit (Niamey), d'autres se rendaient dans des cases en bordure de la route pour recevoir la visite de citadins, au grand mécontentement des « professionnelles » dont les rémunérations étaient menacées.

[90]

La mendicité était pratiquée par les trois quarts des familles du camp du Lazaret.

Les comportements énumérés ci-dessus (délinquance, prostitution, mendicité) ne peuvent être compris que par rapport à l'extrême détresse morale des réfugiés.

L'étude rapportée par Bugnicourt rappelle étrangement celle des camps de déportés par Richet ¹²³ qui décrit la pathologie de l'angoisse et de la solitude : « [...] une angoisse diffuse de toutes les heures, la hantise de manquer de tout, la peur que les rations ne soient diminuées, l'impossibilité d'avoir des nouvelles de ceux qui sont restés au pays. Et puis il y avait la solitude dans la lutte pour la survie, car la misère extrême exacerbait la haine, l'envie, la défiance, dressant les uns contre

¹²¹ L. ROSENSTEIN, « La Psychologie de l'extrême famine », *Cahiers de nutrition et de diététique*, VIII, 4, 1973.

¹²² *Ibid.*

¹²³ RICHET, CHARLES, MANS, ANTONIN, *Pathologie de la déportation*, ADIF des Alpes-Maritimes et de Monaco, 1958.

les autres [...]. Pire que la faim, l'encombrement, le froid, la fatigue, c'est l'absence d'espérance dont les déportés se souviennent. »

III. Dénutrition et mortalité

1. AU NIGER

[Retour à la table des matières](#)

Dix localités de sédentaires et dix autres, où résidaient des nomades, furent visitées par l'équipe américaine. Au total deux cent cinquante enfants furent examinés à la fois dans les régions sinistrées du Nord (Agadez, Tchín-Tabaraden) et dans les régions non déclarées sinistrées du Sud (Maradi, Zinder) uniquement dans les villes de moins de 5 000 habitants.

Comme on pouvait s'y attendre l'incidence de dénutrition la plus grave survenait chez les réfugiés maliens (25%) et dans les régions sahariennes parmi les nomades (14%). Parmi les sédentaires, 3 à 5% des enfants étaient classés comme dénutris (tableau 4). La situation des enfants de la zone d'Agadez était cependant moins dramatique que celle de Gao et Tombouctou ainsi que le confirme notre enquête en juillet ¹²⁴.

¹²⁴ Th. BRUN, V. KOVESS, *Situation alimentaire et nutritionnelle du cercle de Tombouctou (Mali)*, Rapport dactylographié à M. le ministre de la Santé, août 1973.

Tableau 4.

Pourcentage d'enfants Dénutris au Niger durant la sécheresse 1973

région	Nomades		Sédentaires	
	Nombre d'enfants examinés	% de Dénutris	Nombre d'enfants examinés	% de Dénutris
Nord	145	14	106	3
Sud	85	8	102	5
Réfugiés maliens	20	25		

Source. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

Sur la base des observations de janvier à juin 1973 il apparaissait déjà que la rougeole décimerait plus d'enfants et même d'adultes qu'elle ne l'avait fait au cours d'une quelconque des dix-sept années précédentes. Une épidémie plus forte que celles de 1965 et de 1969 menaçait plus de 35 000 personnes atteintes (tableau 10).

Divers éléments suggéraient que la mortalité avait augmenté sensiblement en 1973, et que la fraction de la population la plus affectée fut les nomades demeurés en bordure du Sahara (tableau 5). Il mourait environ trois fois plus de personnes qu'en année moyenne normale.

[92]

Tableau 5.

Taux de mortalité ² durant les douze derniers mois au Niger
(par mille habitants)

Zone	Nomades		Sédentaires	
	Nombre de localités	Taux de mortalité	Nombre de localités	Taux de mortalité
Nord	7	66	4	38
Sud	4	17	4	17
Total et moyenne	11	54	8	29

1. Le taux moyen de mortalité annuelle au Niger de 1965 à 1971 est de 23 pour 1 000 habitants.

SOURCE. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

2. AU MALI

Au Mali les Américains du Center for Disease Control (CDC) conduisirent leur enquête dans les zones sinistrées définies par le gouvernement malien lui-même : cercles de Nara, de Nioro et région de Gao. Au total, 517 enfants de vingt groupes de sédentaires et trois camps de réfugiés nomades furent examinés de juillet à septembre 1973.

Il apparut immédiatement que chez les nomades la sous-alimentation était beaucoup plus répandue qu'en Haute-Volta, mais qu'elle l'était moins dans les villages des cercles de Nioro et de Nara, pourtant déclarés sinistrés.

Dans les camps de réfugiés de Tombouctou et Gao, 40% des enfants de moins de quatre ans présentaient des œdèmes de dénutrition alors que cela ne survenait que chez 4% des enfants sédentaires. En juillet et en août, c'est-à-dire peu de temps après la création des [93] camps, 75% des enfants examinés étaient sous-alimentés selon les nutritionnistes américains du CDC

Tableau 6.
Pourcentage des enfants dénutris durant la sécheresse du Mali 1973

Date d'enquête	Localité	Camps de réfugiés nomades		Population sédentaire	
		Nombre d'enfants examinés	% de Dénutris	Nombre d'enfants examinés	% de Dénutris
Août 1973	Tombouctou	35	80	—	—
Juillet 1973	Gao	50 ¹	70	124 ²	49
Septembre 1973	Gao	51	35	112	30
Août 1973	Nioro	—	—	126	3
Août 1973	Nara	—	—	182	4
TOTAL ³		85	74	432	17

1. 40% des enfants présentaient des œdèmes.
2. 4% des enfants présentaient des œdèmes.
3. La seconde enquête de Gao n'est pas incluse.

Source. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

Lors de notre passage au début août, nous avons observé une incidence comparable de dénutrition avancée sur la base d'un examen clinique sommaire. Dans notre rapport déjà cité au ministre de la Santé, nous expliquions que le seul aspect des enfants dispensait de toute étude détaillée de la dénutrition.

« Les résultats de l'examen de trente-six enfants de zéro à six ans sont rapportés dans le tableau 7.

Nous n'avons pu observer les signes souvent considérés comme spécifiques d'une carence vitaminique particulière : xérophtalmie, kératomalacie, cheilite, stomatite angulaire, gingivite, etc.

[94]

Tableau 7.
Fréquence et sévérité des signes de malnutrition
parmi des enfants du camp de réfugiés (2 mois-6 ans)

SIGNES	Sévérité de l'atteinte (en %)			
	Modérée	Sévère	Très grave	Total
Présence d'œdème visible	16	0	0	16
Cheveux fins, clairsemés, cassants	47	33	0	80
Lésions cutanées, dermatites, dépigmentation	47	27	14	88
Amyotrophie des fessiers	22	44	16	82
État cachectique	14	27	44	85
Gros ventre	22	27	3	52

Source. Th. BRUN et V. KOVESS, *op. cit.*

L'incidence de signes évidents de dénutrition aiguë nous a paru plus apparente :

L'œdème visible ou palpable des membres est peu fréquent (16%) ; souvent la mère précise qu'il est moindre que quelques jours auparavant. Plus de 80% des enfants ont des altérations marquées des cheveux, de la peau et une fonte très marquée des fessiers. La moitié des enfants a un gros ventre alors que l'autre moitié est soit normale, soit d'une maigreur extrême.

Il n'est pas possible d'estimer le retard de croissance de ces enfants en l'absence de renseignements précis sur leur âge et l'absence de standards.

Il faut noter que les bébés de moins d'un an sont parfois en bonne santé grâce à l'alimentation maternelle au sein et que les cas de dénutrition les plus fréquents et spectaculaires sont enregistrés parmi les enfants de plus d'un an et de moins de cinq ans.

[95]

Certains adultes, en particulier parmi les jeunes femmes, semblent en bon état de santé, tandis que les personnes âgées sont souvent d'une maigreur extrême ¹²⁵. »

En juillet, il mourait de cinq à dix personnes par semaine dans le camp qui comptait environ cinq mille personnes, soit une mortalité comprise entre le double et le triple de la moyenne annuelle normale (266 décès pour 10 000 habitants) au Mali. Fin août, le camp comptait dix mille personnes et la mortalité était de deux ou trois personnes par semaine, soit le quart du niveau initial, un mois après la mise sur pied d'une distribution régulière de sorgho et d'un supplément pour les enfants.

Les conditions d'alimentation ont déjà été évoquées. À l'épisode de forte mortalité parmi les jeunes enfants lors des premières distributions, due à l'ingestion de sorgho américain après un régime de survie, sans aucune transition, succéda une période de récupération lente pour les survivants. Après deux mois l'incidence de la dénutrition aiguë avait diminué de moitié (tableau 6).

Cependant l'état de santé des réfugiés demeura bien plus précaire que dans le camp du Lazaret mieux administré et mieux ravitaillé par Caritas et la Croix-Rouge.

3. EN HAUTE-VOLTA

En Haute-Volta, le groupe américain du CDC examina en août plus d'un millier d'enfants dans les cercles du Nord : Dori, Djibo, Oudalan, Ouahigouya et Titao. 10% des enfants seulement étaient dénutris et les cas d'œdème étaient rares. Par comparaison, dans un village du Sud, Po, cette incidence était de 3%, ce qui correspond à une distribution normale des poids par rapport aux tailles. L'incidence de dénutrition la plus élevée fut trouvée dans les cercles de Ouadalan (15,9%) et Djibo (12,7%).

¹²⁵ *Ibid.*

Les Britanniques qui avaient effectué leur enquête dans la même zone un mois plus tôt (10-31 juillet), en utilisant les mêmes critères, avaient enregistré une incidence beaucoup plus élevée de dénutrition : près de la moitié des enfants nomades de zéro à neuf ans étaient dénutris et plus du tiers des enfants sédentaires l'étaient également ¹²⁶.

[96]

Les cas de dénutrition sévère étaient cependant peu fréquents (10% parmi les zéro à neuf ans) et les enfants plus âgés étaient en meilleur état.

Tableau 8.

État nutritionnel des nomades
et des sédentaires au nord de la Haute-Volta
(déterminé par la distribution du poids par rapport à la taille) *

Âges et groupes		Normaux > 80% du standard	Modérément Dénutris 70-79% du standard	Sévèrement Dénutris < 69% du standard
0-9 ans	Sédentaires	62	29	9
	Nomades	51	36	13
10-14 ans	Sédentaires	68	23	9
	Nomades	58	42	0
plus 15 ans	Sédentaires	60	30	12
	Nomades	64	36	0

Source. J. SEAMANS *et al*, *The Lancet*, 6 oct. 1973, pp. 774-778.

* Pourcentage sur un total de 376 individus examinés.

Par ailleurs, l'examen clinique suggérait une incidence de dénutrition légèrement inférieure (20% chez les sédentaires et 40% chez les nomades). 50% seulement des enfants nomades de zéro à neuf ans présentaient un symptôme de grave dénutrition ; les médecins n'observèrent aucun cas d'avitaminose, ni d'œdème de dénutrition, en

¹²⁶ J. SEAMANS *et al*, *op. cit.*

revanche 14% des enfants de un mois à quatre ans avaient une dilatation de la rate et des accès de fièvre récents probablement dus au paludisme. La plupart des enfants étaient anémiques, mais cela était, selon les observateurs, antérieur à la sécheresse.

[97]

Il y eut dans plusieurs localités une recrudescence de la rougeole qui causa de nombreux décès. Habituellement le nombre de cas déclarés en Haute-Volta fluctuait entre 5 000 et 27 000. Or en 1973, de janvier à mai on avait déjà enregistré environ 40 000 cas, dont plus de 2 000 causèrent la mort. On prévoyait pour l'année entière plus de 60 000 cas dont 3 500 décès.

Tableau 9.

Nombre de cas de rougeole et mortalité associés
(Haute-Volta. 1969-1973)

ANNÉES	CAS	DÉCÈS	TAUX DE MORTALITÉ (%)
1969	14 959	848	5,6
1970	10 204	602	5,9
1971	19174	881	4,6
1972	21251	670	3,2
1973	61 029 ¹	3 479	5,7

1. Estimation annuelle basée sur les cas enregistrés de janvier à mai 1973 : 39 669 cas dont 2 281 décès (taux de mortalité 5,7%).

SOURCE. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

Le choléra fut, semble-t-il, réintroduit dans la zone de Dori et Gorom-Gorom, de Côte-d'Ivoire où il existe à l'état endémique. Alors qu'aucun cas n'était signalé en 1972 après l'épidémie de 1971, en juin 1973, 600 cas étaient diagnostiqués à Dori, Djibo et Ouagadougou dont 180 furent mortels. Une campagne de traitement et de vaccination fut immédiatement entreprise.

[98]

4. EN MAURITANIE

En Mauritanie le groupe américain du CDC examina plus d'un millier d'enfants dans quarante localités distribuées sur l'ensemble du pays. La Mauritanie, en effet, a les deux tiers de son territoire en zones saharienne et subsaharienne et un tiers seulement en zone sahélienne. La population, essentiellement nomade, avait probablement plus souffert que celle des autres pays du Sahel dont une partie du territoire est soudanienne ou guinéenne, peuplée de sédentaires.

Le choléra apparut à Rosso et Moudjeria, et en août, sur 150 cas déclarés, 30 furent mortels. Il fut jugulé par des opérations rapides et massives de prophylaxie et de vaccination. Il y eut également une flambée spectaculaire de rougeole de février à mai qui diminua rapidement avec la saison sèche à partir de juin. Depuis 1969 on assistait à une recrudescence de la rougeole dont on estimait qu'elle ferait près de 1 500 décès en 1973 (tableau 10). Il est possible également que l'attention particulière accordée aux maladies contagieuses en 1973 explique l'épidémie de diagnostics de cas qui seraient demeurés non déclarés en année normale.

TABLEAU 10.

Évolution des cas de rougeole
en Mauritanie et au Niger avant et durant la sécheresse

Années	Nombre de cas	
	Mauritanie	Niger
1969	3 450	25 054
1970	2 389	1755
1971	4 890	2 886
1972	8 997	29 050
1973 ¹	14 338	35 532

1. Estimation basée sur les deux premiers trimestres 1973 : mortalité globale estimée à 10% en Mauritanie et 2 à 6% au Niger. SOURCE. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

[99]

Les enfants des nomades étaient en moyenne deux fois plus fréquemment dénutris que les sédentaires (17% comparés à 7%), les populations les plus affectées étant celles de Rosso, Aioun et Nema (tableau 11). La septième région était relativement moins

Tableau 11.

% d'enfants Dénutris durant la sécheresse en Mauritanie (1973)

Régions	Zone	Nomades		Sédentaires	
		Nombre d'enfants examinés	% de dénutris	Nombre d'enfants examinés	% de dénutris
I	Nema	102	22	—	—
II	Aioun	36	25	—	—
III	Kiffa	108	13	—	—
V	Boghe	101	12	33	3
V	Aleg	70	14	—	—
VI	Nouakchott	151	17	74	5
VI	Boutilimit	105	18	29	0
VI	Rkiz	56	18	35	14
VI	Rosso	21	52	55	11
VI	Mederdra	35	14	50	10
VII	Chinguetti	—	—	81	9
VII	Atar	—	—	53	4
Total et moyenne		785	17	410	7

Source. Department of Health, Education and Welfare, Center for Disease Control, Atlanta, Georgia, USA, 1973.

[100]

touchée que les autres car, la plupart des nomades l'ayant quittée, ceux qui restèrent bénéficièrent d'une bonne récolte de dattes et de la totalité de l'aide alimentaire.

IV. Les famines contemporaines

[Retour à la table des matières](#)

Au siècle dernier, Cornélius Walford présentait à la Société statistique de Londres deux communications sur « les famines du monde » (1878). Elles comprenaient une chronologie détaillée de plus de trois cent cinquante famines et une analyse de leurs causes classées en « naturelles » et « artificielles ». Parmi les premières figuraient les inondations, les sécheresses, le gel, les cataclysmes tels que les tremblements de terre et les typhons, les prédateurs (criquets et rats) et les infestations parasitaires des récoltes. Il opposait ces causes, à l'époque incontrôlables, aux causes « humaines » : guerres, faible productivité agricole, absence de voies de communication, perturbation légale du libre-échange, spéculation ou détournement des grains de leur utilisation directe par la brasserie par exemple.

Cette remarquable étude de trois cents pages suscita de nombreuses discussions passionnées par le « Club de Rome » de l'époque que constituaient les économistes et statisticiens de la Société statistique britannique.

C'était alors le plein essor du libre-échangisme ; l'époque aussi de nombreuses innovations dans le domaine des transports (moteur à quatre temps), de l'agriculture (moissonneuse-lieuse, nitrates), des communications (câble sous-marin Europe - États-Unis, *etc.*). C'était aussi l'époque des grandes famines : dans le nord de l'Inde (1876), cinq millions de morts dus à la famine et au choléra ; en Egypte, au Maroc (1877), dans le nord-est du Brésil, en Chine (1878) où neuf millions de personnes sont affamées : les parents vendent leurs enfants sur le marché, offrent leurs filles pour de l'argent. Ceux qui sont mourants tuent leurs enfants pour abrégier leurs souffrances. Des centaines d'adultes se suicident. En juillet 1878 le Parlement de Londres examine les demandes de secours pour près de quatre millions de Chinois. Il ne sera pas possible de les secourir car l'accès de ces régions est trop difficile et le coût des transports prohibitif. Les conclusions des débats de la Société statistique affirmaient que les famines disparaîtraient très prochainement de la surface du monde [101] grâce au libre-

échange, au développement de l'agriculture, des transports et des communications télégraphiques.

Ces prédictions furent presque réalisées dans les pays industrialisés qui ne surent éviter cependant une cause majeure : la guerre.

1. LES FAMINES DE GUERRE

En 1922, la Russie, dont l'agriculture et l'industrie ont été dévastées par une guerre longue et sanglante, voit se développer une disette en famine. Dans la région de la Volga les adultes comme les enfants meurent par centaines, des familles mangent leurs morts et d'autres déterrent les cadavres gelés pour les consommer. La vente de boulettes de viande hachée est interdite car l'utilisation de viande humaine a été révélée. Certains assassinent même pour manger leurs victimes.

Durant la Seconde Guerre mondiale les famines furent nombreuses : génocide de Juifs dans le ghetto de Varsovie, siège de Leningrad, famine lors de l'invasion de la Chine par les Japonais qui désorganisent les transports et l'agriculture et réquisitionnent les céréales pour leurs troupes, famine en Grèce, à Athènes et au Pirée de 1941 à 1943 ; blocus alimentaire de la Hollande durant l'hiver 1944-1945 ; camps de déportés et de prisonniers des Allemands et des Japonais dans des conditions alimentaires et psychologiques traumatisantes, etc.

Les famines pour cause de guerre n'ont évidemment pas disparu ; au Vietnam les Américains affamèrent des zones entières en détruisant les rizières par épandage massif d'herbicides, ou en rendant inconsommables les récoltes par des produits toxiques ou par le feu. Dans la guerre du Biafra on utilisa le blocus alimentaire pour le génocide des Ibos avec la complicité des puissances occidentales et des compagnies pétrolières intéressées.

2. DANS LES PAYS DITS SOUS-DÉVELOPPÉS

Cependant les guerres ne sont pas les causes les plus fréquentes des famines dans le tiers monde. Ce ne sont pas non plus les « causes naturelles » au sens que leur donnait Cornélius Walford, car il n'est pas

de région du monde menacée de famine qui n'ait été affectée par l'économie occidentale et qui ne soit susceptible d'être assistée si c'était l'intérêt des pays capitalistes de le faire.

[102]

Les famines contemporaines résultent généralement de la conjonction de trois facteurs :

- l'érosion d'un système de production et d'échange traditionnel dans lequel la faible productivité était en équilibre avec une forte mortalité, voire des méthodes indigènes de contrôle de la population (contraception, infanticide, etc.) ;
- un accident climatique ou un cataclysme : sécheresse, inondation, tremblement de terre, etc. ;
- l'absence d'intérêt économique, militaire ou politique de la part des pays industrialisés à secourir les populations sinistrées ¹²⁷.

La famine sahélienne a eu le malheur de réunir ces trois conditions, contrairement à celle du Bihar (Inde) en 1966-1967 qui menaçait une population beaucoup plus importante mais qui fut enrayée *in extremis* par l'action conjointe des États-Unis, des agences internationales et des organismes charitables qui vinrent au secours du gouvernement indien ¹²⁸.

La comparaison des deux événements est très instructive, car il existe une certaine similarité dans les circonstances climatiques, agricoles et sociales qui présidèrent au développement des deux catastrophes.

¹²⁷ Th. BRUN, « Démystifier la famine », *Cahiers de nutrition et de diététique*, IX, 2, 1974.

¹²⁸ A. BERG, « Famine Contained : Notes and Lessons from the Bihar Experience », *Famine : A Symposium Dealing with Nutrition and Relief Operations in Times of Disaster*, Symposia of the Swedish Nutrition Foundation, Uppsala, 1971.

3. DU BIHAR AU SAHEL

Le Bihar est l'État le plus pauvre de l'Inde ; les neuf dixièmes de la population (53 millions en 1967) vivent de l'agriculture. Les trois quarts de ceux qui cultivent la terre n'en possèdent qu'un pour cent. Près du tiers des paysans sont sans terre et la misère règne à l'état endémique.

L'année 1965 fut mauvaise pour les récoltes, mais l'année suivante fut pire encore : il y eut des inondations dans le nord de l'État et une sécheresse implacable au sud. Là, la récolte fut à peine le quart de celle de l'année précédente et la production céréalière totale du Bihar tomba de 7,5 à 3,5 millions de tonnes (dans les États sahéliens la production brute totale diminua de 4,6 (1963-1967) à 4,2 millions de tonnes (1970-1972), soit une chute d'environ 8% et un déficit inférieur à un million de tonnes).

[103]

Au Bihar, sur les 53 millions d'habitants, 30 millions étaient menacés de famine et 19 millions de têtes de bétail l'étaient également (Sahel : 25 millions d'habitants dont 6 touchés par la famine ; cheptel (1969-1970) : 22 millions de bovins, 16 millions d'ovins et 20 millions de caprins).

En novembre 1966, à la réunion qui se tint à l'ambassade américaine de New Delhi on conclut que l'on allait assister sous peu à l'une des plus grandes famines de l'histoire. La famine précédente (1943) avait fait au Bengale au moins quatre millions de morts et celle de 1769-1770 plus du double. Celle qui s'annonçait menaçait d'être pire, si les États-Unis et le gouvernement fédéral indien n'intervenaient pas massivement et rapidement. Ils le firent. Plus de 20 millions de tonnes de céréales en grande partie importées furent acheminées vers les régions sinistrées de l'Inde en 1966-1967. Dans le seul État du Bihar, 8 millions de tonnes de grain étranger (surtout américain) et 4 millions de tonnes locales parvinrent aux 20 000 magasins contrôlés (153 000 dans l'ensemble de l'Inde) permettant de vendre des rations à 47 millions de Biharis. Dans 25 000 écoles on organisa des repas pour les enfants, les mères et les indigents, qui nourrirent plus de six millions d'individus. 700 000 personnes trouvèrent du travail dans les projets de terrassement et de

creusement de puits qui furent institués pour que les rations puissent être vendues et non données gratuitement ¹²⁹.

Plus de six cents navires, dont le supertanker *Manhattan*, transportèrent des céréales destinées aux sinistrés. Ils déchargeaient au rythme de trois par jour, déversant chaque mois un million de tonnes, c'est-à-dire mensuellement plus que la totalité de l'aide céréalière reçue par les six pays du Sahel en un an.

Le coût total des opérations de secours atteignit 700 millions de dollars (dont 200 millions pour le Bihar seulement), soit un montant comparable à l'aide des organisations internationales aux pays du Sahel en vingt ans (1953-1972).

Bilan de la mortalité : les chiffres officiels indiens (15 mars 1970) déclarent 219 cas de décès dus à la famine dont 7 au Bihar. Officieusement on reconnut ce chiffre trop modeste. Les agents du gouvernement étaient tenus pour responsables des décès par inanition, [104] aussi avaient-ils tendance à les dissimuler. Les organismes d'aide estimaient, eux, que la mortalité était de l'ordre de quelques centaines, au pire quelques milliers.

Cette entreprise gigantesque, considérée comme « la plus vaste opération de secours des temps modernes », réduisit donc à peu de chose ce qui menaçait d'être la grande famine du XX^e siècle.

Les raisons en sont évidemment politiques. Depuis plusieurs années les États-Unis voulaient forcer le gouvernement indien à prendre des mesures favorables aux investissements américains. Ils y étaient parvenus en grande partie lors de la rencontre Indira Gandhi-Johnson au printemps 1966, au cours de laquelle l'Inde faisait des concessions majeures aux investisseurs, s'engageait à ne pas critiquer la politique vietnamienne de Washington et se plaçait dans une position telle que la dévaluation de la roupie de 57% en juillet devenait inévitable sous la pression de la Banque mondiale. Or une famine de cette ampleur aurait compromis gravement les chances des États-Unis d'exploiter cet accord en minant les bases du parti au pouvoir et en risquant de déclencher une

¹²⁹ W. RAMALINGASWAMI, « Studies of the Bihar Famine of 1966-1967 », *Famine : A Symposium Dealing with Nutrition and Relief Operations in Times of Disaster*, Symposia of the Swedish Nutrition Foundation, Uppsala, 1971.

agitation sociale qui submergerait les institutions comme un raz-de-marée.

Dans les pays du Sahel, pratiquement aucun intérêt américain n'était en jeu. Ces pays n'occupent pas une position stratégique comme le Bihar et possèdent peu de ressources minières susceptibles d'intéresser les entreprises étrangères ; ressources dont l'exploitation future aurait pu être menacée par la gravité de la famine.

Alors que l'aide alimentaire nécessaire et le nombre de personnes menacées était dix fois moindre qu'en Inde, pourtant beaucoup plus distante des USA et de l'Europe, les interventions furent organisées avec une telle lenteur et une telle négligence que les quelques centaines de milliers de tonnes enfin livrées par les donateurs atteignirent six à huit mois trop tard des camps où l'exode, la famine et la maladie avaient jeté les misérables restes d'un peuple.

V. Perspectives

[Retour à la table des matières](#)

Rapporté aux quelque dix millions de personnes menacées de famine, selon les médias, le bilan des pertes humaines, estimées à cent ou deux cent mille morts, a pu paraître, à certains, comme modeste et réconfortant. Il s'agissait, selon un expert de la FAO, essentiellement de nomades paresseux, qui détruisaient le milieu naturel et dont l'alimentation [105] à base de produits laitiers « était un luxe et un gaspillage [... de protéines] que personne encore ne peut se permettre dans le monde ¹³⁰ ».

Comme nous nous sommes attachés à le montrer, le bilan est beaucoup plus lourd. Outre la désintégration irréversible des sociétés soudano-sahéliennes, cette famine est très évocatrice de ce que seront les famines des années à venir. Tout confirme en effet que l'Occident est prêt à laisser mourir de faim les populations dont la survie ne

¹³⁰ M. GANZIN, « Effets de la sécheresse sur l'alimentation et aide alimentaire au Mali », FAO, Rome, 24 août 1973.

présente pas d'intérêt direct pour sa prospérité économique et l'extension de sa domination. De nombreux faits en témoignent :

L'incohérence et les difficultés de financement des projets de lutte contre la sécheresse au Sahel, à propos desquels un ancien directeur de division à la FAO a pu écrire que « le programme proposé a un caractère d'actions ponctuelles et le nuage de points qu'elles forment sur la carte ne donne pas une image du programme intégré, coordonné, préconisé par la FAO, l'ONU et le Comité inter-États lui-même. Le programme est une juxtaposition, une mosaïque de projets de technocrates sans qu'une seule fois il y soit fait mention du facteur humain ¹³¹ ». En effet, les Nations Unies sont plus promptes à « préconiser » qu'à faire financer les projets par leurs États membres les plus puissants.

L'échec de la Conférence de Rome montre clairement le refus de la communauté internationale d'accroître le volume de « l'aide au développement » de 2 à 5 milliards de dollars par an entre 1975 et 1980, comme le préconisait le « Plan Marei », du secrétaire général de la conférence.

Ni les pays capitalistes industrialisés, ni les pays socialistes, ni les pays pétroliers ne sont allés au-delà des déclarations d'intention pour prendre des engagements véritables. Les États-Unis ont tenté de faire porter la responsabilité de la crise alimentaire aux pays pétroliers en soulignant les liens existant entre la crise de l'énergie et les difficultés du tiers monde. Or il est évident que les États-Unis sont les auteurs et les bénéficiaires de la hausse du prix du pétrole et que la pénurie alimentaire est antérieure à celle-ci ¹³².

[106]

On comprend le refus des pays socialistes de participer en aucune manière à la résolution des crises alimentaires imputables aux excès et aux dérèglements du système capitaliste.

¹³¹ M. AUTRET, « La Crise alimentaire au Sahel », *Cahiers de nutrition et de diététique*, IX, 3, 1974. »

¹³² Sur « La Conférence mondiale de l'alimentation ou le triomphe de la rhétorique ? », consulter l'excellent article d'Alain RONDEAU à paraître dans la revue *Hier s Monde* (numéro spécial).

Dans quelle mesure les populations du Sahel, abusées par leurs dirigeants, sont-elles susceptibles de suivre l'exemple de la Chine qui leur recommande à Rome de ne compter que sur leurs propres forces ?

Les perspectives actuelles sont très sombres — ni la situation socio-économique interne des pays du Sahel, ni la situation alimentaire mondiale ne permettent d'écarter la menace de disettes beaucoup plus étendues et de famines beaucoup plus meurtrières dans cette région du monde. Bien au contraire, les conditions de survie du paysannat africain s'annoncent encore plus dures que par le passé et leur vulnérabilité à un accident climatique encore plus grande.

La prise de conscience par le paysannat africain des causes réelles de la famine pour la construction d'un socialisme en rupture avec les mécanismes d'exploitation actuels revêt pour les peuples du Sahel l'urgence d'une course contre la mort.

janvier 1975

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE SUR LES FAMINES ET LA SOUS-ALIMENTATION

[Retour à la table des matières](#)

KEYS, A., BROZEK, A., MENCHEL, J., MICHELSEN, O. et TAYLOR, H. L., *The Biology of Human Starvation*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1950.

Bien que relativement ancien (vingt-cinq ans), cet ouvrage en deux volumes demeure le traité de base le plus complet sur les aspects médicaux, physiologiques et comportementaux des personnes affamées. Il décrit en particulier les résultats obtenus sur des volontaires soumis à une sévère restriction alimentaire prolongée.

BLIX, G., HOFVANDER, Y. et VAHLQUIST, B. (eds.), *Famine : a Symposium Dealing with Nutrition and Relief Operations in Times of Disaster*, Symposia of the Swedish Nutrition Foundation, Almqvist et Wiksell, Uppsala, 1971.

[107]

Les communications des dix-huit auteurs analysent les conséquences des famines, critiquent les opérations de secours et proposent des améliorations en se basant sur l'expérience des camps de réfugiés palestiniens, biafrais et biharis en Inde. Les cas du Biafra et du Bihar sont traités en détail de façon intéressante.

BERG, Alan. *The Nutrition Factor, its Role in National Development*, Brooking Institution, Washington, DC, 1973.

Cet ouvrage résulte de la découverte de la nutrition par les économistes américains. L'auteur examine les aspects économiques de la malnutrition : coût de substitution de l'allaitement maternel, coût des aliments de sevrage, des opérations de fortification, etc. Il conclut par la nécessité de planifier l'alimentation dans les pays du tiers monde sans remettre en cause en aucune manière les structures génératrices de cette alimentation. Bien documenté et intéressant.

MAYER, J. « Coping with Famine », *Foreign Affairs*, LIII, 1, 1974.

Le point de vue d'un grand nutritionniste américain d'origine française sur les conséquences médicales et sociales des famines.

TRÉMOLIÈRES, J., BRUN, T., KOVESS, V. et MONVALLON, R. de « Famine du Sahel », *Cahiers de nutrition et de diététique*, IX, 2, 1974.

Au sujet de la famine au Sahel, dont ils examinent quelques conséquences médico-nutritionnelles, les auteurs dénoncent les responsabilités des institutions économiques et scientifiques actuelles.

ROSENSTEIN, L. « La Psychologie de l'extrême famine. »

CLAUDIAN, J. « Réflexion sur le cannibalisme de famine », *Cahiers de nutrition et de diététique*, VIII, 4, 1973.

Ces deux textes décrivent et commentent les horreurs de la famine de l'hiver 1921-1922 en URSS, au cours de laquelle des affamés tuaient leurs enfants et déterraient des cadavres enfouis sous la neige pour les consommer ; les aspects psychiatriques et comportementaux sont très intéressants.

WALFORD, Cornélius. *The Famines of the World Past and Présent. Two papers read before the Statistical Society of London in 1878 and 1879*, Burt Franklin Publishers, New York, 1970.

Impressionnante analyse des causes de plus de 350 famines depuis l'Antiquité, suivie des débats très instructifs sur la loi des vertus du libre-échange en 1878.

DUPIN, Henri. *Les Enquêtes nutritionnelles. Méthodes et interprétations des résultats à propos des enquêtes faites en Afrique*, Editions du CNRS, Paris, 1969.

[108]

Cet ouvrage, du meilleur spécialiste des problèmes nutritionnels de l'Afrique intertropicale, est un recueil critique et réaliste de méthodes de dépistage des maladies nutritionnelles. C'est le fruit d'une profonde expérience acquise sur le terrain.

PERISSE, J. *L'Alimentation en Afrique intertropicale. Etude critique à partir des enquêtes de consommation, 1950-1965*, thèse, Faculté de pharmacie, Université de Paris, 1966.

Cette thèse, bien que vieille d'une dizaine d'années, demeure le document le plus intelligent et le plus synthétique qui existe sur l'alimentation des régions intertropicales en Afrique. Il est regrettable qu'il n'ait jamais été publié car il est difficile de le trouver.

[109]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 5

**“L'AIDE D'URGENCE ET
LES NOUVEAUX PROJETS
DE DÉVELOPPEMENT.”**

Roger Meunier

[Retour à la table des matières](#)

La sécheresse a provoqué un certain renouveau des politiques dites d'aide. C'est tout d'abord l'aide d'urgence, surtout d'ordre alimentaire, qui a concentré les attentions. Cette aide, d'apparence conjoncturelle et humanitaire, se situe en fait très normalement dans les stratégies politiques de l'aide au développement. Nous ne présenterons pas ici d'étude globale du phénomène de dépendance politique et économique que connaissent les pays du Sahel : on trouvera des éléments d'histoire et d'analyse dans certains travaux récents ¹³³. Nous nous limiterons à l'examen des caractéristiques dominantes de la situation actuelle : l'aide d'urgence et les nouveaux projets mis au point pour faire face à la catastrophe.

¹³³ Cf., par exemple, S. AMIN, *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation, 1880-1970*, Editions de Minuit, Paris, 1971 ; C. COQUERY-VIDROVITCH et H. MONIOT, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, PUF, Paris, 1974 ; et les deux premières parties de *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?* Maspero, Paris, 1974.

[110]

I. La raison d'être des politiques d'aide

1. UNE ÉCONOMIE DOMINÉE

[Retour à la table des matières](#)

En ce qui concerne les formes d'exploitation, la période qui s'est ouverte avec les indépendances n'a pas constitué pour les peuples d'Afrique noire, et du Sahel en particulier, une rupture qualitative. Les changements politiques qui sont intervenus ont engagé une restructuration qui n'a touché que les classes dominantes : la prise en charge de l'appareil d'État par des agents locaux, l'apparition d'une bourgeoisie autochtone n'ont pas remis en cause les fondements mêmes de l'exploitation. Aujourd'hui comme hier, le pillage des ressources minières, là où elles existent, et l'exploitation de la paysannerie par le biais des cultures d'exportation sont les deux bases sur lesquelles s'édifient les profits. Le système agricole, qui concerne la majeure partie de la population, conserve les caractères spécifiques qu'il a acquis pendant la colonisation. Le fondement en est constitué par l'association des cultures vivrières et des cultures commerciales dans le cadre des unités de production « traditionnelles ». Produisant lui-même sa propre subsistance, le paysan fournit des produits ou une force de travail qui sont *payés au-dessous de leur coût*¹³⁴, ou tout au moins à un prix qui n'intègre pas le coût social de la reproduction de la force de travail.

La contrainte administrative et l'impôt exigé en monnaie ont constitué les principaux moyens de pression du colonisateur pour inciter les paysans à cultiver des denrées commerciales — en général destinées à l'exportation —, et ils conservent encore leur efficacité. Ce système, qui permet aux exploiters des profits élevés en dépit du caractère archaïque des conditions de la production, ne nécessite en outre que des investissements assez faibles. Pour la masse de la paysannerie il a des effets désastreux ; l'importance de la surexploitation n'a pas de limite objective, et l'équilibre entre le secteur

¹³⁴ *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?*, op. cit., pp. 21-24 et 74-78.

destiné à la subsistance et à la reproduction sociale de la force de travail et le secteur où se réalisent les profits de l'exploitation tend constamment à être rompu. Il s'ensuit une dégradation de la production [111] vivrière et une forte émigration. À cet égard, l'exemple du Sénégal est significatif : à l'extension de la culture arachidière correspond un déficit vivrier aujourd'hui chronique et l'hypertrophie de Dakar.

Les profits que permet la surexploitation de la paysannerie africaine se dirigent principalement vers les métropoles impérialistes ; ils ne contribuent que pour une faible part à l'accumulation dans le cadre national des États africains. Aux bénéfices rapatriés par les sociétés agricoles et les sociétés de développement s'ajoutent les hauts salaires de leurs cadres européens. Quant à la part apparemment redistribuée au niveau local, sous forme de salaires aux autochtones et sous forme de prélèvements fiscaux ou douaniers, elle se trouve constamment amputée par le biais des échanges économiques — l'échange inégal — et par la détérioration des termes de l'échange. L'ensemble de ces fonctions, caractéristiques de l'économie d'exportation, constitue un frein à la diffusion des rapports de production capitalistes ¹³⁵, et c'est par là que s'explique la perpétuation des traits archaïques qui marquent le système agricole.

Dans le cadre colonial, la métropole assure pour son profit le fonctionnement de l'économie d'exportation et assure à ce titre le maintien des conditions de la surexploitation. Ces conditions sont :

- * d'ordre politique : il faut un appareil répressif et un appareil administratif capables en particulier d'assurer la rentrée de l'impôt, pilier essentiel du système ;
- * d'ordre économique : création d'un minimum d'infrastructures, telles que routes, chemins de fer, ports, essentielles pour l'exportation ;
- * d'ordre idéologique (écoles, institutions judiciaires, santé).

¹³⁵ P. SALAMA, *Le Procès de sous-développement* », Maspero, Paris, 1972, p. 14.

Face à ces charges, le budget de la colonie est chroniquement déficitaire : ce n'est un sujet d'étonnement et de lamentation que pour l'administration concernée, qui se trouve ainsi invitée à limiter au maximum les dépenses improductives, à faire un effort de rentabilisation constant. Par ailleurs, il n'est pas question de prélever *sur place* une partie des profits afin d'équilibrer le budget de la colonie.

[112]

2. UNE « AIDE » TRÈS FONCTIONNELLE

La décolonisation en Afrique noire a, pour l'essentiel, conservé la structure constitutive de la domination coloniale ¹³⁶, marquée par la position respective de l'appareil d'État, des entreprises capitalistes et de la masse de la population. Après l'indépendance, la part la plus importante des profits continue à être rapatriée vers la métropole impérialiste. Par contre, les frais généraux de l'exploitation : appareil répressif, administration, infrastructures, formation de la main-d'œuvre, se trouvent être à la charge de l'État indépendant. Il saute aux yeux que celui-ci est menacé de banqueroute immédiate. Les choix qui s'offrent à lui sont limités :

1. remettre en cause la structure des relations avec la métropole et celle des rapports internes au pays. Pour des raisons qui ne seront pas analysées ici, les tentatives qui ont été faites dans cette voie (Mali) ont tourné court ;
2. trouver les ressources permettant de perpétuer la structure existante, sous une forme nouvelle : le néo-colonialisme. Mais comment trouver ces ressources ? En réduisant les frais liés à l'appareil d'État, en acceptant en particulier la prise en charge de certains secteurs par l'ancienne métropole, sous forme d'accords de coopération, par exemple dans les domaines militaires et scolaires. En accroissant l'exploitation, par l'augmentation de la pression fiscale, en contraignant la paysannerie à cultiver davantage, ce qui permet d'accroître les « royalties » liées aux

¹³⁶ Cf. G. ALTHABE, *Les Fleurs du Congo*, Maspero, Paris, 1972, p. 270.

exportations. Et enfin, dans la mesure où tout cela n'est pas suffisant, en obtenant de la part des métropoles impérialistes la prise en charge directe d'une partie du budget de l'État, sous forme d'une aide financière.

Partie intégrante du système d'exploitation et de domination néocoloniale, l'aide voit sa fonction réelle complètement occultée au niveau de l'idéologie. La colonisation n'hésitait pas à se justifier en termes de profits mutuels : d'un côté les richesses des colonies devaient contribuer à celle de la métropole, de l'autre celle-ci apportait généreusement sa civilisation — donnant, donnant ; exploitation économique avérée et mission civilisatrice (routes, écoles, hôpitaux) constituaient les termes d'un échange équilibré. Par contre l'aide [113] n'hésite pas à se définir comme une démarche purement *unilatérale* et tend à constituer la seule partie visible de l'iceberg impérialiste. A force de se gargariser de générosité, certains finissent par y croire : rien n'est plus touchant que ces débats parlementaires où, au milieu des litanies sur la finalité humanitaire de l'aide, on est obligé de préciser à l'usage de ceux qui font semblant de ne pas comprendre que « pour chaque livre sterling que nous avons offerte aux organismes d'aide, nous avons reçu trente shillings en retour ¹³⁷ » ; ou que (estimation légèrement inférieure), « l'aide publique française transitant par le canal des pays africains revient en France à 80% ¹³⁸ ». Présentée comme un système de générosité et d'assistance, l'aide n'est qu'une conséquence du maintien du système d'exploitation mis en place durant la période coloniale. Mais elle est aussi un moyen de perpétuer une ancienne domination, comme pourrait le montrer l'analyse de l'aide française.

¹³⁷ Sir Eric Errington, déclaration aux Communes (1970), cité dans *Le Monde*.

¹³⁸ Yvon Bourges, secrétaire d'État à la Coopération, cité par N. KIMBA, « La Coopération », *Nouvel Africasia*, n° 1, janvier 1973, p. 10.

II. L'aide d'urgence

[Retour à la table des matières](#)

Aspect le plus spectaculaire de l'aide, l'aide d'urgence est un des thèmes les plus exploités par la propagande journalistique et celle des États. Son caractère d'immédiate nécessité la met à l'abri des critiques le plus souvent faites à l'aide au développement, critiques de droite (gaspillage) ou de gauche (exploitation). Pourtant, là aussi les changements institutionnels qui sont intervenus sont révélateurs du cadre capitaliste dans lequel intervient cette aide.

Il convient de rappeler les faits suivants :

Tout d'abord, l'aide est devenue l'unique recours des populations en détresse. Autrefois, il existait des stratégies alternatives par rapport à la famine :

- * existence de réserves ;
- * diversification plus grande de la production ;
- * possibilités de mobilité.

[114]

Globalement ces possibilités ont disparu, ou se sont amenuisées. Il serait faux cependant de masquer l'aspect autrefois destructeur des famines dues au climat, à des catastrophes non climatiques (sauterelles, épidémies) ou à des faits sociaux (guerres). L'aide alimentaire liée à des catastrophes naturelles est un aspect privilégié de l'idéologie (depuis les petits Chinois, jusqu'aux petits Hollandais). Durant toute une phase, elle a été le domaine exclusif de l'activité des organisations charitables (religieuses ou non), reproduisant le même type d'assistance que celui que les dames de charité dispensent aux pauvres. Mais, de même que le système privé d'assistance devient totalement inefficace à l'intérieur au fur et à mesure que se développe le capitalisme, de même, sur le plan extérieur, le développement de l'exploitation impérialiste provoque la mise en place d'institutions *ad hoc* au niveau international. La « conjoncture » du développement de l'aide conjoncturelle explique :

1. Le poids déterminant que jouent les États-Unis, directement par l'intermédiaire de l'USAID, ou indirectement par l'intermédiaire de la FAO et du PAM.

L'assistance conjoncturelle demande *l'existence de surplus agricoles* importants, une mise en œuvre rapide, reposant sur des moyens techniques et administratifs relativement poussés.

2. Le cadre d'intervention se trouve au départ restreint par l'existence des colonies, où il n'y a quasiment pas d'ingérences gouvernementales autres que celle de la métropole et où même l'activité des organisations non gouvernementales (ONG) est étroitement contrôlée.
3. Le caractère politique de l'aide fournie, utilisée comme un moyen de pression.

L'Afrique noire a été longtemps marginalisée par rapport aux circuits de cette aide.

1. LA SITUATION ACTUELLE

Ce n'est pas l'objet de ce chapitre de faire un bilan précis des conséquences de la sécheresse en termes de déficit vivrier. On peut toutefois remarquer qu'en dépit de l'importance de la bureaucratie locale, de l'existence des services spécialisés de la FAO, de l'USAID, de la coopération, l'extraordinaire médiocrité de l'appareil [115] statistique apparaît au grand jour. Les chiffres concernant la production vivrière des États du Sahel sont à peu près inconnus ou constituent des estimations très grossières. Il en va de même *a fortiori* pour ce qui concerne le déficit actuel de la production, et dont les estimations vont du simple au double. Les estimations minimales de ce déficit pour les six pays du Sahel sont les suivantes (en millions de tonnes de céréales) :

1972	1973	1974
------	------	------

1,05	0,7	0,7
------	-----	-----

Pour chacune des deux dernières années, ce déficit serait de l'ordre de : 100 000 t au Sénégal, en Mauritanie, au Niger, au Tchad et en Haute-Volta, et 200 000 t au Mali.

Il n'est guère plus facile, à l'heure actuelle, d'avoir une idée précise de l'aide d'urgence effectivement reçue par les pays, du fait

- * du décalage entre l'aide programmée et l'aide effectivement reçue par les États ;
- * de l'absence d'homogénéité des périodes de référence ;
- * de la confusion entretenue entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale (FED, PAM) en ce qui concerne les États donateurs.

À titre d'exemple, pour l'aide alimentaire, la situation était la suivante au niveau de quatre États receveurs pour l'année 1974 (en milliers de tonnes) :

AIDE ALIMENTAIRE
(en milliers de tonnes)

	Déficit estimé	Aide programmée	Aide reçue en août 1974
Sénégal	108	49	40
Mauritanie	100	86	48
Mali		130	65
Tchad	100	85	45

[116]

Au niveau des États fournisseurs de l'aide alimentaire, l'aide programmée s'établissait ainsi pour 1973 :

	Milliers de tonnes	Milliers de dollars
USA	256	37 000
CEE	111	11 100
France	70	7 000
Canada	26	2 600
Allemagne (RFA)	32	3 200
Chine	50	5 000
URSS	10	1000
Autres	70	7 000

Quant à l'aide d'urgence non alimentaire (aide financière), elle se chiffre actuellement de la façon suivante :

MILLIERS DE DOLLARS

CEE	22 000
Nigeria	3 750
Zaïre	110
ONU (Sahel Zone Trust Fund)	8 290
USA	4 400

S'ajoutent à ces chiffres des contributions en « nature » (aide technique) :

Belgique	transports
Canada	transports aériens, puits
France	transports aériens, camions
Allemagne (RFA)	transports aériens, camions

La Grande-Bretagne, l'Espagne, l'URSS, la Corée du Sud, Formose ont également apporté diverses contributions.

[117]

2. L'AIDE FRANÇAISE

On peut estimer, pour l'année 1973, l'aide d'urgence aux États du Sahel à environ 135 millions de dollars. Dans la même période l'aide d'urgence apportée par la France s'est élevée à 124 millions de francs (25 millions de dollars), et celle apportée par les ONG françaises à environ 20 millions de francs (4 millions de dollars).

L'aide de la France aux pays du Sahel ne représente ainsi qu'environ 1/5 de l'aide d'urgence — et encore en y incluant les contributions au FED. Par rapport à l'importance de l'impérialisme français dans la région et par rapport à la politique générale de la coopération, l'effort du gouvernement français apparaît dérisoire. Principal responsable du « développement » des pays sahéliens, développement qui a abouti à la situation de famine, le gouvernement français a peu réagi et tardivement. Cette attitude française partait de l'appréciation que l'aide d'urgence était du ressort des institutions spécialisées de l'ONU, du FED et des États-Unis. Du côté américain et à l'ONU (voir plus loin), on faisait précisément le raisonnement inverse. Il est significatif que la presse française, pourtant à l'affût du sensationnel, ait été, dans l'ensemble, somme toute assez discrète sur la famine du Sahel : beaucoup plus en tout cas qu'elle ne l'avait été à propos du Bangla Desh ou du Biafra. À ce propos on peut remarquer que le montant de l'aide d'urgence fournie par la France est sensiblement égal à l'aide apportée par le gouvernement fédéral du Nigeria aux provinces du Nord touchées par la sécheresse. Pour 1974, le Bureau d'information du ministère des Affaires étrangères (Coopération) a publié une note sur l'aide de la France aux pays du Sahel. En voici un extrait significatif :

« *Aide en moyens de transports* : la France a fait don aux États sahéliens de trente et un camions et elle a proposé à chacun d'eux de mettre à leur disposition des camions tout terrain et des avions de l'armée. Actuellement dix-huit camions militaires opèrent au Niger et en Haute-Volta ; d'autres interviendront au Tchad dans les prochains jours. Trois avions du ministère français des Armées procèdent également à des transports de vivres au Niger depuis le 22 avril. Il est

prévu d'en affecter dans les autres États dès la saison des pluies. Le coût global de ces opérations sera de l'ordre de 7 millions de francs. »

[118]

On a ainsi une idée de l'échelle à laquelle opère laide d'urgence aux pays du Sahel.

3. LA POLITIQUE AMÉRICAINE

Le texte connu sous le titre de « Rapport Carnegie ¹³⁹ » analyse l'aide apportée par l'USAID et par la FAO aux victimes du Sahel, plus exactement la « faillite » de cette aide. Plusieurs points sont soulignés : la carence du système d'information mis en place par la FAO et l'AID, la lourdeur bureaucratique de ces institutions, la mauvaise gestion du programme d'aide. Mais, au-delà de ces thèmes, d'autres se dessinent et posent « les questions non résolues de l'approche des États-Unis et des autres donateurs aux problèmes de base de la pauvreté et des besoins humains dans le monde au cours des dix dernières années » (p. 3). Au passage les auteurs du rapport soulignent les responsabilités de la France dans le sous-développement massif de la région, le désintéret grandissant à la fin des années soixante des responsables de la politique française de coopération à l'égard des pays du Sahel. Parallèlement apparaissent les grands traits de la division internationale du travail impérialiste : le Sahel était considéré comme une zone d'influence française, l'assistance américaine totale aux six pays représentant à peu près la moitié de la seule aide fournie au Libéria. Cette situation avait été exposée en 1966 dans un document connu sous le nom de « Rapport Korry ¹⁴⁰ » qui prévoyait une concentration de l'aide américaine sur dix pays africains ¹⁴¹ : « Les autres pays constituent des accidents de l'histoire coloniale [...]. Ils continuent de compter sur l'aide extérieure

¹³⁹ H. SHEETS and Roger MORRIS, *Disaster in the Desert : Failures of International Relief in the West African Drought*, The Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 1974.

¹⁴⁰ On trouvera une copie de ce texte dans *Disaster in the Désert*, op. cit., pp. 69-75.

¹⁴¹ Libéria, Ethiopie, Ghana, Nigeria, Maroc, Tunisie, Zaïre, Kenya, Tanzanie, Ouganda.

de leur ancien colonisateur (France, Grande-Bretagne, Belgique, Italie) » (p. 75). Les choix opérés par les États-Unis sont uniquement déterminés en termes de potentiel économique et d'intérêts diplomatiques. Un des participants au groupe du rapport Korry a pu déclarer à propos des pays du Sahel que « s'il y avait un endroit où la France devait régler les additions, c'était bien là... ». [119] Le principe général de répartition de l'aide est ainsi résumé par les auteurs du rapport Carnegie : « Plus vous êtes pauvres, moins vous aurez » : c'est ce qui explique qu'en 1970 le Ghana reçoive au titre de l'aide bilatérale de la part des principaux donateurs (États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Canada, Japon, etc.) autant que les six États du Sahel réunis. Bien sûr, il est nécessaire de relativiser l'importance de l'aide comme facteur explicatif de la catastrophe sahélienne. Comme le remarque le rapport Carnegie, une partie de l'aide aux États du Sahel, telle que le creusement de puits ou l'accroissement des troupeaux, sans garantie contre le surpâturage, n'aurait pu que conjuguer leurs effets avec ceux de la sécheresse et en aggraver les conséquences. Il n'en demeure pas moins que le sous-développement des transports et des services sanitaires en particulier constituent des facteurs qui ont rendu plus dramatiques les conséquences de la sécheresse du début des années 1970.

4. L'AID, LA FAO ET LA SÉCHERESSE

Cependant, si l'aide en général, et l'aide américaine en particulier, destinée aux pays du Sahel était en temps normal très limitée, des structures étaient en place, capables en principe de faire face à une catastrophe comme la famine. L'AID entretenait dans la région environ soixante-quinze fonctionnaires, en rapport avec le Bureau africain de l'AID, situé à Washington. L'aide alimentaire aux pays de la zone sahélienne atteignait, dès 1968, 2,6 millions de dollars et en 1971 9,6 millions de dollars, dans le cadre d'un plan intégré visant à améliorer les conditions de production, de stockage et de commercialisation des produits agricoles. Parallèlement, une campagne sanitaire importante était menée dans la zone sahélienne par le US Public Health Service. Elle visait à l'éradication de la variole et de la rougeole, et une centaine de médecins et d'autres experts se trouvaient sur le terrain. Quant à la

FAO, elle avait également sur place une centaine d'experts travaillant à la réalisation de divers projets de développement de l'agriculture et de l'élevage.

À partir de 1968, la dégradation de la situation au Sahel fait l'objet de rapports adressés aux responsables de l'AID, du PHS et de la FAO, dûment enregistrés dans les synthèses annuelles publiées par ces organismes. En 1970, cela donne : « La faim, sinon la famine, sont en train de régresser » ; l'année suivante : « De nombreux pays [120] africains sont touchés par la sécheresse, d'année en année. » En octobre 1972, au moment où la famine commence à faire des milliers de victimes, l'AID commet un rapport à usage interne de cent soixante pages, qui se veut une présentation générale (*general overview*) destinée à servir de base à de « futures discussions ». Le rapport commence par les remarques suivantes : « L'intervention de l'homme dans la zone à équilibre écologique précaire, qui borde le désert, a été conçue au plus juste (*narrowly conceived*) et très peu améliorée », et continue par diverses considérations sur le manque de coordination et de coopération entre ceux qui sont engagés dans les projets de développement, sur l'utilisation meilleure qui devrait être faite des données scientifiques déjà disponibles. Au passage, il est constaté que, du fait d'une mauvaise utilisation des ressources en terre et en eau, on assiste à « une détérioration rapide et étendue de la base de subsistance pour des millions d'habitants de la région ». Après avoir tenu une chronique de la sécheresse et du développement de ses conséquences, l'AID s'apprêtait à l'étudier d'une manière académique, quoique tardive. Ce n'est que le mois suivant, en novembre

que le problème commence à être posé en termes d'aide effective et massive : l'absence d'études préliminaires, l'improvisation à tous les niveaux expliquent en partie les carences de l'aide et la lenteur de son acheminement. Les achats de céréales se sont effectués dans une situation de pénurie (à la suite d'importants achats soviétiques). Les affrètements ont été particulièrement difficiles à trouver : sur 156 000 tonnes de livraisons de grains prévues pour l'année fiscale 1973, 66 000 avaient pu être livrées en juin 1973 (fin de l'année fiscale), mais, sur ce total, 30 000 tonnes constituaient des envois programmés antérieurement. L'absence de planification est sensible au niveau des demandes formulées par l'AID pour 1973-1974 : le chiffre de 500 000 tonnes « semble défendable parce que des importations à ce niveau

ajoutées à la production locale ont été apparemment suffisantes pour maintenir la vie humaine, bien qu'à un niveau insuffisant (*sic*) ». Faute d'une planification suffisante, et avec des estimations aussi solidement argumentées, le programme d'aide au Sahel a dû s'inscrire dans le jeu politique US : prévu pour être demandé par la Maison-Blanche, il a dû être, en fonction de considérations tactiques, présenté *in extremis* par des sénateurs et des représentants démocrates devant les Chambres...

Le fonctionnement de l'AID présente certains côtés ubuesques. Ainsi, le 8 juin 1973 l'AID, avant de programmer un pont aérien, [121] câble à ses responsables locaux pour leur demander « où et quand des pénuries de céréales sont attendues, et pourquoi ces pénuries existent-elles ? ».

Un autre aspect qui est mis en lumière par le rapport Carnegie est la petite guerre bureaucratique que se sont menées l'AID et la FAO et qui s'est traduite par le refus de l'AID d'organiser un pont aérien, en mai 1973, pour le compte de la FAO, ou de participer à un fonds de crédit pour le Sahel (Sahel Trust Fund) mis sur pied par la même organisation.

La FAO s'est trouvée dans le même état d'impréparation que l'USAID par rapport à la famine : même accumulation de rapports décrivant l'aggravation de la situation au Sahel, même absence de planification des secours.

Au cours de l'été 1973, les responsables de l'AID (et de la FAO dans une moindre mesure) ont multiplié les communiqués d'autosatisfaction, alors que sur le terrain la situation était très loin de s'être améliorée. L'aide acheminée, importante par son volume, pourrissait en partie à Dakar et dans les autres ports : vers juin 1973, l'AID s'avisa d'envoyer une équipe de deux spécialistes pour analyser les possibilités de transport des marchandises. Ainsi, la capacité maximum de transport n'excède pas 10 000 tonnes par mois par le chemin de fer Dakar-Kayes, mais les besoins du Mali ont été estimés à 20 000 tonnes par mois, et des milliers de tonnes de grain ont engraisé les rats de Dakar. Les avions C130 envoyés pour faire un pont aérien entre la côte et le Mali se sont rapidement retrouvés immobilisés au sol : une seule chose n'avait pas été prévue, c'était leur approvisionnement en carburant.

5. À QUI PROFITE L'AIDE D'URGENCE ?

L'aide alimentaire d'urgence a probablement permis de limiter les pertes en vies humaines : ce qui permet aux donateurs de tirer des bilans d'autosatisfaction, tant au niveau des organismes internationaux que des États. Pourtant, il ne faut pas enjoliver le tableau : la famine a été meurtrière, en particulier parmi les nomades. Au nord du Niger, la mortalité a atteint pour l'année 1973 un taux de 7%. La population réfugiée dans les camps, les villageois soumis à la sous-nutrition ont été la proie des épidémies : ainsi pour la Haute-Volta, en 1973, le choléra a fait 160 morts dans les seules régions de Ouagadougou, [122] Dori et Djibo, et la rougeole 2 280 morts de janvier à mai 1973. Les taux de rachitisme infantile sont plus élevés que ceux observés au Bangla Desh par les experts de l'OMS. Cet affaiblissement sanitaire massif de la population, particulièrement sensible chez les nomades, constitue un indicateur de « l'efficacité » de l'aide alimentaire.

Mais les populations touchées ne sont pas les seules à tirer bénéfice de l'aide : le contexte capitaliste de l'aide internationale, le cadre corrompu des États néo-coloniaux font de l'aide d'urgence un secteur non négligeable de spéculation et de profits.

Au niveau international, l'aide alimentaire s'inscrit dans le cadre de la spéculation sur les matières premières (de janvier 1973 à octobre 1974 le prix des denrées alimentaires a augmenté de 46%) ; elle vise à l'absorption des surplus agricoles ¹⁴². À ce titre, elle est fortement encouragée par les organisations agricoles, aux États-Unis comme en France. Parfois avec des justifications idéologiques subtiles : parmi les rares initiatives de solidarité avec le Sahel qui aient eu lieu en France, la plus importante a été celle menée par l'aile la plus « à gauche » du mouvement paysan, lors du rassemblement du Larzac en août 1974...

L'aide profite également aux transporteurs, affréteurs maritimes et aériens : parmi les généreux donateurs privés, il est intéressant de noter que UTA et Air Afrique ont transporté gratuitement 62 tonnes en 1972 au titre de l'aide au Sahel. Et combien de tonnes au prix fort ? Le caractère d'« urgence » de l'aide, l'absence de prévision à long terme

¹⁴² Cf. l'étude sur « La Stratégie impérialiste de l'aide alimentaire *Qui se nourrit de la famine en Afrique ? op. cit.*, pp. 173-183.

de cette aide ont renforcé la spéculation sur les affrètements. Le coût des transports en ce qui concerne l'aide alimentaire est pour l'acheminement jusqu'aux capitales sensiblement équivalent au coût des produits. Cela tient en grande partie à la faiblesse des infrastructures, routes, voies ferrées, ports, qui dans le contexte néo-colonial n'existent qu'en fonction de la circulation et de l'écoulement des cultures d'exportation et des produits miniers.

Une fois les marchandises acheminées vers les capitales, la faiblesse des infrastructures implique des coûts extrêmement élevés pour le transport jusqu'aux villages, en fonction notamment de nombreuses ruptures de charge. En Haute-Volta, « pour transporter de la nourriture de Dori à Gorom-Gorom il faut la charger sur un camion [123] puis sur des barges, puis sur un second camion, puis sur un nouveau bateau et enfin sur un troisième bateau qui accomplit l'étape finale ». Une fois sur place, l'aide est souvent vendue et s'intègre à la spéculation locale sur les grains : dans l'ensemble de la région sahélienne le prix des céréales a doublé, voire quadruplé. En 1973 et 1974, il n'est pas rare que 100 kg de mil ou de riz aient été vendus 10 000 francs CFA. Cette spéculation profite aux commerçants qui dans les centres urbains pratiquent le marché noir lorsque le prix des céréales est officiellement taxé. Il profite également aux fonctionnaires : le renversement de Diouri Hamani et les références ponctuelles faites à la corruption au Niger, au Tchad, en Haute-Volta attestent d'une situation généralisée à l'échelle de l'ensemble de la région.

III. Une nouvelle politique de développement

[Retour à la table des matières](#)

Il est assurément trop tôt pour analyser l'ensemble des conséquences qu'aura la famine du début des années 1970 sur l'avenir des États sahéliens. La crise a été trop profonde pour ne pas avoir à terme des répercussions sociales et politiques : la déstructuration des zones nomades, le renforcement de l'urbanisation accentuent un certain nombre de contradictions. Pourtant, à court terme, la domination néo-coloniale n'apparaît pas remise en cause, bien qu'elle soit largement

responsable de la situation qui a mené à la famine. Cette domination vise cependant à s'adapter, sans que soit bouleversée la structure fondamentale. L'ensemble des projets de développement concernant le « moyen et le long terme » se fixent les mêmes objectifs qu'auparavant : l'accroissement des exportations et, subsidiairement, la résorption du déficit vivrier. D'une manière générale, le premier objectif est envisagé avec beaucoup plus d'optimisme que le second : ce n'est pas étonnant dans la mesure où la logique qui préside à l'ensemble est celle de la rentabilité à court terme et du maintien des liens de dépendance. Cette dépendance a cependant tendance à se déplacer : la faillite par trop manifeste de la coopération avec la France, la faiblesse de l'aide française face à la famine entraînent l'entrée massive d'exploiteurs plus diversifiés qui veulent partager le (maigre) gâteau sahélien.

[124]

1. LE « PROGRAMME » DE OUAGADOUGOU

Les orientations de l'économie sahélienne ont fait l'objet d'une conférence internationale, à Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta, du 31 août au 12 septembre 1973. « Activité internationale intense », comme disent les journalistes, qui a donné lieu, sous l'égide d'un certain nombre d'experts, à une réunion des ministres puis des chefs d'État des six pays du Sahel (plus la Gambie) et de représentants des États occidentaux. L'événement a été célébré par la presse occidentale, mais aussi, fait significatif, par les chefs d'État présents : Diori Hamani parla d'un « plan Marshall pour l'Afrique », et Senghor résuma ainsi le sens de la conférence : « Quelque chose a changé sur notre planète, quelque chose est né dans le monde, l'idée de la solidarité humaine. » Plus prosaïquement, examinons la procédure suivie et les propositions de la conférence.

Tout d'abord, pendant huit jours (du 31 août au 6 septembre) une conférence d'experts s'est réunie pour élaborer des propositions ; en un temps très court, cela a consisté à faire l'addition de l'ensemble des projets en souffrance depuis de longues années, en ajoutant quelques projets de circonstance, et à les réunir sous des têtes de chapitre. Le coût global des projets proposés atteignait le chiffre de 625 milliards de

francs CFA (soit environ deux fois le PIB total des six pays sahéliens). C'était beaucoup. Du 7 au 10 septembre, les ministres se sont réunis et ont supprimé environ la moitié des projets : un programme « plus réaliste » a été défini, comprenant pour 178 milliards de francs CFA d'opérations.

En voici les principaux éléments, outre les mesures d'urgence ¹⁴³ :

ACTIONS D'INTÉRÊT NATIONAL

Hydraulique villageoise et pastorale	40 800
Élevage	14 500
Reboisement et protection de la nature	6 000
Amélioration des pistes de desserte	5 800
Météorologie (Sénégal)	195
Stockage (Mauritanie)	500
Santé humaine (Haute-Volta)	500

[125]

ACTIONS D'INTÉRÊT SOUS-RÉGIONAL

Constructions de grands barrages	105 450
Voies de communication inter-États (routes, voies ferrées — Niger)	à l'étude
Plan semencier	non estimé
Front vert sahélien (reboisement)	non estimé
Création d'un fonds spécial de solidarité	non estimé

¹⁴³ Les chiffres sont donnés en milliards de francs CFA.

ACTIONS DE COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE

Création d'un Institut du Sahel (recherche)	non estimé
Création d'un centre de météorologie appliquée	630
Structure de formation de techniciens et cadres	non estimé
Lutte contre les épizooties et les grandes endémies	3 350
TOTAL	177 725

La réalisation de ce programme repose sur l'aide extérieure et se fait « à la carte ». Un organisme *ai hoc*, le CILSS (Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel), assure la coordination du financement qui vient de l'aide bilatérale, des ONG et des organismes internationaux ou multilatéraux. En mars 1974, les perspectives de financement atteignaient environ 100 milliards de francs CFA (dont 22 milliards de prêts), soit guère plus de la moitié des programmes prévus.

2. LES PROJETS D'IRRIGATION

a. Un mythe éphémère : les nappes souterraines

[Retour à la table des matières](#)

Il a été fait grand bruit, pendant un certain temps, de l'existence des nappes souterraines. Celles-ci sont situées dans les structures géologiques appelées « formation continentale intercalaire » (du Cambrien au Crétacé) : les nappes ont été localisées dans les zones du nord du Mali, du nord-ouest du Niger, au sud de l'Aïr, dans la région de Maradi, et dans le nord du Nigeria. Des nappes sont également présentes dans des roches de formation plus récentes (Continental terminale, post-Eocène), à l'ouest de l'Adrar des Iforas, au nord [126] du Nigeria et surtout dans la région de la boucle du Niger au Mali, et au sud du fleuve Sénégal ¹⁴⁴.

¹⁴⁴ Cf. R. J. HARRISON-CHURCH, « The Development of Water Resources of the Dry Zone of West Africa », *Drought in Africa*, Londres, 1974, pp. 62-66.

En pratique, ces nappes, qui sont utilisées pour la fourniture d'eau dans les régions pétrolières, sont à peu près inutilisables à des fins agricoles ou pastorales, sauf pour des utilisations très localisées : puits artésiens autour du lac Tchad, utilisation des sources au pied des escarpements (Bandiagara, Banfora). Mais

1. ces nappes aquifères ne se renouvellent pas et des prélèvements importants entraîneraient leur tarissement et des coûts croissants d'exploitation ;
2. même à court terme leur exploitation est extrêmement coûteuse : ainsi, pour la nappe du Maestrichtien le coût du mètre cube d'eau pompé était estimé de 18 à 23 francs CFA et ce en 1973, avant la hausse du prix du carburant pour les pompes, ce qui fait un coût d'environ 200 000 francs CFA par hectare irrigué chaque année ¹⁴⁵ ;
3. l'utilisation des nappes souterraines pour des abreuvoirs de bétail a été réalisée çà et là à la frange nord de la zone sahélienne, et un certain nombre d'abreuvoirs sont en construction ou en projet.

On a souvent souligné que cette solution miracle introduit un grave déséquilibre écologique en provoquant une concentration du bétail et des êtres humains dans des zones relativement impropres à l'élevage, accélérant la dégradation de la végétation et des sols. Comme l'écrivent les auteurs du rapport Carnegie : « Le forage de puits dans des régions marginales [...] a contribué à faire baisser le niveau des nappes et à dénuder de vastes zones de leur protection végétale. Davantage d'argent pour de tels projets n'aurait pu qu'additionner leurs effets ¹⁴⁶. »

[127]

b. Les grands barrages

¹⁴⁵ Cf. Guy MATON, « La Politique des grands barrages hydro-agricoles », *Actuel-Développement*, n° 3, sept-oct. 1974, pp. 32-37.

¹⁴⁶ *Disaster in the Desert*, *op. cit.*, p. 10.

Tout d'abord, il faut rappeler l'inexistence de tout grand barrage sur les bassins des grands fleuves qui coulent dans la zone du Sahel : Sénégal, Niger, les deux Volta, le Logone et le Chari. Pourtant ces fleuves sont tout à fait justifiées d'aménagements hydrauliques : leur irrégularité contraste avec l'importance des ressources hydrauliques qu'ils représentent :

Sénégal et Falémé	24 milliards de m ³ par an (à Bakel)
Niger	70 milliards de m ³
Logone	15 milliards de m ³
Chari	40 milliards de m ³

Par ailleurs, dans la majeure partie de la zone sahéenne l'ETP (évapo-transpiration) est supérieure aux précipitations, et l'irrigation constitue une condition *sine qua non* de l'agriculture. Dans le passé les seules opérations d'irrigation à une échelle significative ont été réalisées sur le Niger (au sud de Segou) par l'Office du Niger et, plus récemment, dans le delta du Sénégal, sur la Taoué en particulier. Ailleurs (le long du Niger et plus récemment dans le delta du Sénégal), on pratique les cultures de décrue, qui ne reposent que sur une hydraulique villageoise relativement simple.

L'étude du bassin des fleuves sahéens n'a été effectuée de manière complète que pour le Sénégal et son bassin (Faleme, Bafing). Une dizaine de sites ont été inventoriés. Deux barrages sont en cours d'étude. Le financement du barrage de Manantali semble pouvoir être réalisé dans le cadre du programme de Ouagadougou : il permettra d'assurer à Bakel un débit minimum constant de 300 m³/s et d'assurer la production d'électricité. En fait, l'utilité agricole de ce barrage est limitée en l'absence d'aménagement systématique du bassin. C'est en fonction des ressources minières de la région (fer, bauxite) que le barrage a été prioritairement entrepris. L'autre site retenu est celui de Biama qui permettra l'irrigation d'environ 30 000 ha et l'adduction d'eau vers Dakar. Le coût du barrage est estimé à 300 millions de francs.

Sur le Niger, un projet ponctuel doit être réalisé à Selingue au Mali : il doit permettre l'irrigation de 30 000 ha et une meilleure [128]

irrigation des 25 000 ha sur lesquels opère l'Office du Niger. Son coût est estimé à 280 millions de francs.

3. LES PROJETS AGRO-INDUSTRIELS

Ces projets constituent un des axes fondamentaux de la nouvelle politique de « développement » du Sahel. Ils sont orientés vers la production marchande de denrées alimentaires et leur traitement industriel éventuel. Ces denrées ne sont pas destinées à la consommation locale (sauf éventuellement à la consommation des centres urbains comme Dakar), mais essentiellement à l'exportation vers

1. les pays européens,
2. les centres urbains de la Côte-d'Ivoire, du Ghana et du Nigeria,
3. les États-Unis et les Antilles.

Ces projets concernent essentiellement deux secteurs : le maraîchage et l'élevage industriel. Leur financement est très diversifié : il repose à la fois sur un financement public bi- ou multilatéral et sur des investissements privés.

Malgré l'existence de nombreuses conventions au cours des années 1970, on peut s'interroger sur l'avenir à moyen terme de ces projets. En ce qui concerne le maraîchage, la hausse des prix du fret aérien et maritime après 1973 a limité les possibilités de débouchés importants en Europe : des projets importants existent cependant au Sénégal (BUD), en Mauritanie, en Haute-Volta (Tomentente, avec participation de capitaux ivoiriens) et même au Tchad.

Le ranching et la mise en place d'abattoirs industriels se situent dans un contexte différent. Suite des coups subis par l'élevage nomade du fait de la sécheresse, ce ranching s'accompagne de vastes opérations foncières. L'élevage industriel vise à se substituer à l'élevage traditionnel, présumé peu rentable. Les projets de développement concernant l'élevage sont relativement anciens. Au cours des dix dernières années, ils avaient subi un certain nombre d'échecs : non-

réalisation de la partie élevage du troisième plan sénégalais, sous-utilisation des abattoirs de Farcha et Sarh au Tchad, non fonctionnement des abattoirs de Gao au Mali, etc. Ces échecs sont mis sur le compte de l'élevage traditionnel. Par contre on [129] espère pouvoir assurer, grâce à la mise en place de ranches d'embouches à une échelle plus importante, une véritable chaîne de production industrielle de viande. Mais aucune aide n'est prévue pour une reconstitution véritable du cheptel jadis possédé par les éleveurs traditionnels.

Parmi les projets les plus importants, réalisés ou envisagés, on peut signaler : au Sénégal, la zone de Ferlo, les ranches de Doli, Bambylor, du Cap-des-Biches, le financement d'abattoirs régionaux à Louga, Diourbel, Tambacounda, Ziguinchor, la construction d'une tannerie à Dakar. En Mauritanie, le ranch de Rosso, l'abattoir de Kaedi. Au Niger, l'établissement d'un ranch à Tiaguirété, l'agrandissement des abattoirs de Niamey. Au Mali, un ranch à Nioro, l'accroissement de la capacité de l'abattoir de Bamako, la réouverture de celui de Gao, la création d'une station de reproduction dans le cercle de Yanfolila. Au Tchad, un ranch à Massakory, la remise en route de l'Ouaddi-Rimé, la création de nouveaux ranches le long du Chari, le développement des abattoirs de Sarh, N'Djamena et Farcha. En Haute-Volta enfin, la création de ranches à Banfora et Tiébélé.

novembre 1974

[130]

[131]

Sécheresses et famines du Sahel. Tome I.
Écologie / dénutrition / assistance

Chapitre 6

**“LES CONSÉQUENCES
POLITIQUES DE LA FAMINE .” ***

Jean-Louis Ormières

[Retour à la table des matières](#)

Il est difficile de savoir si les événements politiques de ces dernières années dans les *six* pays du Sahel sont directement reliés à la sécheresse que subit depuis quelques années cette région. Il est indéniable que l'aggravation des conditions de vie des populations, l'amenuisement ou la disparition des productions agricoles et animales, la gestion de la distribution de l'aide ont pesé sur le fonctionnement courant des appareils politiques et administratifs. Parallèlement cette crise a été l'occasion de développements politiques conflictuels. La dénonciation des politiques en cours, voire le renversement de certaines équipes, n'a cependant pas conduit à la formulation de véritables nouvelles politiques économiques.

* Cet article tient compte de la situation politique au 1^{er} juillet 1974. Nous avons proposé plus un cadre pour l'analyse — au point de vue informatif et méthodologique — qu'un bilan détaillé de l'ensemble des situations intérieures. On trouvera des compléments d'information dans la troisième partie (« D'où sourdent les luttes ») de *Qui se nourrit de la famine en Afrique ?* Maspero, Paris, 1974, pp. 185-251.

Mais, s'il est possible de saisir une partie des effets politiques *officiels* de la situation, il est beaucoup plus difficile de décrire et d'expliquer les réactions des populations elles-mêmes. Des bribes d'information permettent toutefois de donner un sens politique à des comportements qui, à première vue, en ont peu (ainsi le repli [132] sur les cultures vivrières ¹⁴⁷). Ce panorama serait enfin incomplet si nous n'évoquions pas le cas particulier de la situation tchadienne, où un conflit armé révèle une critique à la fois ancienne et en actes des causes structurelles de la situation politique et économique, et donc de l'aggravation conjoncturelle de celle-ci par les facteurs sécheresse-famine.

I. Les changements liés directement à l'appareil politique

[Retour à la table des matières](#)

Nous n'étudierons ici que les principaux changements au niveau de l'appareil politique : les coups d'État au Niger et en Haute-Volta.

Avant d'analyser le coup d'État du 15 avril 1974 au Niger, il nous faut d'abord parler de l'attitude de H. Diori face aux conséquences économiques et sociales de la sécheresse : déficit céréalier, décimation des troupeaux, urbanisation accélérée, etc.

Au Niger la sécheresse est connue en 1968. On parle dès cette année-là de « véritable catastrophe nationale ¹⁴⁸ ». Les pertes de bétail se montent alors déjà à plus de 50% (dans la zone sahélienne) et les cours du bétail s'effondrent. Refusant une analyse globale et historique des causes de la sécheresse, le gouvernement de H. Diori se limite à quelques actions : en 1969 est créé l'OPVN (Office des produits vivriers du Niger), organisme chargé du stockage et de la distribution des produits vivriers, afin de stabiliser les prix. Fin 1972 et début 1973, la presse lance une campagne de sensibilisation de l'opinion et le gouvernement fait appel à la solidarité nationale pour affronter

¹⁴⁷ Cf. dans le tome II l'article de J. Copans sur quelques attitudes des paysans mourides du Sénégal.

¹⁴⁸ *La Politique africaine en 1969*, Ediafric, Paris, 1970, p. 246.

l'épreuve. On prélève 1% sur le traitement des fonctionnaires pour les victimes de la sécheresse, et le Parlement réuni en session extraordinaire adopte en leur faveur une résolution selon laquelle le président de l'Assemblée nationale consent une cession de 30% de son traitement d'un mois et les autres membres de l'Assemblée nationale 10% du leur. Afin de favoriser les récoltes de 1973, le gouvernement Diori procède à des expériences de pluie artificielle, mais qui, trop tardives, ont un effet négligeable. Comme [133] il l'avait fait pour résoudre les problèmes du sous-développement, le gouvernement nigérien a fait appel à l'aide exceptionnelle de l'extérieur pour affronter ceux de la sécheresse.

H. Diori, très versé dans la diplomatie et la politique extérieure (il est président de la République, mais aussi ministre des Affaires étrangères), est le principal instigateur d'un « plan Marshall » pour l'Afrique (vaste emprunt lancé sur le marché financier mondial).

Devant ces quelques actions la grande presse française (sans parler bien sûr de la presse nigérienne) se félicite de l'énergie avec laquelle le Niger combat la sécheresse. Ce n'est qu'au lendemain du coup d'État que *Le Monde* découvre le degré de corruption du régime d'H. Diori. Cependant, bien avant d'être renversé par les militaires, le gouvernement Diori, conscient des risques que pouvait provoquer pour lui un décalage croissant entre l'appareil étatique et administratif rongé par l'affairisme et la corruption¹⁴⁹ et la masse des populations paysannes et urbaines désorganisées, jette, par la voix de son président, lors d'un grand discours en janvier 1974, les bases d'une « nouvelle politique » à la fois au niveau intérieur et extérieur.

Sur le plan extérieur sa critique porte sur la domination étrangère : dénonciation des termes de l'échange, remise en cause des grands projets de développement (sur lesquels l'équipe dirigeante s'était

¹⁴⁹ Ainsi on peut lire dans une lettre d'un ancien prisonnier du régime (*Fronts africains*, Bruxelles, mars-avril 1974) : « De source sûre, nous savons que le président H. Diori possède dans une banque suisse et une banque allemande 11,5 milliards de francs CFA, alors que le budget annuel du Niger est de l'ordre de 13 milliards de francs CFA. » De son côté Mme H. Diori avait accumulé une importante fortune dans la spéculation immobilière, accaparant des zones agricoles des plus fertiles qu'elle faisait exploiter aux frais des collectivités publiques, après en avoir chassé les anciens propriétaires (cf. P. BIARNÈS, *Le Monde*, 8 mai 1974).

appuyée jusque-là) et critique de l'aide internationale. H. Diori propose un plan Marshall pour lutter contre la sécheresse. Ce plan a trois objectifs : aboutir à la maîtrise de l'eau, procéder à un reboisement et rentabiliser l'élevage par la constitution de ranches d'embouche pour l'exportation.

Sur le plan intérieur, H. Diori se lance dans une critique sévère de son régime (parti, État, système scolaire et système fiscal), avant de proposer une réorganisation de l'appareil politique et de l'administration. Cette réforme des institutions aura pour but de rapprocher les masses paysannes du régime. En réalité, la soudaine « prise de conscience » de H. Diori ne se manifeste pas tant à cause des victimes [134] de la sécheresse qu'en raison des risques de révoltes des paysans accablés sous l'impôt. Il déclare lui-même lors de ce discours de janvier 1974 : « Si nous n'y prenons pas garde, demain ce sera la tempête. »

Ainsi, tant dans ses rapports avec l'extérieur où il s'en prend à l'impérialisme que dans ses rapports avec le peuple nigérien dont il entend se rapprocher, H. Diori se montre critique. Qu'en est-il exactement ?

Tout en voulant atteindre des objectifs différents du passé, le régime ne remet nullement en cause les moyens. En continuant d'exporter ses matières premières (uranium) et ses productions d'arachide et de coton, le pays maintient sa dépendance ; en développant des ranches d'embouche pour les pays riches, il l'accroît. En outre, il veut faire partir la vie de la nation des « communautés villageoises » tout en maintenant l'ouverture aux capitaux étrangers, ce qui semble quelque peu incompatible sinon impossible.

Les événements ultérieurs n'ont pu permettre à ces réformes qu'H. Diori devait proposer au Congrès du PPN ¹⁵⁰ d'aboutir. Le régime, en effet, est renversé par un coup d'État militaire dans la nuit du 14 au 15 avril.

¹⁵⁰ Ce congrès du parti unique, le Parti progressiste nigérien, s'il avait pu se tenir, aurait été en fait le premier depuis que ce parti est au pouvoir (1960). En réalité, comme le dit le chef de la junte, ce « congrès n'aurait été que de pure forme, présentant toujours la même marchandise sous des étiquettes différentes » (cf. *Le Monde*, 2 mai 1974).

Les raisons invoquées par les dirigeants de la junte, et reprises par la grande presse, pour justifier le coup d'État tournent autour de deux mots : famine et corruption ¹⁵¹. Dans *Le Monde* du 17 avril on peut lire que le lieutenant-colonel Kountché souhaitait « faire de son gouvernement un organe de lutte contre la misère ». De même, selon Ph. Decraene, les militaires sont intervenus pour « empêcher de nuire plus longtemps une équipe qui ne parvenait déjà plus à gouverner le pays, qui ne dédaignait pas de se livrer à la corruption et à l'affairisme, et qui ne s'attaquait pas avec résolution aux problèmes majeurs du pays : la sécheresse, la pauvreté, la famine ¹⁵² ». L'hebdomadaire *Afrique-Asie* écrit au lendemain du coup d'État : « On ne peut nier, c'est l'évidence, que la sécheresse [...] a joué un [135] rôle non négligeable dans le pourrissement de la situation. Mais pas exactement celui qu'on lui prête trop souvent. Si elle est venue aggraver les choses, c'est d'abord en agissant comme un révélateur. »

Ainsi donc, pour la presse, qui reprend les motifs de la junte, les conséquences économiques et sociales de la sécheresse seraient à l'origine du renversement de H. Diori. Pourtant, pour certains, la cause directe du coup d'État est ailleurs, dans l'uranium. Le *New York Times* écrit le 20 avril que H. Diori, « tout en coopérant avec la France par amitié et par nécessité, avait recherché les investissements d'autres pays pour l'exploitation de ce minerai, et que l'irritation française devant ces ouvertures faites à des firmes étrangères, et particulièrement les sérieuses négociations de H. Diori avec une filiale d'Exxon (Esso), peuvent bien avoir joué un rôle dans sa chute ». Ainsi il est fort possible que la volonté des militaires d'enrayer la famine et la corruption (et par là d'éviter toute révolte populaire) et l'intérêt des Français à se débarrasser d'un président devenu exigeant concernant le prix de l'uranium aient abouti à la chute de H. Diori.

Quoi qu'il en soit, comme en Haute-Volta en 1966 et au Mali en 1968, la junte a obtenu sans difficultés le soutien de la grande majorité de la population. D. Bakari, leader du parti d'opposition Sawaba (parti nationaliste de gauche), déclare, après sa libération par les militaires, qu'il soutient « sans conditions et sans arrière-pensées » le nouveau

¹⁵¹ La junte a révélé qu'un chèque d'un milliard de francs CFA destiné aux populations éprouvées avait été détourné (cf. *Le Sahel*, Niamey, 5 mai 1974).

¹⁵² *Revue française d'études politiques africaines*, n° 98, mai 1974.

régime. De même, la jeunesse scolaire, depuis longtemps réprimée par le régime de H. Diori, les paysans et les éleveurs acclament la prise du pouvoir par les militaires. Le régime Diori, contesté de toutes parts, pouvait être balayé par un mouvement populaire, aussi l'armée (élément de la classe dominante) a-t-elle préféré faire alliance avec la petite bourgeoisie intellectuelle (en promettant la nigérianisation des postes et en mettant en avant son côté « pure et dure ») pour devancer *cette* montée du mouvement populaire.

Le programme et les activités des militaires s'attachent tout d'abord à la lutte contre la famine et la corruption. Afin d'améliorer le système de distribution des vivres il est demandé aux transporteurs d'acheminer les vivres gratuitement et aux commerçants de respecter les prix limités. Afin de freiner l'essor urbain et de relancer les cultures, des opérations « retour au village » sont entreprises. Dans le cadre de la politique d'austérité prônée par les putschistes, les dépenses inutiles de l'État seront réduites. En réalité toutes ces actions à court terme ne permettent que difficilement de se rendre compte des véritables options du nouveau régime. Par contre les projets à long [136] terme sont beaucoup plus parlants. Ainsi les déclarations du colonel Kountché (« Ayant opté pour l'économie libérale, nous refusons la contrainte », 29 avril 1974, ou « nous n'avons pas l'intention en définitive d'adopter une nouvelle forme de société : celle que nous avons a besoin d'être purifiée ») sont suffisamment claires : il ne s'agit nullement de transformer la société, d'adopter une nouvelle voie. On maintient le développement basé sur l'exportation. Le Comité militaire supérieur a déjà importé pour trois milliards de francs CFA de semences d'arachides et a reçu des subventions pour la constitution de ranches d'embouche pour l'exportation. En ce qui concerne les relations avec les pays impérialistes, pas de changement non plus. Dans une interview à RTL au lendemain du coup d'État, le lieutenant-colonel Kountché déclare : « Il n'est nullement question de remettre en cause nos rapports avec la France, au contraire nous les renforcerons. » Certes les militaires français sont priés de quitter le territoire, mais les sociétés privées à qui Kountché demande : « Réinvestissez opportunément, mais réinvestissez » sont rassurées. Le code national des investissements en vigueur sous l'ancien régime est maintenu.

On voit donc mal comment de telles mesures pourraient changer quoi que ce soit pour le peuple nigérien. Le maintien des mêmes

rappports de production ne peut que reproduire une classe dominante exploiteuse. S'il y a changement, celui-ci ne concerne qu'une partie des éléments constituant cette classe dominante. C'est la relève de la « vieille garde » mise en place par le colonialisme français par les militaires assistés des jeunes diplômés. Sur le fond, la « nouvelle politique » de janvier 1974 annoncée par H. Diori et le « discours-programme » de Kountché sont identiques ¹⁵³. Ne croyant plus aux promesses de H. Diori quant à la lutte contre la corruption, Kountché a préféré intervenir avant que le gouvernement ne mette sur pied une milice populaire prête à défendre ses privilèges.

En Haute-Volta, l'arrivée au pouvoir de militaires (1966) est antérieure aux premiers effets de la sécheresse. En effet ce sont les syndicats et les enseignants qui par leur pression sont à l'origine de la chute de l'ancien président M. Yameogo. Les militaires ne seraient [137] intervenus, selon eux, que dans le seul but « d'assurer la paix et d'éviter que le sang coule », en clair, pour éviter tout risque de révolte populaire. La vie politique (autorisation des partis) n'a duré que de fin 1970 (élections législatives) au 8 février 1974 avec la formation d'un gouvernement de « renouveau national » par l'armée. Ici comme au Niger la famine et le mécontentement populaire provoqué par le détournement de certaines aides internationales semblent avoir joué un rôle non négligeable dans le retour en force des militaires au pouvoir. Le 8 février 1974 en effet, l'armée décide de rétablir le couvre-feu, de suspendre la Constitution, de dissoudre l'Assemblée nationale, de former un nouveau gouvernement. Toute forme d'activité politique est interdite. Le chef de la junte, S. Lamizana, pour justifier son deuxième coup d'État déclare peu après : « La situation de notre économie demeure très précaire, le secteur rural est soumis à des épreuves particulièrement sévères » (il faut entendre ici par « épreuves » celles consécutives à la sécheresse). Pour Ph. Decraene « la volte-face du général Lamizana est d'autant plus explicable que les difficultés financières consécutives à la sécheresse nécessitent la mise sur pied immédiate d'un plan de redressement économique ». Mais, plus loin, l'auteur ajoute qu'en écartant les civils les militaires ont aussi pour

¹⁵³ À ce sujet, Gilbert Comte écrivait dans *Le Monde* du 26 avril 1974 : « Bien qu'ils dénoncent aujourd'hui l'égoïsme de l'oligarchie abattue, les officiers putschistes ne se distinguaient pas spécialement d'elle par leur genre de vie voici encore deux semaines. »

objectif de mettre en échec les projets de retour au pouvoir de M. Yameogo qui a renforcé ses appuis au sein du parti majoritaire UDV-RDA, dont il était le leader avant d'être renversé. En réalité d'autres problèmes inquiètent le gouvernement dirigé par les militaires : l'agitation syndicale (dès mars 1972, une grève d'avertissement : le gouvernement doit relever le SMIG ; en octobre, il majore les salaires et traitements, néanmoins cela ne permet pas de rattraper la hausse des prix). En janvier 1973 une grève des enseignants suivie par une grève de solidarité des postiers fait craindre au pouvoir une crise analogue à celle qui en 1966 avait renversé M. Yameogo, et obligerait donc les militaires à discuter.

On peut penser que le deuxième coup d'État a permis à ses auteurs, tout en éliminant les contradictions secondaires dues à la crise gouvernementale ¹⁵⁴ (crise qui oppose le Premier ministre G. Ouedraogo, mis en minorité, lors du congrès de l'UDV-RDA de janvier 1974, par J. Ouedraogo soutenu par la majorité du parti ¹⁵⁵), de [138] se préparer à réprimer plus aisément les oppositions venant des syndicats et de la population.

Pour les quatre autres pays du Sahel, la relation entre sécheresse et événements politiques au niveau de l'appareil étatique reste très difficile à établir. Les coups d'État ne sont pas nouveaux en Afrique, celui du Niger est le vingt-cinquième de la série. La sécheresse n'a joué qu'un rôle de révélateur de l'état de corruption dans lequel se trouvait le régime et a donc avancé cette intervention. De même en Haute-Volta les difficultés du régime « démocratique » face à la famine ont entraîné son abolition. Soulignons que les raisons de l'intervention de l'armée sont doubles : l'armée constitue une force de répression interne organisée et représente un corps politique capable de se substituer à la « bourgeoisie » défailante et corrompue.

¹⁵⁴ Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique* du 23 février 1974, « c'est la crise gouvernementale qui a fait intervenir S. Lamizana ».

¹⁵⁵ Parlant de la faible représentativité des partis en Haute-Volta, J. Thibault indique qu'ils « ne peuvent prétendre s'appuyer sur les masses » (*Année politique africaine*, Paris, 1973).

II. Mouvements paysans et mouvements urbains

[Retour à la table des matières](#)

Les implications économiques de la sécheresse n'ont pas seulement abouti à des renversements au niveau de l'appareil d'État, mais aussi à l'amplification des mouvements sociaux qui existaient déjà dans les campagnes et dans les villes.

Au Mali, des informations concernant le Diafounou, région située au nord-est de Kayes et à la limite de la frontière mauritanienne, tendent à prouver que les masses paysannes ne sont pas restées passives face aux conséquences de la sécheresse. En 1972, les paysans de la région ont refusé de payer l'impôt. Il faut noter qu'en novembre 1971 celui-ci avait été augmenté de 25%, alors que les effets de la sécheresse (que le gouvernement voulait ignorer) se faisaient sentir depuis déjà trois ans. Devant l'absence de pluies lors de la saison de 1972, les paysans réunis en conseil de village (groupant deux villages) décident de ne pas payer d'impôt à l'État et d'envoyer une lettre au chef de région pour lui faire part de cette décision. Par la suite ce refus s'étend à tous les villages du Diafounou. Le chef de région, lors d'une tournée sur les lieux, déclare d'une part que le gouvernement dispose de dons de mil (en provenance des États-Unis et de la Chine populaire), mais que, la distribution nécessitant de l'argent, les paysans doivent d'abord payer l'impôt s'ils veulent du mil [139] (le gouvernement promet 3 kg par mois et par chef de famille). D'autre part, il menace les paysans d'une intervention de l'armée s'ils persistent dans leur refus de payer l'impôt. Les paysans acceptent de payer mais réclament une quantité de mil plus importante que celle promise. Aussi vont-ils demander des comptes au chef d'arrondissement qui lors du premier envoi de mil en retint 10% pour lui. Celui-ci cède, et par la suite la totalité des envois de mil arrive bien au village. En outre, afin de mettre fin au scandale du trafic des commerçants, les paysans exercent une pression sur le gouvernement qui est contraint de prendre des mesures.

De même, face à cette situation de sécheresse on assiste chez les paysans de Haute-Volta à une remise en cause de la culture commerciale du coton : trop faiblement payée pour compenser les

déficits en mil, elle s'effectue aux dépens de la culture vivrière qui, elle, est indispensable.

En Mauritanie les populations des campagnes exigent de l'eau, du mil et des soins. La seule réponse du gouvernement est l'envoi des forces de l'ordre. Concernant le paiement de l'impôt, on peut lire dans *Le Cri de l'opprimé* d'avril 1972 (journal du Mouvement démocratique national, parti d'opposition clandestin) : « À Kiffa 140 vendeurs de bétail ont catégoriquement refusé de verser les impôts arbitraires grevés sur leur commerce. » Devant leur unité et leur détermination, le préfet, qui les menaçait de prison, est obligé de céder.

Au Niger les paysans prennent progressivement conscience de l'abandon dans lequel ils sont laissés ; pas de médicaments, pas de dispensaires, pas de puits. Ils s'interrogent sur l'utilisation de l'impôt qui est faite par l'équipe au pouvoir et refusent de l'acquitter. D'autre part, ils délaissent les champs du parti sur lesquels ils travaillaient et réduisent, ou même pour certains d'entre eux abandonnent, la production de l'arachide pour se consacrer à la seule production vivrière.

Au Sénégal, les masses paysannes ont refusé le cycle du développement arachidier, en « mettant le paquet » sur les cultures vivrières (mil surtout) plus résistantes d'ailleurs dans une situation de pluviométrie insuffisante ou irrégulière, en supprimant leurs commandes de matériel agricole et d'engrais dans les coopératives. Cette attitude, très répandue, a été ouvertement soutenue par les élites rurales (notamment par le khalife, le chef, de la confrérie mouride) qui ont [140] représenté ainsi le mécontentement paysan et ont fait pression sur le gouvernement. C'est par là que le mécontentement paysan est apparu sur la scène politique. Les responsables politiques et économiques locaux que sont les khalifes ne voulaient pas perdre leur position en milieu paysan. L'extrême dépendance de la paysannerie tant sur le plan économique (endettement permanent) que religieux, l'absence d'organisation *spécifiquement* paysanne ne permettent pas l'apparition, pour l'instant, d'un mouvement politique paysan. L'islam, sans être ce fatalisme qu'on se représente souvent, ne contribue pas à la prise de conscience des masses paysannes.

Au Tchad le refus de payer l'impôt est une pratique qui n'a cessé de s'étendre dès 1965 (donc avant les effets de la sécheresse), mais, liée au mouvement de guérilla, cette révolte paysanne sera abordée plus loin.

Les mouvements urbains, qui sont bien antérieurs à la sécheresse dans ces régions du Sahel, ont néanmoins été réactivés du fait de l'accélération de l'exode rural qui s'est ensuivi et de l'acuité du problème de l'eau dont l'approvisionnement était déjà précaire dans les villes. Dans les milieux scolaires et chez les syndicalistes, les responsabilités gouvernementales face à la famine ont été directement mises en cause.

Au Niger c'est en février 1973 qu'apparaît le premier tract des lycéens dénonçant la politique imprévoyante du gouvernement à l'égard de la famine. Deux mois plus tard c'est au CES de Niamey que ce tract *est* distribué. En août 1973 c'est dans toutes les principales villes du pays que circule un tract sur les responsabilités gouvernementales dans la famine. Il est distribué par l'USN (Union des scolaires du Niger) qui regroupe tous les élèves du territoire national. En réponse le gouvernement procédera à l'expulsion de nombreux étudiants, à la dissolution de l'USN et à l'emprisonnement de plusieurs dizaines de lycéens et professeurs.

En Haute-Volta ce sont les grèves d'enseignants à Ouagadougou en février 1973 qui ont fait découvrir officiellement la sécheresse au gouvernement du général Lamizana. Lors de cette grève, la personnalité du Premier ministre est mise en cause. Il fait alors une [141] tournée d'un jour en avion dans les régions affectées. Lorsqu'un syndicaliste demande des comptes au gouvernement sur sa politique de laisser-aller économique (pour la distribution des vivres, le gouvernement ne trouve comme seule solution que de racheter des stocks spéculatifs aux commerçants, pour les revendre moins cher aux consommateurs, mais toujours à des prix scandaleux), il n'obtient que des réponses évasives.

Au Sénégal les luttes urbaines ne semblent pas avoir de relations directes avec la sécheresse. Les violents affrontements de la mi-mai 1973 entre forces de l'ordre et étudiants sont provoqués par l'annonce du décès d'Oumar Diop Blondin (étudiant opposant au régime) à la prison civile de Gorée. Cependant, au cours de l'année 1973 on voit apparaître de nombreux slogans sur les murs de Dakar, parmi lesquels on peut lire : « Budget national : 30% culture et 0,05% eau. »

En Mauritanie, les luttes conduites par le MDN (Mouvement démocratique national) semblent mieux organisées. En mai 1968 à Zouérate (ville minière) les ouvriers opposent pour la première fois au gouvernement un front uni de toutes les nationalités (ouvriers mauritaniens, maures et noirs, dahoméens et guinéens). Devant cette détermination le gouvernement envoie ses forces de l'ordre ; résultat : 8 morts et 23 blessés chez les ouvriers (chiffres officiels). Cette répression est dénoncée lors d'un meeting lycéen à Nouakchott en juin. Au printemps 1969, 400 ouvriers des chantiers de construction de la route Nouakchott-Rosso qui étaient en grève sont licenciés. En septembre 1971, la classe ouvrière mauritanienne se met en grève à 90% pendant un mois.

Cette succession de grèves a eu un grand retentissement sur toutes les couches de la population de par la liaison étroite des ouvriers avec les milieux sociaux (paysannat) dont ils sont issus et de par la grande mobilité de la main-d'œuvre ouvrière (les conditions de travail étant très dures, les emplois sont souvent abandonnés au bout de quelques mois). Tous ces éléments, renforcés par la sécheresse et ses conséquences (exode rural), contribuent à la remise en cause des rapports sociaux « féodaux » à la campagne.

En mars 1972, les habitants de Mederdra manifestent pour que le préfet fasse réparer les fontaines publiques. En juillet l'état d'urgence est proclamé à Tidjikja où les murs de la ville sont couverts [142] d'inscriptions réclamant de l'eau, des vivres et des soins ; il s'ensuit des manifestations au cours desquelles plus de quatre-vingts personnes sont arrêtées et fouettées. Ainsi, face aux conséquences de la sécheresse la seule réponse que donne dans un premier temps le gouvernement est la répression.

Au Mali, afin de prévenir tout mouvement de la population affectée par la sécheresse, le CMLN (Comité militaire de libération nationale), issu du coup d'État qui a renversé le président Keita le 19 novembre 1968, a procédé le 1^{er} janvier 1973 à une augmentation des salaires de la fonction publique allant jusqu'à 36% pour les petits salariés.

Il semble que les habitants des campagnes, qui ont été affectés les premiers par la sécheresse, aient lancé plusieurs mouvements hostiles aux régimes locaux. Dans les villes ce sont les afflux de paysans, cherchant de quoi se nourrir, qui ont provoqué les premières luttes.

Certes dans la plupart des pays les luttes syndicales ou étudiantes ont commencé bien avant la sécheresse, puisque certaines sont même à l'origine de la chute de gouvernements (Haute-Volta et Mali). Mais ce sont les luttes urbaines récentes qui ont fait « découvrir » officiellement la sécheresse aux divers gouvernements. En effet l'alarme ne fut donnée que lorsque des classes sociales comme les petits bourgeois et le prolétariat des villes, habituellement peu affectés par les aléas climatiques, ont commencé à ressentir les effets de la sécheresse et que les villes ont vu arriver les premiers sinistrés.

L'analyse des mouvements paysans et urbains nous amène donc à poser le problème de leur liaison. L'exode rural qui s'est accéléré ces dernières années et surtout depuis la sécheresse va-t-il faciliter les choses ? L'urbanisation rapide ne risque-t-elle pas de provoquer des émeutes et donc d'affaiblir les bases des pouvoirs locaux ? Les divers partis ou mouvements urbains sauront-ils mettre à profit ces conséquences pour montrer la faillite de la politique des gouvernements en place. Autant de questions auxquelles il semble prématuré et difficile de répondre à l'heure actuelle.

[143]

III. Une lutte armée

[Retour à la table des matières](#)

Au Tchad, à la différence des autres pays du Sahel, l'affrontement entre les populations et le pouvoir de N'Garta Tombalbaye a très rapidement pris la forme d'une lutte armée. Ainsi dès 1966, donc avant que la sécheresse ne soit effective, une dizaine d'hommes de la région nord du pays, dans le Tibesti, prennent le maquis. Par la suite, la rébellion s'étend et s'organise très vite (constitution du FROLINAT), de manière telle que le gouvernement tchadien, incapable de réprimer par lui-même cette révolte armée, doit faire appel aux forces armées françaises. L'intervention militaire française a commencé en août 1968. Par un hasard de circonstances, il semble que 1968 fut l'année où se firent sentir les premiers effets de la sécheresse. En 1970, le général Cortadellas, qui commande le corps expéditionnaire français chargé de la lutte antiguérilla (4 000 hommes), demande à Paris un renfort de

50 000 hommes pour venir à bout de la résistance tchadienne. En février le même général déclare à Pompidou lors de la visite de celui-ci au Tchad : « Tout est fini, il ne reste aux rebelles qu'une centaine d'armes et plus de munitions ¹⁵⁶. » En réalité de multiples accrochages seront signalés par la suite ; le 4 juin, c'est aux abords de Fort-Lamy que l'armée franco-tchadienne est aux prises avec un commando de « rebelles ». Plus tard, le 23 octobre 1973, le vice-président de l'Assemblée nationale est assassiné lors d'une embuscade tendue par le FROLINAT dans la région d'Abéché. En juillet 1972, le départ en retraite du général Cortadellas ¹⁵⁷ a pu faire croire à un désengagement des troupes françaises au Tchad. En réalité, il n'en est rien ; les Français, officiellement, se retranchent dans leurs trois bases et en outre une quatrième base militaire est créée à Fort-Archambault. Ce retrait des militaires français dans leurs bases ne correspond pas à un essoufflement de la guérilla, comme on voulut le faire croire, mais plutôt à la « tchadisation » de la guerre, qui ne semble d'ailleurs pas en très bonne voie. À cette aide militaire vient s'ajouter l'envoi d'une Mission pour la réforme administrative composée de vieux administrateurs [144] coloniaux. Cette intervention au niveau de l'appareil d'État a pour but la réintégration des chefs coutumiers, sultans et autres féodaux qui avaient été évincés, lors de l'indépendance, par des fonctionnaires venus du sud du pays. De plus, afin d'affaiblir et de récupérer le mouvement de guérilla, et sur les conseils de la mission, la moitié des membres du gouvernement sera désormais originaire des régions troublées. La France reconnaît et ne cache plus le caractère néo-colonialiste de son aide au Tchad. G. Pompidou ne déclare-t-il pas lors de sa visite au Tchad en février 1972 : « La France n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait, ni de ce qu'elle fait au Tchad. Nous n'avons pas conduit le Tchad jusqu'à l'indépendance pour le livrer ensuite à l'anarchie intérieure et aux ambitions extérieures » (Fort-Lamy, le 28 février 1972). Il existe cependant des conflits au niveau de la classe dirigeante française. En effet, alors que certains continuent de vouloir soutenir le régime de Tombalbaye, d'autres, inquiets de la corruption et de l'impopularité du régime, seraient favorables à sa relève par une troisième force (l'assassinat, à Paris, le 26 août 1973, du docteur Outel

¹⁵⁶ Cité par le *Bulletin d'information du FROLINAT* de septembre 1973.

¹⁵⁷ En trois ans, 1969-1972, les autorités militaires françaises reconnaissent avoir eu cinquante tués (dont le fils du général Cortadellas).

Bono, à la fois hostile à Tombalbaye et au FROLINAT, ne s'expliquerait-il pas par ces conflits ?). Au niveau interimpérialiste, des conflits apparaissent entre la France et les États-Unis. En effet ces derniers, qui ont acquis avec la Conoco (Continental Oil Company) un permis de recherche d'hydrocarbures liquides et gazeux, voudraient bien qu'il y ait un « retour au calme » avant d'engager plus de capitaux. En mai 1973 un général américain à la tête d'une délégation de son pays arrive à Fort-Lamy « pour proposer les services de l'US Air Force qui est prête à installer un pont aérien entre les USA et le Tchad afin d'acheminer des vivres aux victimes de la sécheresse dans les zones troublées du Tchad » (version officielle, citée par l'organe du FROLINAT, *Bulletin d'information*, septembre 1973). Quand on sait que, comme l'écrit *The Economist* le 30 juin 1973, la non-distribution de vivres *est* une arme utile pour acculer les rebelles, on peut se poser des questions sur la nature de l'aide proposée par l'US Air Force. Plus loin le même article poursuit : « l'armée française, qui dispose de plus de 4 000 hommes pour la répression contre les rebelles », n'a pas mis à la disposition du gouvernement tout le matériel logistique dont elle dispose (camions, hélicoptères, etc.) pour distribuer les vivres. Non seulement l'armée française ne faisait rien pour acheminer l'aide, mais des documents la montrent bouchant les puits avec du sable !

[145]

Quant au gouvernement tchadien, la sécheresse est pour lui une occasion d'éliminer l'opposition armée. Après une tournée effectuée dans quatre préfectures sinistrées, le ministre des Travaux publics déclare : « Je suis prêt à proposer au gouvernement la suppression de l'aide alimentaire à ces régions » ! Le même jour, le journal officiel titre : « Amélioration de la situation, mais les hors-la-loi ne doivent pas profiter de l'aide » (21 janvier 1974). En réalité, le gouvernement est partagé entre l'idée de récupérer les populations éprouvées et d'affamer les « rebelles ». La popularité du FROLINAT semblerait ne laisser d'autre issue au gouvernement que la deuxième solution. Selon un porte-parole de la FAO, il semble que, dans la zone sahéenne, ce soit le Tchad qui connaisse la situation la plus difficile en matière de vivres. D'autre part, le Tchad a été le dernier pays à demander de l'aide. On se doute des raisons de ce retard, car, comme l'écrivait Ph. Decraene en février 1974 : « On redoute à Fort-Lamy qu'à la faveur d'enquêtes sur la sécheresse quelques esprits curieux n'en viennent à se préoccuper

sérieusement de la rébellion ¹⁵⁸. » En juin 1973, les régions affectées par la sécheresse et la famine sont surtout le Kanem et le Biltine ; aujourd'hui, le Batha, le Ouaddaï, le Guéra et le Salamat sont également touchés. La guérilla qui avait commencé dans le BET (Bornou, Ennedi et Tibesti) s'est étendue aujourd'hui dans toutes ces régions et même plus au sud. On le voit ici, sécheresse et révoltes sont liées ¹⁵⁹.

[146]

¹⁵⁸ *Revue française d'études politiques africaines*, n° 95, février 1974.

¹⁵⁹ Le coup d'État du 13 avril 1975 qui a abouti au renversement et à la mort de Tombalbaye est un effet logique de l'ensemble des contradictions que nous avons analysées dans cette partie. Le rôle de la France semble par ailleurs assez clair dans ce dénouement très provisoire de la crise tchadienne. Cf. *Le Monde* du 26 avril 1975 et *Le Monde diplomatique* de mai 1975.

[147]

TABLE
TOME I

Présentation [5]

1. Jean Copans, "Images, problématiques et thèmes." [9]
 - I. La nature des choses et le bon ordre des choses [12]
 - II. La sécheresse existe-t-elle ? [19]
 - III. Dramaturgies ou problématiques ? [21]
 - IV. Directions de recherches [28]
2. Yves Albouy et Bruno Boulenger, "Les facteurs climatiques." [41]
 - I. Le climat sahélien [41]
 - II. Le climat normal et sécheresse [45]
3. Christine Messiant, "La situation sociale et matérielle des populations." [61]
 - I. L'environnement naturel et les conditions de production [62]
 - II. l'élevage et les populations nomades [64]
 - III. Agriculture et paysans [67]
 - IV. Famine et rapports sociaux [71]
4. Thierry Brun, "Manifestations nutritionnelles et médicales de la famine." [75]
 - I. La famine, l'exode et la mort [76]
 - II. Les camps [82]
 - III. Dénutrition et mortalité [90]
 - IV. Les famines contemporaines [99]
 - V. Perspectives [104]
5. Roger Meunier, "L'aide d'urgence et les nouveaux projets de développement." [109]
 - I. La raison d'être des politiques d'aide [110]
 - II. L'aide d'urgence [113]
 - III. Une nouvelle politique de développement [123]
6. Jean-Louis Ormières, "Les conséquences politiques de la famine." [131]
 - I. Les changements liés directement à l'appareil politique [132]
 - II. Mouvements paysans et mouvements urbains [138]
 - III. Une lutte armée [143]

TABLE

tome II

1. Claude Raynaud, Le cas de la région de Maradi (Niger).” [5]
 - I. Le diagnostic d'une situation [6]
 - II. La modernisation, un faux problème [24]
2. Suzanne Lallemand, La sécheresse dans un village mossi de Haute-Volta.” [44]
 - I. Ressources et revenus [44]
 - II. Situation du village en 1972-1973 [48]
 - III. Les comportements des villageois face à la sécheresse [52]
3. Pierre Bonté, Pasteurs et nomades — L'exemple de la Mauritanie.” [62]
 - I. La sécheresse et les éleveurs nomades [62]
 - II. Les sécheresses en Mauritanie à l'époque coloniale [70]
 - III. Sécheresse ou impérialisme ? [80]
4. Jeremy Swift, Une économie nomade sahélienne face à la catastrophe. Les Touareg de l'Adrar des Iforas (Mali).” [87]
 - I. Nomadisme pastoral et utilisation de la terre dans le Sahel [87]
 - II. L'incertitude de l'environnement sahélien [89]
 - III. La stratégie touareg contre l'incertitude [91]
 - IV. Les changements récents échappent au contrôle des Touareg [97]

Conclusion [99]
5. Jean Copans, “La sécheresse en pays mouride (Sénégal). Explications et réactions idéologiques paysannes.” [102]
 - I. Le problème des réactions paysannes [103]
 - II. La problématique des luttes sociales dans la Confrérie mouride [104]
 - III. Le point de vue paysan [106]
 - IV. Le mouride entre l'état et dieu [110]

Annexe la pluviométrie à Missirah [117]
6. Christine Messiant, “Bibliographie.” [120]
 - I. Données de base pour comprendre la situation actuelle [121]
 - II. La situation actuelle [130]
 - III. Sécheresse et famine en Afrique hors du Sahel [138]

[151]

[152]

[153]

PUBLICATIONS DU CENTRE D'ÉTUDES AFRICAINES — CARDAN *

1. DOSSIERS AFRICAINS

[Retour à la table des matières](#)

Chaque volume de cette collection vise à faire le point de façon succincte et précise sur un domaine, un thème ou un problème concernant le continent africain. Il s'agit de mettre sous une forme accessible (aussi bien par la taille que par le contenu) une information, une réflexion et une documentation qui restent trop souvent d'accès difficile pour le profane et qui sont pourtant nécessaires à la compréhension de la société africaine contemporaine. Entre la thèse et l'article de journalisme, entre la bibliographie spécialisée et la vulgarisation touristique, il y a place pour une documentation active qui puisse aider ou guider le chercheur, l'enseignant, l'étudiant, le cadre ou le militant politique.

Ces dossiers se veulent des outils de travail, et leur présentation générale articule une synthèse originale, une bibliographie sélectionnée et commentée, des explications de textes, ainsi que des articles inédits ou difficilement accessibles. Ces dossiers se veulent directement complémentaires, ce qui fait que certains thèmes ou analyses renverront d'un dossier à l'autre. Cette série de synthèse documentaire sera complétée par des recueils d'articles ou des textes originaux qui permettront aux tendances nouvelles de la recherche en sciences sociales de s'exprimer. C'est pourquoi cette collection essaiera de signaler à l'attention de ceux qui travaillent sur l'Afrique et en Afrique les idées ou les méthodes parfois élaborées à partir d'autres terrains ou préoccupations. Cette intention est d'ailleurs un souci permanent de cette collection dans la mesure [154] où, centrée sur l'Afrique et

* Centre d'analyse et de recherche documentaires pour l'Afrique noire.

consacrée à l'Afrique, elle démontrera néanmoins l'impossibilité d'une réflexion uniquement africaniste. Elle proposera des directions d'analyse sur les problèmes encore mal perçus ou reconnus, qu'ils soient imposés par l'actualité sociale ou les problématiques scientifiques. Elle suggérera une reconsidération des domaines traditionnels de l'africanisme et des théories qui lui sont liées.

2. « CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES »

Cette revue paraît trimestriellement depuis 1960. Un éventail de chercheurs de toutes nationalités, appartenant à toutes les disciplines des sciences humaines, présentent, en français ou en anglais, des études scientifiques inédites sur les sociétés, les économies, les cultures et les civilisations du continent africain. Elle comprend en outre une chronique bibliographique assurée par le Centre.

Les *Cahiers d'études africaines* sont publiés avec le concours du CNRS.

Numéros spéciaux :

- N° 30 : « Littérature orale et folklore africains » (édité par Denise Paulme).
- N° 35 : « Les relations de dépendance personnelle en Afrique noire » (édité par Georges Balandier).
- N° 45 : « Recherches en littérature orale africaine » (édité par Denise Paulme).
- N° 47 : « Systèmes agraires africains » (édité par Gilles Sautter).
- N° 51 : « Villes africaines » (édité par Paul Mercier et Gilles Sautter).
- N° 53 : « Problèmes de la domination étatique au Rwanda : histoire et économie » (édité par Claudine Vidal).

3. BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

La collection, créée en 1969, comprend plusieurs séries, à parution annuelle (ou occasionnelle).

Inventaire de thèses et mémoires africanistes de langue française sou-tenus : 4 fascicules parus, signalant 2 618 titres.

Inventaire de thèses africanistes de langue française en cours : 4 fascicules parus, signalant 2 878 titres ; cette série devra être absorbée par la série suivante, dont thématiquement elle fait partie.

[155]

Registre de recherches africanistes en cours : 4 fascicules parus, un quatrième sous presse, décrivant 1 730 thèmes de recherche dans leur cadre institutionnel ; les notices analytiques indiquent un certain nombre de paramètres propres à chaque recherche — auteurs, dates, financement, enquêtes et missions, méthodes, finalité de la recherche, matériaux bruts récoltés et lieux de dépôts, données bibliographiques.

Études africaines : inventaire des enseignements dispensés dans les pays francophones : un numéro spécial portant sur l'année 1971-1972. Organismes d'enseignement, programmes et enseignants, présentés dans 440 notices descriptives.

Inventaire des ressources documentaires africaines : un numéro réalisé, portant sur les bibliothèques et centres de documentation africanistes à Paris, 129 notices.

Bibliographie française sur l'Afrique au sud du Sahara : 5 fascicules parus, totalisant 4 952 références. Cette bibliographie est une réalisation conjointe des membres du Comité interbibliothèques pour la documentation africaine (Bibliothèque nationale, Fondation nationale des sciences politiques, Cardan).

Toutes ces séries, la bibliographie mise à part, traitent du *continent africain* (Afrique du Nord et Madagascar compris). Les informations recueillies proviennent principalement de la France, puis de tous les autres pays partiellement de langue française dans le monde. Elles sont réunies par voie *& enquêtes*.

Les données sont présentées sur fiches ; leur découpage et classement suivant les rubriques géographiques et/ou matières

proposées permettent la constitution de *fichiers* adaptés aux besoins des uns et des autres.

4. FICHES D'OUVRAGES

Cette bibliographie, signalétique et annuelle, présentée sous forme de fiches, constitue essentiellement un complément à la série bibliographique analytique, publiée par le Cardan sous le titre « Fiches analytiques » jusqu'en 1969 et, à partir de 1970, dans la « Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud-saharienne », publication conjointe du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique) et du Cardan.

Les 7 volumes parus dans les années 1965 à 1973 contiennent 11553 références, présentées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et suivies de 3 index (ethnique et linguistique, géographique et systématique).

L'index systématique adopte le système de classement thématique utilisé par le Cardan.

[156]

5. COLLABORATIONS EXTÉRIEURES ET AUTRES PUBLICATIONS

Bibliographie ethnographique de l'Afrique sud-saharienne, bibliographie analytique publiée annuellement par le Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique), avec le concours du CARDAN.

Contributions bibliographiques.

Nomenclature des populations et des langues de Côte-d'Ivoire.

À partir de l'ensemble de l'information disponible, on a constitué une série systématique de renseignements et de références portant sur les noms (propres, donnés par les voisins, les Européens, etc.), les synonymes, les classifications ethniques et linguistiques, la

localisation, l'évaluation numérique des populations de Côte d'Ivoire. Cette information est présentée sous forme de fiches (environ 2 500).

Pour tous renseignements concernant ces publications, on peut s'adresser au Centre d'études africaines, 20, rue de La Baume, 75008 Paris.

[157]

DOSSIERS AFRICAINS

dirigés par Marc Augé et Jean Copans

La Construction du monde. Religion, représentations, idéologie, par Marc Augé, Jean-Pierre Dozon, Suzanne Lallemand, Françoise Michel-Jones, sous la direction de Marc Augé, 1974.

Jean COPANS, *Critiques et politiques de l'anthropologie*, 1974.

Les Domaines de la parenté. Filiation, alliance, résidence, par Michel Aghassian, Marc Augé, Nicole Grandin, Françoise Héritier, Alain Marie, Christine Messiant, sous la direction de Marc Augé, 1975.

À paraître

La colonie comme si vous y étiez.

Thèmes d'anthropologie économique.

Domaines et méthodes de l'histoire africaine.

Fin du texte